

Le changement climatique menace-t-il la planète ?

*Colloque « Penser notre temps »
6 octobre 2007*

SOMMAIRE

Propos introductifs Monsieur X, Animateur	2
Le changement climatique Marc GILLET, Directeur de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique (ONERC)	3
S'adapter Stéphane HALLEGATTE, Chercheur en économie de l'environnement et en climatologie à l'Ecole Nationale de la Météorologie et au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement	6
Des théories controversées Frédéric DURAND, Géographe et Maître de conférences à l'Université de Toulouse II-Le Mirail	9
Table ronde	12
Débat avec la salle	15

Propos introductifs

Monsieur X Animateur

Marc GILLET est un expert au sens propre du terme. En effet, il est Directeur de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique, membre du Comité d'expertise de la mission interministérielle sur l'effet de serre, membre de la délégation française aux négociations internationales dans le cadre de la convention des Nations Unies sur les changements climatiques et du protocole de Kyoto. Il assure en outre la liaison avec le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) où il représente le Gouvernement français et a contribué aux conclusions des derniers rapports de ce groupe. Il publie régulièrement des communications dans des publications scientifiques.

Interviendra ensuite Stéphane HALLEGATTE, Chercheur en économie de l'environnement et en climatologie à l'Ecole Nationale de la Météorologie et au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement. Ses domaines de recherche sont plus particulièrement les conséquences économiques des catastrophes naturelles, l'évaluation socioéconomique de l'impact du changement climatique, l'élaboration et la conception de stratégies publiques et privées d'adaptation aux changements des conditions climatiques.

Notre troisième intervenant sera Frédéric DURAND. Il est Géographe et Maître de conférences à l'Université de Toulouse Mirail. Il est spécialiste de l'Asie, mais aussi des questions d'environnement et de développement. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages.

Le changement climatique

Marc GILLET

**Directeur de l'Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique
(ONERC)**

Je m'occupe de l'ONERC, créée en février 2001 par une loi d'initiative parlementaire, conférant le statut de priorité nationale à l'effet de serre. Notre rôle est de collecter et diffuser des informations. Nous nous concentrons sur les conséquences du réchauffement climatique plutôt que sur les causes. Nous publions des rapports à l'attention du Premier Ministre et du Parlement. Nous disposons d'un site internet : www.onerc.gouv.fr

I. Les constats

Qu'observe-t-on en termes de changement climatique ? Globalement, nous constatons une augmentation rapide de la température de la planète, surtout depuis les années 1960. Nous l'estimons à 0,74 degré sur les cent dernières années. Cette hausse s'est accentuée au cours des dernières années.

Nous disposons également de relevés de concentration des gaz à effet de serre, qui absorbent le rayonnement infrarouge. L'évolution de deux d'entre eux, le méthane et le dioxyde de carbone, montre une montée en flèche depuis un siècle. Le gaz carbonique était stable avec 280 molécules par million dans l'air jusqu'en 1900 environ. Son taux a atteint aujourd'hui plus de 380 molécules par million.

En France, on observe une progression de la température supérieure à l'augmentation globale, avec + 1,4 degré en termes de températures nocturnes. En moyenne des températures minimales et maximales, la hausse en France est d'environ un degré, ce qui est identique à l'Europe.

Je vous propose quelques autres indicateurs. Les dates de vendange pour le Côte du Rhône font apparaître un glissement de la seconde moitié de septembre (dans les années 1950) vers le début du mois actuellement. Concernant les insectes, la chenille processionnaire des pins est suivie de près par l'INRA. Elle était auparavant cantonnée aux régions méridionales de la France. Dans les années 1970 – 1980, sa progression s'arrêtait au sud d'Orléans. Désormais, elle arrive au niveau de Fontainebleau et remonte vers le nord.

Quel est le lien entre l'augmentation des gaz à effet de serre et l'augmentation de la température ? Les gaz à effet de serre laissent passer le rayonnement venant du soleil, mais bloquent une partie du rayonnement émis par la Terre vers l'espace. De la chaleur se trouve donc piégée dans le bas de l'atmosphère. Ce phénomène est modélisé par les climatologues. Il est ainsi possible de représenter et de prévoir l'évolution des températures en fonction de différentes hypothèses d'émissions de gaz à effet de serre. Si celles-ci étaient stoppées net, ce qui signifierait un arrêt total de l'utilisation des combustibles fossiles et de la déforestation, la température continuerait encore à augmenter pendant plusieurs décennies. En continuant ces émissions, et selon les modèles et les évolutions de notre société, l'augmentation de température s'inscrira entre 1,1 et 6,4 degrés à la fin du siècle. Tous les schémas confirment donc une progression des températures.

L'évolution des précipitations moyennes en France ira vers une augmentation en hiver, mais vers une diminution en été, qui serait de l'ordre de 20 % sur les zones méditerranéennes. Au cours de l'été 2003, les températures moyennes se sont situées près de 4 degrés au-dessus de la normale, ce qui n'avait jamais encore été observé. Une simulation faite avec le modèle Arpège de Météo-France entre 1960 et 2100, suivant un scénario d'émissions relativement pessimiste, produit vers la fin du siècle des températures telles que l'été 2003 apparaîtra frais en comparaison.

Parmi les évolutions annoncées par le GIEC, la montée du niveau de la mer est également préoccupante. Les chiffres actuels prévoient une hausse comprise entre 20 et 60 centimètres. La présence de gaz carbonique entraîne en outre une acidification des océans, avec des conséquences encore mal connues, en particulier pour la vie dans les océans. Les cyclones tropicaux devraient devenir plus violents et les dépressions plus marquées vers les latitudes élevées de l'hémisphère nord.

Les régions les plus menacées sont notamment celles qui éprouvent déjà des difficultés en matière de ressources en eau comme l'Afrique du Nord, le Sahel, la Méditerranée, l'Afrique du Sud. Les grandes métropoles situées dans les deltas sont également menacées (Le Caire, Calcutta, Djakarta).

Un rapport récent d'un économiste britannique a cherché à estimer les coûts du changement climatique. Il pourrait coûter environ 5 % du revenu mondial chaque année. Par ailleurs, des coûts supplémentaires d'adaptation des infrastructures (construction de barrages, renforcement des bâtiments, etc.) pourraient atteindre entre 1 et 10 % des investissements des pays de l'OCDE.

II. Quelle prévention ?

Deux axes de prévention sont nécessaires et complémentaires. L'interférence humaine modifie le système climatique : face à cette situation, il est donc en premier lieu nécessaire d'atténuer l'interférence humaine en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Comme par ailleurs le réchauffement du globe est en partie inévitable, il est également nécessaire de s'y adapter.

Concernant l'atténuation, l'Europe s'est fixé un objectif ambitieux de limiter le réchauffement global à 2 degrés par rapport à la température des années 1850. Pour ce faire, il est nécessaire de diviser par deux les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce schéma exige de diviser au moins par quatre celles des pays développés, afin d'autoriser une certaine croissance de la consommation d'énergie des pays en développement. La différence d'émissions par habitant montre que le pays le plus émetteur est les Etats-Unis avec 20 millions de tonnes de CO₂ par habitant et par an, suivi par l'Australie, le Japon, l'Europe (10 millions de tonnes de CO₂). La France figure parmi les émetteurs relativement faibles. Des pays en développement comme la Chine et l'Inde présentent des émissions encore plus faibles.

Pour réduire ces émissions, le GIEC a étudié les secteurs sur lesquels il était possible d'agir. Pour un coût de 100 dollars par tonne de CO₂ environ, on peut gagner 4 milliards de tonnes sur la fourniture d'énergie, 2 milliards sur les transports, etc. Il apparaît clairement que nous pouvons gagner énormément sur les bâtiments, notamment au niveau du chauffage, de l'isolation, de la consommation domestique d'électricité. Les réductions d'émissions envisagées ne sont pas irréalistes et sont nécessaires pour limiter les conséquences du réchauffement climatique. La mise en place d'une politique d'atténuation est donc nécessaire.

Parallèlement, l'adaptation passe avant tout par une information des populations sur les risques encourus suite au changement climatique. Cela ne suffira toutefois pas. De nouvelles réglementations et des incitations seront indispensables, notamment pour le bâtiment. Il est probable que les inondations connaîtront une recrudescence. Il sera nécessaire de redimensionner de nombreux systèmes préventifs. La gestion de l'énergie (réseau électrique, barrages, etc.) sera également impactée. La forêt constitue un domaine où les effets du changement climatique sont importants. Le choix des essences forestières devra en tenir compte. Au niveau du tourisme, une réflexion doit être menée soit pour tirer partie des changements climatiques s'ils présentent un avantage, soit pour trouver des reconversions d'activités.

Une stratégie d'adaptation a été préparée par le gouvernement français. Des recommandations ont été formulées. Il s'agit en particulier d'accentuer la formation et la sensibilisation. Il est à noter que le sujet s'est bien développé dans les médias. Il est également nécessaire de mieux intégrer cette donnée dans la planification territoriale de façon à ce que le climat futur soit pris en compte dans la définition des nouvelles infrastructures. Nous préparons actuellement un plan plus détaillé d'adaptation impliquant les collectivités locales.

La Convention cadre des Nations Unies traite de l'adaptation et de l'atténuation. Le protocole de Kyoto portait essentiellement sur ce dernier point. Une suite sera nécessaire avec un renforcement des actions. L'adaptation devrait y prendre une place plus importante. Des fonds ont été créés en faveur des pays en développement. Un programme a été développé pour mieux mettre en place les activités d'adaptation.

III. Conclusion

Les dommages possibles du changement climatique seront énormes et vraisemblablement peu uniformément répartis sur le globe. Ils pourraient atteindre jusqu'à 5 % du PIB mondial. Cependant, ce changement créera également des opportunités, qu'il pourra être judicieux de saisir. Il est important que les actions d'adaptation et d'atténuation soient désormais bien prises en compte. Cela permettra également de réexaminer de nombreux sujets sous l'angle du développement durable.

S'adapter

Stéphane HALLEGATTE
Chercheur en économie de l'environnement et en climatologie
à l'Ecole Nationale de la Météorologie
et au Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement

Après l'intervention de Marc GILLET et au regard des possibilités que nous offre la science, je souhaite vous présenter nos moyens d'action face au constat qui vient d'être fait. Dans ce contexte où les incertitudes sont importantes et les enjeux immenses, comment prendre des décisions ?

Je travaille à la fois pour Météo France et un centre d'économie de l'environnement. La création de lieux de recherche interdisciplinaires est devenue une priorité. L'objectif est de réfléchir aux moyens et aux mesures à prendre pour lutter contre le réchauffement climatique, mais également contre les problèmes liés à la biodiversité.

I. Les impacts sur les sociétés

Le cyclone Katrina à la Nouvelle-Orléans, qui a entraîné l'inondation de plus 80 % de la ville, a constitué un événement déclencheur aux Etats-Unis. Les américains ont compris que les pays les plus développés et les plus à même de se protéger étaient réellement vulnérables face aux catastrophes naturelles.

Je commencerai par un bref rappel : sur notre planète, 50 % de la population vit de l'agriculture et/ou des réserves d'eau directement disponibles. Cela signifie que, pour l'essentiel de la population mondiale, l'environnement est le premier moyen de subsistance. L'Afrique est le continent le moins développé, donc le plus dépendant des problèmes environnementaux. Peu de régions africaines échappent actuellement aux problèmes de sécurité alimentaire. Sur ce continent, la disponibilité en eau constitue également un problème. Le manque d'eau existe déjà dans de nombreux pays, ceux-là même où une diminution des précipitations est attendue parallèlement à une croissance de la population. Le changement climatique se traduit d'abord par une amplification de problèmes qui existent déjà. Nous devons nous placer dans le contexte des pays en développement pour lesquels il revêt une toute autre ampleur que pour les pays développés.

Les pays développés ne sont pas insensibles aux changements climatiques. Nous disposons d'infrastructures, gérées par des sociétés spécialisées privées ou publiques, qui nous permettent de nous isoler des problèmes environnementaux. Cela représente des sommes considérables et des investissements engagés sur le très long terme en matière de transports, de gestion de l'eau, d'habitat, etc. Nous savons cependant que ces infrastructures sont vulnérables et sensibles aux conditions météorologiques. Elles sont conçues sans prendre en compte le changement climatique futur, qui repose encore sur de nombreuses incertitudes.

Je vous présente une carte d'Europe, qui prend en compte ces changements. Ainsi Paris est-elle placée au niveau de Bordeaux parce que le climat de la Capitale en 2080 d'après Météo France s'apparentera à celui de la métropole girondine. Le changement n'est donc pas marginal. Les britanniques ont établi un modèle plus pessimiste que celui de Météo France dans lequel la quasi-totalité des villes européennes sont situées au niveau de l'Espagne. Paris et Marseille se retrouvent

ainsi au niveau de Cordoue, ville où les conditions de vie, d'habitat et de disponibilité en eau sont totalement différentes de ce que nous connaissons. Clairement, ce qui est mis en œuvre à Paris ne conviendra pas pour un climat de ce type. Des cartes établies par deux autres équipes livrent la même tendance, à savoir une augmentation des températures de l'ordre de 3 à 4 degrés, une hausse des précipitations dans le nord de l'Europe, un recul dans le sud et le bassin méditerranéen.

A l'échelle d'une ville, les tendances sont insuffisantes et des données précises sont indispensables aux urbanistes, aux gestionnaires des eaux par exemple. Or ces données ne sont pas disponibles. Il est donc extrêmement complexe de gérer des infrastructures dans ces conditions d'incertitude. Les personnes qui travaillent à maintenir notre confort et à nous isoler des problèmes environnementaux sont actuellement confrontées à un véritable défi.

Les catastrophes naturelles non seulement touchent plus les pays en développement, mais elles représentent de surcroît un réel frein au développement. Les coûts des catastrophes naturelles sont plus élevés néanmoins dans les pays riches car plus d'équipements sont exposés à la destruction (environ 500 à 600 milliards de dollars sur les 25 dernières années).

Mais c'est dans les pays pauvres que les catastrophes naturelles ont les conséquences les plus néfastes. Pour ne prendre qu'un exemple, le Guatemala, qui a été touché par deux cyclones dans les années 1990, a mis dix ans à reconstruire ce qui a été détruit. Ce pays a donc dû réparer des infrastructures endommagées au lieu d'investir dans les nouvelles infrastructures nécessaires à son développement économique. Pour ce type de pays, la réduction du risque de catastrophe constitue un enjeu majeur. Cela est d'autant plus vrai que le coût des catastrophes est de plus en plus élevé. Cependant, les conséquences ne sont pas seulement financières. Elles peuvent également être politiques, à l'image de ce qui s'est passé au Pakistan Oriental en 1970 à la suite du passage du cyclone Bola. Celui-ci a servi de déclencheur et a entraîné une radicalisation du conflit entre le Pakistan Oriental et le Pakistan Occidental, menant à la sécession et à la création – violente – du Bangladesh. Dans les années 1930, les Etats-Unis ont connu le Dust Bowl, phénomène de baisse des précipitations qui a touché les grandes plaines. Il s'en est suivi une forte migration en Californie, ayant entraîné un développement des bidonvilles, un retour du choléra, l'apparition de tensions sociales. Cette situation ne s'est résolue que par une volonté politique forte pour intégrer économiquement et socialement cette population. Cet exemple donne une idée du défi que peut représenter un problème climatique dans une région où l'agriculture constitue une part importante de l'activité économique. Plus récemment, le cyclone Mitch au Honduras et au Guatemala a provoqué le départ de près de 200 000 réfugiés vers les Etats-Unis. Le même nombre de personnes a été évacué après le cyclone Katerina.

II. L'adaptation

Les impacts sont potentiellement dangereux, ce qui incite à les préparer pour s'adapter et éviter ainsi les crises les plus importantes. Je souhaite passer en revue quelques points importants en la matière.

- Les infrastructures durent longtemps. Lors de la construction de nouvelles, il convient donc de prendre en compte dès aujourd'hui que le climat changera. L'exemple des stations de ski de moyenne montagne est probante à cet égard.

- Il est nécessaire d'anticiper les crises et se préparer à les gérer au mieux. Les crises concernent dans un premier temps les secteurs devenus non rentables : agriculture, tourisme, eau, etc. Après une décroissance régulière, la crise intervient lorsque le seuil de viabilité des activités est atteint, à l'instar de ce que connaissent les pêcheurs actuellement. Dans les pays pauvres, il s'agit par exemple de se préparer à un exode rural plus important si les productivités agricoles décroissent.
- Préparer les crises provoquées par les catastrophes naturelles peut aussi consister à accueillir des réfugiés dans des conditions leur permettant de commencer une nouvelle vie, et à éviter que les catastrophes ne soient trop graves en gérant au mieux les risques d'inondation par exemple. Le cas de la Nouvelle Orléans est emblématique.
- Le point le plus important dans les pays pauvres est le développement économique. Il s'agit de limiter le nombre de personnes vivant de l'agriculture vivrière en créant d'autres secteurs moins vulnérables. Ces pays deviennent ainsi plus capables de gérer les crises. Cela sous-entend un soutien financier, mais aussi scientifique et technique.

Tous les impacts qui seront bien anticipés pourront être bien gérés. Pour appréhender les risques naturels, nous devons être très prudents. En effet, hormis en Hollande, les risques naturels dans le monde sont très mal traités. Cela augure mal des impacts à l'avenir du changement climatique.

III. Les mesures à mettre en place

Un moyen simple de gérer le changement climatique est de le ralentir et de le limiter. L'adaptation ne constitue pas une garantie face aux impacts des changements climatiques. Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent en revanche d'une amélioration. Des incertitudes persistent néanmoins, notamment quant aux concentrations de gaz acceptables. Cela relève de jugements de valeurs d'ordre éthique, mais aussi d'ignorance scientifique quant à la rapidité du changement climatique selon les zones géographiques. Les temps de décision étant longs, il importe néanmoins d'arbitrer aujourd'hui, sans connaître réellement l'objectif recherché. Dans ces conditions, il est nécessaire de rechercher des solutions réversibles, qui permettront de relâcher la contrainte en fonction de l'évolution observée des émissions. La situation d'incertitude conduit à un pessimisme rationnel, à une surestimation des conséquences possibles.

Pour réduire les émissions, quelques points doivent être présents à l'esprit de tous. Il s'agit d'un problème :

- global, qui doit faire l'objet d'accords internationaux ;
- à long terme, imposant de donner des signaux fermes et stables ;
- nécessitant une volonté politique crédible de tous les acteurs.

Nous sommes souvent pessimistes dès lors qu'il s'agit des changements climatiques. Toutefois, face à l'ampleur de la prise de conscience intervenue au cours des cinq dernières années, nous avons le droit d'être optimistes. Les enjeux dans les prochaines années portent sur les suites données à l'accord de Kyoto et aux actions dans chaque pays en matière de transport, d'énergie, etc.

Des théories controversées

Frédéric DURAND

Géographe et Maître de conférences à l'Université de Toulouse Mirail

Le réchauffement climatique est un sujet vaste, complexe et très polémique. Il existe quatre positions face à ce problème :

- reconnaître l'existence d'un changement climatique, d'origine anthropique, et agir ;
- dresser le même constat, mais décider qu'intervenir serait trop coûteux ou trop tardif ; telle est la position de Bjorn LAMBORG ;
- reconnaître un certain réchauffement, aux origines géologiques, solaires, cosmiques, etc. et demander des études supplémentaires ; telle est la position de Claude ALLEGRE ;
- nier le réchauffement.

La troisième position est souvent défendue par des scientifiques centrés sur leur discipline ou des entreprises guidées par des agendas financiers comme Exxon Mobil, qui a proposé de verser une bourse de 10 000 dollars à tout chercheur apportant la preuve que le réchauffement n'était pas d'origine anthropique.

Je souhaite exposer quatre arguments fréquents, mettant en cause la théorie de la dimension anthropique du réchauffement :

- l'empirisme : en l'absence de théorie, les éléments avancés ne sont pas scientifiques ;
- le catastrophisme ;
- le climat a de tout temps varié ;
- la multiplicité des incertitudes.

I. L'empirisme

La vision empiriste met en avant le fait que le climat a fortement évolué depuis l'an 1000. Pourtant, il est faux d'affirmer qu'il n'existe pas de théorie du réchauffement climatique. En effet, celle-ci date de 1896 et est le fruit de la réflexion d'un Prix Nobel de Chimie suédois, SVANTE ARRHENIUS, qui a montré la corrélation entre la concentration de dioxyde de carbone et la température de la terre. Dans un article, il a imaginé ce que deviendrait la terre face au doublement de la concentration de CO². Il a conclu que la température de la terre en serait augmentée de 4 à 6° centigrades. Plus d'un siècle plus tard, les climatologues travaillent toujours sur cette fourchette. Face à cette approche, il n'existe pas de théorie alternative. Ceux qui la critiquent s'appuient sur des éléments empiriques, qui n'invalident pas la théorie.

II. Le catastrophisme

Selon la vision catastrophiste, des écologistes extrémistes, voulant absolument réformer la société, se serviraient du réchauffement climatique comme d'un levier pour imposer leur volonté de refus de la science et de la société de consommation contemporaine. Cette approche est également inexacte car les premiers à avoir voulu travailler sur le changement de climat pensaient que les effets pourraient être positifs. Ils estimaient que l'augmentation de la température pourrait accroître la production végétale, améliorerait les rendements agricoles et mettrait fin aux famines. On retrouve cette vision dans les travaux de Guy CALENDAR en 1938 ou de Gilbert PLACE en 1956. C'est seulement à partir de 1963 que les conséquences négatives du réchauffement ont été envisagées.

III. Le climat a toujours varié

Depuis la formation de la terre il y a 4,5 milliards d'années, on distingue plusieurs échelles. Depuis 2,5 millions d'années intervient le cycle de Milankovitch avec des périodes de glaciation tous les 100 000 ans. Depuis 1 000 ou 2 000 ans, les archives montrent des phénomènes climatiques parfois brusque ou extrêmes, comme en témoignent les écrits d'E. LEROY LADURIE. Les observations des dernières décennies montrent une variabilité des saisons.

L'existence de tels phénomènes n'infirme pas la théorie de la concentration des gaz à effet de serre, qui ont véritablement un impact. Le climat a changé depuis la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Nos points de repère sont ceux d'un climat entrant dans une période de réchauffement. Le changement aujourd'hui est 100 à 1 000 fois plus rapide que tout ce que nous avons connu dans les ères géologiques précédentes.

IV. Les incertitudes

Certains avancent que ce serait le soleil qui contribuerait à l'essentiel du réchauffement et qu'il y aurait beaucoup d'incertitudes sur le rôle des gaz à effet de serre. En réalité, ces incertitudes sont moins importantes que ce qui est parfois annoncé. Il apparaît effectivement que le soleil intervient dans le réchauffement, mais seulement à hauteur de 10 à 20 % du phénomène actuel. Cela montre bien la nécessité de chercher des causes ailleurs, et notamment dans les activités anthropiques. Certains avancent des incertitudes quant aux modèles. Toutefois, les fourchettes de projections de hausse des températures sont principalement liées aux scénarios d'évolution des émissions. On peut avancer désormais avec un niveau extrêmement élevé de probabilité que si aucun changement n'intervient, les conséquences seront dramatiques. D'autres encore contestent les résultats du GIEC. Or il s'agit d'une structure ouverte et tous les gouvernements intégrés à la démarche disposent d'experts analysant les conclusions publiées. Si des arguments scientifiques permettaient de contester réellement les conclusions du GIEC, ces pays pourraient les nuancer ou modifier la teneur des rapports, ce qui n'est pas le cas. On a également constaté que la plupart des grandes académies scientifiques a pris position, reconnaissant ainsi l'importance et la dimension anthropique du réchauffement, dans les pays du Nord comme les USA, le Japon, l'Europe, la Russie, mais aussi du Sud comme la Chine et l'Inde. En France, une réunion de l'Académie des Sciences est intervenue en mars 2007 suite à des déclarations dans la presse de Claude ALLEGRE mettant en doute la réalité du réchauffement. Les conclusions de cette réunion ont montré la

faiblesse des arguments de ceux qui niaient ou minimisaient le rôle de l'homme dans le changement climatique, par rapport à ce qui est annoncé dans les rapports du GIEC.

Face à un tel *consensus*, pourquoi agir aussi peu ? Malgré les incertitudes scientifiques, la convergence est forte. Les deux problèmes majeurs tiennent dans l'absence de solution technique miracle. On ne sait pas comment résoudre le problème. Les problèmes ne peuvent pas être résolus uniquement de façon technique. Ils nécessitent aussi des actions dans les domaines socio-économiques, mais ces dernières impliquent une réflexion complexe sur les modèles de société et une révision en profondeur de nos pratiques puisque comme l'a indiqué le gouvernement français depuis plusieurs années, et notamment Jean-Pierre Raffarin dès 2003, nous allons devoir diviser nos émissions de gaz à effet de serre par quatre d'ici 2050, ce qui va demander des efforts réels.

Table ronde

Marc GILLET

Je souhaite aborder la question des incertitudes. Il me semble que nous sommes tous trois d'accord sur le fait que la cause essentielle du changement climatique est l'activité humaine. Le seul autre facteur de réchauffement identifié par les scientifiques pourrait être une petite augmentation de l'intensité du soleil, mais celle-ci n'expliquerait au plus que 10% du changement observé. Ce point a fait l'objet de débats au GIEC en début d'année, car nous ne disposons pas de mesures précises de l'intensité solaire avant les satellites, et sommes donc obligés de recourir à des mesures indirectes. Nous intégrons également l'idée qu'une part de phénomènes que nous ne connaissons pas pourrait intervenir.

Les incertitudes sont faibles lorsque l'on considère le phénomène du changement climatique au niveau mondial. En revanche, les conclusions concernant les conséquences locales du changement climatique sont souvent moins robustes. La seule façon de les quantifier repose en effet sur l'utilisation des modèles, qui doivent reproduire les évolutions passées et prévoir ce qu'il adviendra. Les différences de conclusions concernent l'ampleur du réchauffement, estimée entre 2 et 6 degrés. Les incertitudes sur les conséquences portent dans les deux sens. Certains modèles envisagent des phénomènes naturels extrêmes plus fréquents alors que d'autres prévoient une baisse de leur fréquence. Cela concerne les cyclones, mais aussi la circulation océanique, les rétroactions chimiques.

Il s'agit donc désormais de préciser ces incertitudes par des études, notamment au niveau local.

Stéphane HALLEGATTE

Ce point me semble primordial. Nous savons que nous nous trompons car les modèles sont imparfaits et nous ne comprenons pas tous les phénomènes. Nous essayons de ne pas tendre vers trop de catastrophisme ou de prudence. Cela engage une responsabilité importante. S'agissant de la canicule française de 2003, l'attitude des scientifiques a montré une trop grande prudence face aux conséquences d'un tel événement. De ce fait, n'ayant pas prévu les conséquences, nous n'avons pas été capables de les gérer. La responsabilité des scientifiques est donc d'autant plus considérable que nous n'avons aucun moyen de juger du bon niveau d'alerte. Nous cherchons donc à faire entendre que ces incertitudes justifient l'action.

LAMBORG conteste Kyoto, affirme que les mesures de réduction des émissions sont trop coûteuses à mettre en œuvre et que les sommes pourraient être affectées à d'autres objectifs. Le prix de Kyoto a ainsi été estimé à 1 000 milliards de dollars. Or lorsque les pays ne signent pas l'accord, cela ne signifie pas pour autant qu'ils utilisent l'argent pour faire autre chose. En outre, ces personnes évoquent deux problèmes différents : une aide au développement sous forme monétaire d'un côté et une modification de la structure économique et énergétique d'un pays de l'autre. Il est donc profondément malhonnête de comparer ces deux coûts.

Frédéric DURAND

Je suis parfaitement d'accord avec ces propos. Le coût financier et humain du réchauffement ne justifie pas d'affirmer que l'on va aider les pays à se développer plutôt que leur donner les moyens de se protéger des cyclones. Cela revient à déplacer le problème de manière spéculative. Il convient de faire connaître les positions de ceux qui dénotent pour permettre de comprendre et désamorcer les discours les plus contestables.

Je souhaite insister sur une différence entre climatologie et météorologie. Au niveau local, nous sommes incapables de faire des prévisions météorologiques à long terme. En revanche, si l'on aborde la question d'un point de vue des dynamiques du climat, à partir de nos connaissances en physique et en chimie, on peut affirmer qu'avec l'accroissement actuel des émissions de gaz à effet de serre, la machine climatique de la Terre connaîtra des bouleversements importants, avec des différences géographiques selon les approches. Par exemple, certains envisagent une période glaciaire sur l'Europe en raison de changements de courants océaniques. Un tel phénomène pourrait intervenir. Cela ne remet toutefois pas en cause la théorie générale du réchauffement, mais montre que des bouleversements graves pourraient intervenir y compris de très forts refroidissements localisés et passagers, dans un contexte global de réchauffement. Des hypothèses apparemment contradictoires s'inscrivent donc dans la même logique. Comme l'avait calculé le prix Nobel de Chimie ARRHENIUS dès 1896, plus la concentration en gaz à effet de serre de l'atmosphère augmentera, plus le système sera perturbé, sans que l'on sache précisément dans quelle zone cela se manifesterait le plus.

Il a d'ailleurs été déclaré que les pays pauvres seraient les plus menacés. Je n'en suis pas certain et ce discours me semble risqué. Nous sommes peut-être paradoxalement plus vulnérables que certains pays d'Afrique ou d'Asie. Paris serait plus perturbée par une inondation qu'une capitale d'un pays moins avancé techniquement.

Stéphane HALLEGATTE

Il est vrai que les catastrophes dans les pays développés ont des coûts considérables en termes économiques. Néanmoins, le cyclone Bola a entraîné 300 000 morts au Bangladesh. On ne peut imaginer de telles conséquences dans les pays développés, tout comme la famine causée par la sécheresse dans des pays où l'agriculture est le seul moyen de subsistance. Les échelles sont donc différentes.

(Enregistrement interrompu).

Frédéric DURAND

Vouloir diviser les émissions mondiales par deux dans les pays du Nord dans le but de limiter le réchauffement à deux degrés, seuil considéré comme critique et dangereux, est à la fois ambitieux par rapport aux changements que cela nécessiterait et minimaliste ou insuffisant par rapport aux données chiffrées dont nous disposons. À l'échelle des pays industrialisés, il faudrait plutôt diviser les émissions par quatre, si l'on veut éviter de dépasser le seuil de 450 parties par millions (ppm) de concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

Marc GILLET

L'objectif de 450 ppm a été fixé il y a dix ans. Les modèles du GIEC étaient alors moins pessimistes. Ils prennent désormais en compte les liens complexes entre les rejets de carbone et la terre. Le but n'est pas inatteignable, mais synonyme de réductions très importantes, dans les prochaines années.

Débat avec la salle

L'animateur

Vous avez évoqué toutes les conséquences envisagées, sans néanmoins aborder celles sur la biodiversité (monde végétal et insectes).

Concernant le changement de modèle de développement, vous avez laissé entendre que le changement climatique entraînerait une rigueur supplémentaire et une plus grande difficulté à vivre de façon confortable et harmonieuse. Ce point constitue-t-il une certitude ou est-il discutable ?

Stéphane HALLEGATTE

Nous cherchons à modifier considérablement la structure de l'économie. Cela engendrera des coûts lors de la transition. La durabilité de certains éléments de confort très énergivores, comme les transports en avion, n'est pas assurée. Certaines actions actuelles, rendues possibles parce que l'énergie est accessible, ne le seront plus dès lors que la baisse des émissions sera effective et que l'émission de carbone sera considérée à son prix réel. Se pose dès lors la question philosophique : peut-on vivre beaucoup mieux en produisant beaucoup moins ? Personne n'a jusqu'ici proposé de vrai changement de la société.

Marc GILLET

Le prix du pétrole était bas jusqu'à récemment. S'il reste au niveau actuel, des évolutions interviendront. Nous constatons d'ailleurs en Europe une baisse depuis deux / trois ans des émissions liées aux transports.

La biodiversité constitue un sujet essentiel. Le GIEC annonce une perte de 20 % des espèces suite à l'augmentation de la température de 3 degrés. Cette question fait l'objet d'un *consensus* des scientifiques. Le réchauffement de l'eau aurait en outre des effets sur les récifs de corail, qui sont sensibles aux écarts de température.

Le domaine de la santé est également complexe. Les inquiétudes sont majeures, notamment quant aux maladies transmissibles. Nous attirons l'attention sur la fièvre catarrhale ovine. Des études ont été menées, notamment en France, faisant craindre un développement de certaines maladies en raison du réchauffement climatique. Les effets des canicules, en particulier en termes de pollution et d'augmentation de pollen, ont été identifiés. Nous devons surveiller ces points.

Frédéric DURAND

S'agissant de la biodiversité, des effets de zones interviendront. Les espèces devront migrer. On considère actuellement, en raison de diverses causes, que nous sommes face à la sixième grande extinction d'espèces de la planète. La dernière remonte à 65 millions d'années et a amené la disparition des dinosaures.

Concernant les changements de mode de vie, Jean-Pierre RAFFARIN a dit qu'il était nécessaire de diviser les émissions européennes et japonaises par quatre ou cinq et celles de l'Amérique du Nord, des pays pétroliers ou de l'Australie par dix. Aucune énergie ne permet de garder le mode de vie actuel avec cette perspective. Cela induit donc nécessairement des changements de comportements, dont certains seront vertueux.

Un participant

Qu'en est-il de l'impact du changement climatique sur l'eau potable ?

Stéphane HALLEGATTE

Il s'agit du changement qui aurait le plus de conséquences sur l'Homme. Néanmoins, à l'échelle globale, on attend plus de pluie. Les problèmes sont donc avant tout locaux : région méditerranéenne, Moyen Orient, zones montagneuses où la neige et les glaciers faisaient office de stockage naturel d'eau.

Marc GILLET

Les questions d'accès à l'eau potable sont liées à de nombreux éléments autres que le changement climatique. En effet, le problème de la qualité, qui dépend des activités humaines, se pose également. La fabrication de l'eau potable nécessite des investissements considérables. Nous trouverons toujours de l'eau, mais la pollution ou le manque d'adduction risquent d'être problématiques.

Frédéric DURAND

En 1974, René DUMOND avait affirmé que l'eau deviendrait un jour une denrée rare en France, provoquant l'hilarité générale. Trente ans plus tard, l'eau est devenue un élément de crise.

Un participant

Les économistes réagissent en fonction du marché. Les philosophes s'orientent vers une décroissance. Les techniciens mettent en avant une nouvelle énergie. Les politiques avancent une loi et des directives. Comment intervenir face au changement sans contradiction ?

Stéphane HALLEGATTE

La solution réside dans une alliance des modes de vie, des technologies, du politique. Il n'existera pas de solution miracle. Pour obtenir une décroissance, la solution doit être trouvée dès lors que la prise de conscience est effective. Des permis d'émission négociables, ayant créé un prix du carbone, ont été mis en place au niveau européen. Ce système fonctionne bien dans l'industrie. Dans le domaine ménager, des labels et des normes sont nécessaires. Dans d'autres domaines, des taxes apparaissent. L'idée est donc d'utiliser de façon pragmatique des outils, des incitations, etc. en fonction des situations et des pays.

La question de la décroissance est incongrue dans les pays en développement. En outre, quelle forme peut-elle prendre ?

L'animateur

Un auteur écrivait : « *En histoire, la même heure sonne à la cuisine et au salon* ». Il insistait alors sur la simultanéité des événements, des idées et des découvertes, à des endroits différents. Je partage votre vision selon laquelle il convient de choisir les outils les plus adaptés à la situation et à l'endroit. Cela montre également qu'il n'existe pas de solution organisée.

Frédéric DURAND

Une croissance du Sud pourrait être envisagée pendant que les pays du Nord décroiraient.

Il existe des groupes de travail qui réfléchissent à des solutions pour parvenir à l'objectif fixé par le gouvernement français, notamment « Facteur 4 » et « Négawatt ». Leurs conclusions tendent à dire que trois tiers d'efforts sont nécessaires en matière de nouvelle technologie, d'amélioration de l'efficacité énergétique et de baisses d'émissions s'inscrivant dans le sens d'une décroissance des rejets.

Stéphane HALLEGATTE

L'urgence impose de prendre des mesures d'ici dix ans. Nous ne pouvons attendre de disposer d'une vision alternative de la société pour commencer à agir. Il faut envisager de déconnecter croissance économique et croissance des émissions.

Marc GILLET

Selon les secteurs, les échelles de temps sont différentes. Dans le cadre du logement, les gisements de réduction d'émissions sont importants, à l'image de l'isolation. Ils pourraient être mis en œuvre en rapportant de l'argent plutôt qu'en coûtant à la société. D'autres secteurs, à l'image des transports, sont plus difficilement appréhendables car la voiture individuelle constitue un élément majeur pour les gens. Nous pourrions envisager de faire fonctionner la société en recourant majoritairement à l'électricité, même si cela serait plus coûteux.

L'animateur

Les coûts de transition d'une économie à une autre peuvent être considérables, tout en augmentant les taux de croissance.

Stéphane HALLEGATTE

Le taux de croissance concerne la production, y compris de biens inutiles. Les catastrophes naturelles s'accompagnent généralement d'une croissance du PIB en raison de la reconstruction.

Des moyens sont déployés pour assurer une transition d'une organisation à une autre plutôt que pour être alloués à une autre activité.

Un participant

Les intervenants ont pointé les pénuries engendrées par le réchauffement climatique. Qu'en est-il des risques géopolitiques, notamment des guerres ?

Frédéric DURAND

Le Pentagone a produit plusieurs rapports sur ce sujet. Ils concluaient à une éventuelle guerre entre les Etats-Unis et la Chine d'ici 2025, après des déstabilisations dans de nombreuses zones. Les scénarios catastrophes existent. Les sociétés humaines doivent mettre en œuvre toutes leurs capacités pour qu'ils ne se concrétisent pas.

Stéphane HALLEGATTE

Durant les 50 dernières années, 1 400 cas d'interactions entre pays pour des problèmes de pénurie d'eau ont été dénombrés, parmi lesquels 1 200 ont abouti à des accords de coopération. Une petite dizaine de cas a conduit à une mobilisation des armées. La pénurie des ressources entraîne donc un surcroît de collaboration et de diplomatie.

Il me semble extrême d'envisager des conflits internationaux suite au changement climatique. Le scénario le plus probable ne s'appuie pas sur des guerres, mais des déstabilisations internes qui peuvent conduire à des guerres civiles.

L'animateur

Les déplacements de population et les tensions liées à ces flux doivent être considérés.

Frédéric DURAND

Certaines fourchettes larges prévoient 200 millions de réfugiés climatiques. Cela montre l'ampleur des risques et des conséquences humaines.

Un participant

L'année 2029 marquera le centenaire du krach de 1929 et la fin de l'ère du pétrole. Il serait nécessaire que les extrapolations prennent en compte le proche avenir.

Stéphane HALLEGATTE

La raréfaction du pétrole est prise en compte dans les scénarios sur les émissions des gaz à effet de serre. Il existe un *continuum* entre le pétrole actuel, le pétrole sous forme de boue, voire le charbon

dont les ressources sont inépuisables. A aucun moment, la concentration des émissions de gaz ne sera stoppée par la raréfaction des carburants fossiles.

Le participant

Les biocarburants ne constituent pas une solution.

Marc GILLET

On ne peut remplacer le pétrole par des biocarburants. Des doutes persistent en outre quant à la production de certains. Il s'agit néanmoins d'une solution parmi d'autres énergies renouvelables. La canne à sucre est la plus porteuse d'espoirs. Néanmoins, cela ne doit pas concurrencer l'alimentation ou la production de la forêt.

Frédéric DURAND

On reçoit annuellement 6 000 fois plus d'énergie du soleil que ce dont nous avons besoin. Or nous n'avons pas su, ou voulu, nous donner les moyens d'élaborer des technologies pour la maîtriser. Cela est d'autant plus dommage que le solaire allié à l'hydrogène conduit à une énergie quasi-illimitée.

Le nucléaire ne paraît pas aujourd'hui une véritable solution. En effet, nous disposons de réserves d'uranium pour 50 à 70 ans alors que le nucléaire représente 6 % de l'énergie mondiale. La généralisation du nucléaire classique conduirait à un épuisement rapide des réserves d'uranium, dans un contexte où la surgénération et la fusion ne permettent pas d'envisager des débouchés à l'échelle industrielle avant de nombreuses décennies.

Un participant

La polémique est grande actuellement concernant le rôle du nucléaire.

Frédéric DURAND

J'ai répondu en partie, mais je souhaite soulever le problème de l'été. Les centrales nucléaires ont besoin d'eau pour être refroidies. Au cours des derniers étés, il a été nécessaire de fermer plusieurs centrales ou de modifier les normes en Europe pour leur permettre de rejeter une eau plus chaude que ce qui est souhaitable pour le maintien des écosystèmes des rivières.

Stéphane HALLEGATTE

Le problème est que les centrales actuelles ont été construites à un moment où l'on ignorait que l'eau deviendrait plus chaude. Cela prouve la nécessité d'anticiper.

(Enregistrement interrompu)

Un premier avion commercial fonctionne à l'éthanol. Dans ces conditions, l'avion pourrait devenir acceptable. Le solaire thermique pourrait constituer la solution pour l'électricité des villes. Il est nécessaire de réfléchir selon le principe 1 besoin / 1 moyen et non de chercher à résoudre tous les problèmes conjointement.

Un participant

Pour un profane, l'augmentation de la température de deux degrés paraît négligeable.

Marc GILLET

Les deux degrés constituent une limite entre des changements qui pourraient être acceptables, voire bénéfiques selon certains, et une zone floue quant aux conséquences possibles. Au-delà de deux degrés, les incertitudes croissent, notamment en matière de fonte des glaces. La fonte des glaces au Groenland, qui s'étendra heureusement sur plusieurs siècles, entraînerait une hausse de 6 mètres du niveau de la mer. Pour la biodiversité, le GIEC annonce 30 % de disparition d'espèces pour une augmentation de température comprise entre 1,5 et 3 degrés.

Stéphane HALLEGATTE

Quatre degrés de moins qu'actuellement signifient 3 kilomètres de glace recouvrant l'Europe, soit une ère glaciaire. Lorsqu'on évoque la température globale, il faut être conscient que les changements locaux peuvent être supérieurs. Ces deux degrés représentent un index des conséquences du changement climatique plus qu'une valeur à chercher à comprendre comme telle.

Marc GILLET

Ces deux degrés sont inférieurs aux fluctuations observées d'un jour à l'autre. Dans ce cas, la moyenne est globalement conforme et les organismes rétablissent leur santé. Les espèces déjà menacées pour d'autres raisons et celles qui se déplacent plus difficilement sont les moins tolérantes.

Frédéric DURAND

Les coraux ne supporteraient pas un réchauffement de plus de deux degrés. Cela aurait un impact extrêmement grave sur la biodiversité marine. Les modélisations prévoient qu'un dépassement de 450 ppm de dioxyde de carbone s'accompagnerait d'un réchauffement de deux degrés. Le niveau actuel est de 380 ppm. Au rythme actuel, nous atteindrions le seuil critique dans 30 ans.

Stéphane HALLEGATTE

Le seuil de 450 ppm concerne les équivalents CO². Or il existe d'autres gaz, amenant le taux actuel à 430 ppm. En outre, il faut comprendre que changer un peu la moyenne implique un grand changement des extrêmes. L'augmentation de la moyenne d'un degré en France multiplie par 100 à

200 la probabilité d'une canicule type 2003. Cela illustre en quoi ces deux degrés apparemment négligeables peuvent avoir des conséquences qui ne le sont pas.

L'animateur

Il existe un ouvrage d'E. LEROY LADURIE sur l'histoire du climat. Il relate deux hivers froids vers les années 1780 à Paris ayant entraîné la mort de la moitié de la population. De même, le mot Groenland vient de vert.

Frédéric DURAND

Trois grands facteurs interviennent sur l'évolution du climat :

- l'activité solaire ; des cycles ont été établis et expliquent des périodes de froid ou de chaleur plus importantes ; nous serions dans une période plus chaude actuellement ;
- les éruptions volcaniques catastrophiques peuvent conduire à un abaissement de la température sur quelques mois ;
- les fluctuations de la concentration de gaz à effet de serre ; cet impact est essentiellement l'explication du réchauffement actuel ; il apparaît que l'excédent de carbone est dû aux combustibles fossiles.

Marc GILLET

Je souhaite faire un point sur les idées reçues, à l'image de ce qui est affirmé à propos du Gulf Stream qui réchaufferait la côte ouest de l'Europe par rapport à la côte est américaine. Ce phénomène s'explique en fait par une circulation atmosphérique différente entre les deux zones. S'agissant du Groenland, je soupçonne une forte propagande. En effet, à l'époque où ce mot a été créé, Erik Le Rouge cherchait à peupler cette terre et devait donc la présenter sous un jour avenant.

Stéphane HALLEGATTE

L'arrêt de la circulation des zones océaniques au dessus de l'Atlantique limiterait le réchauffement en France. La situation serait plus problématique en Angleterre.

Sur la référence au passé, je vous renvoie à un ouvrage de Gerald DIAMOND intitulé « Effondrement ». Il propose un travail intéressant sur les petites îles du Pacifique, qui ont connu des évolutions différentes en fonction de l'activité humaine. Il montre que, dans les îles qui ont disparu, des conflits pour les ressources sont apparus. Au contraire, celles qui ont survécu ont vu le développement de moyens de partage des ressources.

Une participante

Je vous remercie de la clarté des exposés.

Je préférerais que l'on évoque des agro-carburants plutôt que des biocarburants, qui ne sont pas réalisés à partir de plantes biologiques.

Nous avons une idée très occidentale du développement des pays. Selon nous, ils doivent reproduire ce qui nous mène aujourd'hui à l'impasse. Nous devons trouver une solution pour développer des sociétés durables, sinon nous disparaîtrons.

Stéphane HALLEGATTE

J'ai l'impression que des pays comme le Brésil, l'Inde ou la Chine ont changé de mode de fonctionnement. L'Europe et les Etats-Unis ne sont plus capables d'imposer un modèle à ces pays. Il est en outre rassurant de voir la prise de conscience du problème environnemental en Chine.

La participante

Aujourd'hui, le monde gère le marché. C'est pourquoi on déforeste le Brésil.

Stéphane HALLEGATTE

En Chine, le développement est peu lié au marché. Cette économie reste planifiée au niveau des infrastructures. Les forces du marché ne décident pas des investissements chinois.

La participante

Mon discours était relié à la biodiversité. Des ethnies disparaissent actuellement, alors qu'elles avaient résolu de façon simple les problèmes de pénurie. Ces disparitions nous appauvrissent tous.

Frédéric DURAND

La société de production et de consommation de masse est devenue le modèle de référence. A cet égard, j'essaie de ne plus utiliser l'expression « pays développé », qui pose une référence alors que nous savons que notre mode de vie actuel n'est pas viable. Certains auteurs affirment même que nous sommes des économies mal développées ou surdéveloppées. Parler de pays « en voie de développement » impose intellectuellement une imitation. Il existe une course en avant, une guerre au développement dans nos sociétés. A cet égard, je citerai l'exemple du mouvement de contestation intervenu au Japon dans les années 1970, appelé le « mouvement habitant », pour remettre en cause la pollution. Le changement climatique amène à se poser de façon fondamentale la question du modèle de notre société.

L'animateur

Nous savons que la libération passe par l'imitation. Il s'agit d'abord d'acquérir l'efficacité d'un modèle avant d'évoluer par intégrations successives. L'exemple de la Chine est flagrant à cet égard : un pays marxiste-léniniste en apparence, qui joue le jeu de la globalisation, de l'économie de marché et demande à intégrer l'OMC. Pourtant, les pays qui se sont développés selon le modèle

dominant tendent à se différencier. La globalisation provoque un problème identitaire. De la même manière, pour les peuples, un besoin de différenciation émerge. Il existe ainsi des phénomènes contradictoires au sein de l'économie de marché.

Une participante

Toutes les approches mentionnées doivent être mises en œuvre. Cependant, vous n'avez pas évoqué l'une d'entre elles, qui semble pourtant importante. L'impact global est la somme de tous les impacts individuels. Pour une société viable, il serait nécessaire que la population mondiale s'établisse à 2 milliards d'individus. Or nous sommes déjà 6 milliards. Pourquoi ne pas avoir abordé la baisse du taux de fertilité humaine dans le monde ?

Stéphane HALLEGATTE

Personne n'avait envisagé le changement du taux de natalité dans les pays en voie de développement observé ces dernières années. Les projections portent sur 9 milliards d'habitants. Nous estimons qu'il n'existera pas de problèmes pour fournir de l'eau et nourrir cette population à condition qu'elle ne roule pas en 4X4 climatisé pour se rendre au travail. Il ne faut pas négliger la difficulté à contrôler la politique de natalité. Beaucoup a déjà été fait. La transition démographique est en cours et on envisage une stabilisation de la population d'ici à 2050. Le problème ne tient pas dans le nombre, mais dans le mode de consommation de ces personnes.

Marc GILLET

Je suis d'accord. Je précise que les deux pays les plus importants resteront l'Inde et la Chine. Je ne sais s'ils vivront comme nous le faisons actuellement. Cependant, ils ne pourront se permettre les gaspillages que nous nous permettons.

Frédéric DURAND

Les prévisions onusiennes tablent sur une population de 8 à 9 milliards en 2050, sauf bouleversement. Des politiques volontaristes ont été menées, comme celle de l'enfant unique en Chine. Des pays sont réticents culturellement à la contraception comme l'Inde. Dans certains pays du Sud, avoir des enfants signifie assurer son avenir en l'absence de système de retraite. Les problèmes ne sont pas simplement numériques, mais aussi socio-économiques.

L'animateur

Le modèle dominant occidental a démontré une corrélation entre développement économique, augmentation du PIB et baisse du taux de natalité. Les pays du Maghreb en sont une illustration récente.

Stéphane HALLEGATTE

Je souligne un réel problème de consommation de protéines animales, notamment de bœuf, dans les pays riches actuellement. Cela n'est pas tenable à l'échelle mondiale. Certains scénarios, notamment « Facteur 4 » prévoient le recours massif aux protéines végétales qui, en plus des avantages en termes de consommation d'énergie, d'eau et de surface au sol, ont des bénéfices prouvés au niveau de la santé. En divisant par deux la consommation de bœuf des pays riches, il est possible de nourrir facilement des milliards d'individus.

Un participant

On parle peu des particules ou aérosols présents dans les nuages, qui réfléchissent la chaleur et sont en contradiction avec les gaz à effet de serre. En luttant contre ces derniers, ne risque-t-on pas d'augmenter la température ?

Stéphane HALLEGATTE

Beaucoup de questions de cet ordre avaient été posées dans les années 1950 suite au refroidissement des températures globales. L'explication est la suivante : au début du développement économique, les combustions de carburants fossiles ont envoyé beaucoup de particules avec le CO², d'où un effet de compensation et de rayonnement plus fort. Cependant, ces aérosols limitaient l'effet du CO² et le réchauffement. Ces particules ont eu très rapidement des effets nocifs visibles, comme le *fog* sur Londres, des effets sur la santé. On sait lutter assez facilement contre grâce à des filtres. L'effet de balance entre les deux polluants décroît donc. La limitation des particules au niveau local a un effet réchauffant. Cela a poussé certains à utiliser ces particules pour contrôler le climat à l'échelle globale. La communauté scientifique s'accorde à penser que jouer sur des facteurs comme celui pour contrôler le climat mènerait à des catastrophes. Néanmoins, le fait de limiter les émissions d'aérosols explique l'accélération du changement climatique ces dernières années.

Frédéric DURAND

Nous n'avons pas abordé l'ingénierie climatique. Toutes les solutions envisagées sont très expérimentales et ont de quoi faire peur car elles interviennent sur des mécanismes difficilement contrôlables et souvent mal connus.

Une participante

Il existe deux populations face à la science :

- les scientifiques, qui envisagent que tout est issu d'un progrès des sciences ;
- ceux qui ont peur de la science.

Il serait nécessaire que les citoyens interrogent les scientifiques afin qu'ils nous donnent, chacun dans leur domaine, une explication. Ils doivent aussi accepter d'être interpellés. Cela peut les aider à échapper à une mainmise de laboratoires pharmaceutiques par exemple.

L'animateur

Telle sera notre conclusion. Je vous remercie d'avoir participé à cette conférence. Merci à nos intervenants de leur éminente contribution.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com

INDEX

Nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'orthographe des noms suivants :

Claudette ROUODO	15	Jacques TARDINO	15
Géraldine Cerf de Dudezelle.....	7	M. Yakoubi	11
Goteanum.....	15	Mégnèret de Chambot.....	6

De la présidentialisation de la Vème République

Cycle « La cité des hommes » Le 13 octobre 2007

Une présidentialisation plus apparente que réelle	2
Guy CARCASSONNE Professeur de droit public à l'Université de Paris X-Nanterre, Chroniqueur au <i>Point</i> , Membre du Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions de la Vème République	
Personnalisation du pouvoir et abaissement de la fonction présidentielle	3
Alain-Gérard SLAMA Professeur d'histoire des idées politiques à l'IEP de Paris, Membre du Comité Editorial du Figaro, Chroniqueur au <i>Figaro Magazine</i> et à <i>France Culture</i>	
Une refondation démocratique nécessaire	4
Claude ASKOLOVITCH Grand reporter au <i>Nouvel Observateur</i>	
Table ronde	7
Débat avec la salle	10

Une présidentialisation plus apparente que réelle

Guy CARCASSONNE

**Professeur de droit public à l'Université de Paris X-Nanterre, Chroniqueur au *Point*,
Membre du Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation
et le rééquilibrage des institutions de la Vème République**

Je commencerai par définir les termes. La notion de présidentialisation a une double signification : la présidentialisation politique et la présidentialisation juridique.

La présidentialisation politique est le phénomène par lequel un chef de l'Etat aspire à lui l'ensemble des pouvoirs – je ne vise personne en particulier –, donne le sentiment d'occuper l'ensemble du terrain, bref résume l'ensemble des institutions nationales. Ce mouvement qui, au demeurant, n'est pas tout à fait nouveau tend à confier au chef de l'Etat une responsabilité qui absorbe la totalité des autres.

La présidentialisation juridique est le passage, par des modifications substantielles de la Constitution, d'un régime qui aujourd'hui se définit techniquement comme un régime parlementaire, dans lequel malgré l'élection du Président de la République au suffrage universel direct, l'on continue à avoir un Gouvernement qui est responsable devant le Parlement, à un régime présidentiel, c'est-à-dire un régime de stricte séparation des pouvoirs dans lequel l'exécutif et le législatif sont irrévocables l'un par l'autre : le Président ne peut pas dissoudre le Parlement, le Parlement ne peut pas renverser le Gouvernement, et d'ailleurs il le peut d'autant moins qu'en règle générale, il n'y a ni Gouvernement ni Premier Ministre, il y a simplement une administration présidentielle : vous avez reconnu le modèle des Etats-Unis d'Amérique.

En ce qui me concerne, j'écarte tout de suite, au grand dam de certains, la présidentialisation juridique. Personnellement, je n'aime pas le régime présidentiel, même si je lui reconnais quelques mérites. Dans le cas de la France, l'adoption d'un régime présidentiel signifierait d'abord et avant tout non pas un renforcement du pouvoir du Président de la République, mais un renforcement des pouvoirs du Parlement. Pour ma part, je pense que ce régime présidentiel fonctionne mal aux Etats-Unis et en Amérique latine et qu'il présente des défauts intrinsèques très nombreux.

En revanche, concernant la présidentialisation politique, il ne fait aucun doute que, depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, il aspire à lui l'essentiel de la représentation de l'Etat et l'essentiel du fonctionnement de l'Etat. Il existe, de toute évidence, un style Sarkozy, au demeurant tout à fait assumé et théorisé par celui-ci, qui répète à l'envi « je n'ai pas été élu pour ne rien faire », « je mets en œuvre mon programme », « je me suis engagé auprès des Français... » Bref, toute la République se ramène à un « je ». Est-ce à dire que Nicolas Sarkozy est un Président qui a accentué la surpuissance du chef de l'Etat en France ? Je suis sceptique pour une raison conjoncturelle et une raison structurelle.

La raison conjoncturelle s'énonce en termes simples. La vérité du premier semestre n'est pas nécessairement la vérité du mandat. En d'autres termes, depuis son élection en mai 2007, Nicolas Sarkozy a occupé le terrain d'une manière spectaculaire. Est-ce à dire qu'il continuera à le faire de la même manière jusqu'à la fin de son mandat ? Je n'en sais rien, mais je peux affirmer qu'un certain nombre de précédents attestent qu'un même Président peut exercer sa fonction différemment selon les périodes. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que le malheureux François

Fillon peine à exister. Mais ceci est-il pour autant probant ? J'en doute beaucoup. Le Général de Gaulle disait à propos de la fonction de Premier Ministre : « Le Premier Ministre est là pour durer et pour endurer. » Le Premier Ministre se trouve aujourd'hui dans une situation difficile et l'on sait que sa vocation naturelle est d'être un fusible, c'est-à-dire celui qui s'interpose dans les périodes difficiles entre le peuple et le Président de la République. Aujourd'hui, il est évident que François Fillon n'est pas en mesure d'exercer cette fonction et que Nicolas Sarkozy ne le souhaite pas, mais chacun sait qu'un fusible n'est pas indispensable tant qu'il n'y a pas de court-circuit. Une fois que l'on a pris quelques décharges dans les doigts, l'on découvre que, tout bien considéré, l'existence d'un fusible peut correspondre à une nécessité. En d'autres termes, tant que tout va bien pour le Président de la République, on peut aisément comprendre qu'il n'éprouve pas le besoin de laisser le Premier Ministre se mettre en avant. Le jour où cela ira moins bien, peut-être reverra-t-on paraître l'hôte de Matignon sur le devant de la scène.

J'en viens à la raison structurelle. Nicolas Sarkozy a un style inimitable, est-il pour autant plus puissant que ses prédécesseurs ? Certes, il est plus présent médiatiquement, mais en termes de substance du pouvoir, je ne le crois pas. Sans même faire référence à la figure du Général de Gaulle, il me semble que Nicolas Sarkozy n'est pas plus puissant que ne l'était François Mitterrand en 1981 lorsqu'il avait pour le soutenir à l'Assemblée une majorité absolue. Et puis, Nicolas Sarkozy est incomparablement moins puissant que ne l'a été Georges Pompidou, car la France de Pompidou était une France dont la marge d'initiative n'était entravée par aucune règle européenne véritablement substantielle, l'Etat français de l'époque ne connaissait pas la décentralisation, l'autorité du Gouvernement n'était limitée par l'existence d'aucune autorité administrative indépendante, le Conseil constitutionnel ne fixait pas de bornes au pouvoir de la majorité présidentielle, le secteur public occupait des pans entiers du tissu économique. Nicolas Sarkozy est le chef d'un petit Etat par rapport à celui que présidait Georges Pompidou.

Bref, cette présidentialisation, même en ne prenant que l'acception politique, est plus apparente que réelle. Il n'en demeure pas moins que, dans le monde actuel, ce qui n'est qu'apparent produit en lui-même des effets réels. Il ne s'agit pas pour moi de sous-estimer la novation que porte en lui le style de Nicolas Sarkozy, il s'agit simplement de relativiser l'importance de ce changement.

Je trouve pour ma part que la Vème République fonctionne plutôt bien, ou en tous cas, peut fonctionner plutôt bien, et je persiste à penser qu'elle peut être améliorée. Depuis toujours, je plaide que la Constitution, c'est-à-dire la règle du jeu, de la Vème République est correcte même si elle est toujours perfectible. Ce qui a beaucoup manqué jusqu'à présent était davantage le talent des joueurs, mais ceci excède de très loin les compétences du droit constitutionnel.

Personnalisation du pouvoir **et abaissement de la fonction présidentielle**

Alain-Gérard SLAMA

Professeur d'histoire des idées politiques à l'IEP de Paris, Membre du Comité Editorial du Figaro, Chroniqueur au *Figaro Magazine* et à *France Culture*

J'ai été très impressionné par la prestation de Guy Carcassonne qui a présenté un tableau impeccable de la situation actuelle. Je vais le rejoindre d'ailleurs en indiquant que nous assistons

aujourd'hui à une personnalisation du pouvoir et à un abaissement de la fonction présidentielle. Il n'y a peut-être pas lieu de s'inquiéter tant en effet de l'extension démesurée de ce pouvoir que de l'abaissement de la fonction qui, selon moi, en résulte. Cela dit, j'ai tout de même des remarques historiques et culturelles à faire avant de rentrer dans le vif de mon propos.

Nous avons depuis 1958-62 des institutions stables. La France qui a changé si souvent de régime et de constitution avait-elle vraiment besoin que l'on remette en cause son texte et sa charte ? D'autant plus que cette charte, à mes yeux, s'inscrit profondément dans l'histoire nationale. De Gaulle était un monarchiste républicain. Dans son discours de Bayeux, il avait posé une idée qui me semble correspondre parfaitement à notre culture, c'est-à-dire le compromis entre d'une part un pays attaché à une certaine personnification du pouvoir à travers la fidélité à cet ancien régime dont la République a repris l'un des éléments essentiels, c'est-à-dire l'unification de la nation par l'Etat, et d'autre part un pays qui a l'individualisme profondément inscrit en lui. Le compromis de la Vème République était que ce monarque républicain présentait la particularité d'indiquer à la nation les grandes directions et que le Gouvernement était responsable devant le Parlement, avec à sa tête un Premier Ministre. Le Président de la République avait le droit de nommer qui il voulait comme Premier Ministre, mais en règle générale, à part le cas Pompidou et Barre, le Président de la République a désigné celui que le pays attendait comme le plus représentatif de la majorité en exercice. Le fait est que cet attelage fonctionnait.

Cette constitution se résume dans ce mot du Général de Gaulle, jouant avec ses bretelles : « il faut qu'une constitution soit élastique ». Effectivement, elle est susceptible d'interprétations variées, mais faut-il inscrire dans la Constitution l'esprit du temps ? C'est ma première pique dans le jardin de mon voisin que j'admire. Fallait-il vraiment créer cette commission de révision de la Constitution ?

Le Général de Gaulle, par la manière dont il savait ménager les équilibres entre la pente monarchique et la pente individualiste de notre charte fondamentale, savait porter en lui cette continuité. Giscard avait dit de lui d'ailleurs : « le Général de Gaulle a le sens de la durée ». Mitterrand avait également ce souci de ménager les équilibres. J'ai l'impression que nous avons eu une déviation avec l'excès des révisions constitutionnelles mises en œuvre sous Jacques Chirac. Je veux dire qu'il a voulu inscrire dans la Constitution l'esprit du temps. Faut-il nécessairement prendre en compte dans la révision de la Constitution l'humeur du moment ? On peut retourner l'argument. C'est sans doute le point faible de la situation présente.

La personnalisation du pouvoir à laquelle nous assistons coïncide avec un certain apaisement de la fonction présidentielle. Nous avons eu un Président qui, sur le perron de l'Élysée, a annoncé lui-même la composition du Gouvernement. L'ouverture prend un caractère totalement différent des ouvertures classiques qui ont toujours été opérées par la droite à l'égard de la gauche. Une ouverture qui ne se fait pas à l'aune d'une union nationale face à une situation d'urgence a un caractère d'allégeance personnelle. Les conquêtes de la gauche au sein du Gouvernement sont autant de gibiers rapportés par le talent personnel du Président. Cette personnalisation du pouvoir débouche à mon sens sur un abaissement de facto de la fonction présidentielle. Pourquoi ? En termes de communication, nous sommes dans une situation de cacophonie telle dans nos sociétés que, si l'on veut qu'un discours soit entendu, il faut qu'il passe par le Président. J'ai le sentiment que si une grève dégénère, elle apparaîtra comme une contestation personnelle et directe du Président de la République et surtout, lui-même a engendré la cacophonie à l'intérieur de son propre discours. Il s'est tant de fois exprimé que l'efficacité communicationnelle de la fonction présidentielle s'en trouve tarie. Autrement dit, la distinction entre les articles 5, 20 et 21 de notre

Constitution qui répartissent les tâches entre un Président arbitre et un Gouvernement qui conduit la politique de la nation me paraît sage. Quand j'entends dire que nos constitutionnalistes doivent mettre le texte en conformité avec la nouvelle pratique présidentielle, cela me fait froid dans le dos, parce que même de Gaulle a attendu la réforme de 1962 pour agir en conformité avec l'idée qu'il se faisait de sa fonction.

Une refondation démocratique nécessaire

Claude ASKOLOVITCH
Grand reporter au *Nouvel Observateur*

Mes estimés co-débatteurs qui tiennent à l'idée, à juste titre, que notre Constitution est une constitution parlementaire, n'ont pas eu un mot pour ce malheureux Parlement et pour ces députés réduits par quelques décennies de pratique de la Vème République à des fabricants de bons mots à usage de journalistes politiques. Nous sommes dans une constitution parlementaire dans laquelle le Parlement accepte gaillardement de ne pas jouer un rôle à la mesure de ce que l'on attend de lui. J'ai parfaitement conscience que je tiens ici des propos empreints d'un antiparlementarisme désuet, mais je m'exprime ainsi au nom de la dignité du Parlement.

Il ne s'agit pas tant de présidentialiser la Vème République ou de lutter contre sa présidentialisation, il s'agirait plutôt de républicaniser la République voire de la démocratiser. Ce n'est pas seulement le problème de Nicolas Sarkozy, c'est aussi le problème de Nicolas Sarkozy ; ce n'est pas seulement le problème de la Constitution, c'est aussi le problème de la Constitution, c'est le problème de nous tous, citoyens, hommes politiques, observateurs, journalistes français qui avons une manière particulière d'appréhender cette question.

De quoi parlions-nous hier alors que nous assistions à un débat organisé sous l'égide de Fadela Amara ? Nous ne parlions pas de politique de la ville, nous parlions des rapports de Fadela Amara avec Patrick Devedjian et des rumeurs de divorce du couple présidentiel. Dans les différents chantiers qui ont été lancés depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, se manifeste sa position de « roi » qui tranche parmi les propositions que lui soumet un parterre d'experts. On pourrait citer l'exemple du Grenelle de l'environnement ou de la révision constitutionnelle. De ce point de vue, retrouver une culture de débat public et de contestation est salutaire. Il est des pays, les Etats-Unis notamment, mais pas seulement, où les journalistes prennent en charge le débat public et sont capables de gêner le patron politique qui est en face d'eux. Il est un pays, le Royaume Uni, où le Premier Ministre peut se faire malmener par sa propre majorité dans des débats au Parlement : c'est ce qui s'est passé au moment de la guerre en Irak. Si nous ne retrouvons pas tous ensemble une capacité à débattre et à contester le chef, alors toutes les réformes constitutionnelles seront vaines.

Le problème n'est pas tant d'affirmer une stabilité institutionnelle en garantissant des pouvoirs aux uns et aux autres, le problème est d'accepter que ces pouvoirs soient limités. Bush ou n'importe quel autre Président des Etats-Unis peut perdre un arbitrage, un débat, un rapport de forces devant le Sénat ou la Chambre des représentants, il n'en reste pas moins le Président des Etats-Unis dans la pleine acception du terme. En France, quand on risque de perdre, on dissout. Il n'est de conception du pouvoir en France que sans contrainte. Je suis parfaitement d'accord avec la relativisation de ce pouvoir qu'a mise en exergue Guy Carcassonne, mais force est de reconnaître que la

« peopolisation » de la vie politique manifeste aussi notre incapacité à débattre. Il y aurait par exemple en ce moment un vrai débat à avoir dans l'opinion autour de Mme Sarkozy et du rôle qu'elle a joué ou qu'elle n'a pas joué dans la libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien en Lybie. Doit-elle en rendre compte ou non devant la représentation nationale ? C'est un vrai débat.

Affaiblissement de la réalité du pouvoir présidentiel, abaissement de la fonction présidentielle, accentuée par la pratique des deux derniers Présidents, François Mitterrand et Jacques Chirac, oui, bien évidemment. La France est un pays qui se mobilise passionnément autour d'une élection et une seule, une fois tous les sept ans jadis, une fois tous les cinq ans maintenant, et qui depuis 1988 a eu droit en réponse à de splendides mérovingiens. Ils avaient des excuses, des promenades à faire le long des quais de la Seine, des livres à acheter, une vie privée à protéger... à ceci près que, du point de vue du citoyen électeur, il y a de quoi se sentir désorienté. Pourquoi ? Parce que l'on n'a jamais eu le sentiment que la France était gouvernée efficacement qu'entre 1986 et 1988, pendant la tentative libérale de Jacques Chirac, qu'entre 1993 et 1995, sous Balladur, qu'entre 1997 et 2002, sous Jospin. En 1988, Mitterrand est réélu magistralement. Il nomme immédiatement un Premier Ministre en qui il ne croit pas pour démontrer que cet homme, Michel Rocard, n'est pas ce que les Français croient. De fait, il n'aura de cesse de dénigrer l'action de celui-ci a posteriori. En 1995, Jacques Chirac est élu Président de la République après un véritable débat politique et s'empresse aussitôt de mener une politique contraire. Les Français attendaient Madelin ou Seguin, mais ils ont eu Juppé. Pourquoi ? Pourquoi pas ? En 2002, Jacques Chirac est réélu dans les conditions que l'on sait. Il aurait pu constituer un gouvernement d'union nationale. Il nomme comme Premier Ministre Raffarin. Pourquoi ? Pourquoi pas ? Ensuite, il nomme Villepin. Pourquoi ? Pourquoi pas ? Parce que c'est plus simple. Et Villepin, qui n'a jamais été élu, a l'idée du CPE et jette des milliers de jeunes dans la rue. Illisibilité de la gouvernance, illisibilité des réformes.

A partir de là, comment refonder ? J'en viens à Nicolas Sarkozy. Je n'ai aucun problème avec une hyper-présidentialisation qu'incarnerait Nicolas Sarkozy. L'élection de Nicolas Sarkozy et le message qu'il envoie « vous m'avez choisi, je suis responsable, vous jugerez » est une amélioration dans la pratique. Après, faut-il que les textes suivent ? C'est le débat que nous aurons. Pour l'instant, la Constitution reste la même. Quand l'Assemblée n'est pas d'accord avec le Président, c'est l'Assemblée qui gagne. Ce n'est donc pas très clair.

Dans la pratique de Nicolas Sarkozy, il y a une ambiguïté permanente, je ne sais s'il rendra les choses possibles pour les outsiders dans ce pays, ou s'il sera une nouvelle ruse des classes dirigeantes (donner l'illusion du mouvement, mais en réalité rien ne se passe) ? Je n'en sais rien. La réforme inaboutie de l'université m'inquiète. Mais si l'on prend comme hypothèse de départ que Nicolas Sarkozy croit vraiment à ce qu'il veut refonder, un Président en responsabilité, alors il ne faut pas forcément lire l'ouverture comme des signes d'adhésion à une personne. Il existe des formes d'union nationale partielle. La situation des banlieues depuis novembre 2005 justifie-t-elle une entorse à la règle du droite/gauche ? Sans doute, d'où Fadela Amara. La situation de la grande pauvreté justifie-t-elle la transgression des frontières droite/gauche ? Oui, d'où Martin Hirsch. Ce sont des formes partielles d'unité nationale sur des sujets qui la méritent. On peut discuter du cas Eric Besson, même si c'est mon ami, Jean-Marie Bocquel voire Bernard Kouchner. Pour ces deux ministres, on est dans l'épuration que tu définis, Alain-Gérard, de ralliement sur un projet. Le reste est devant nous. Est-ce cosmétique ou est-ce réel ? Nous le saurons très rapidement, en fonction des réponses que donnera Nicolas Sarkozy à l'issue du Grenelle de l'environnement, en fonction des réponses qu'il donnera aux propositions de Guy Carcassonne et de ses sages, en fonction des

réponses qu'il donnera aux propositions de Fadela Amara et de Martin Hirsch. Pour le reste, nous sommes dans le point d'interrogation.

Dans notre déficit démocratique, entre en cause notre propension à nous précipiter sur des logiques internes, à faire comme si le grand problème de la République était de savoir si Fillon est malheureux. Or toute la question est celle du débat démocratique et de la responsabilité démocratique. Nous avons vécu trop longtemps en France dans une culture de l'évitement. Le jour de 1978 où Valéry Giscard d'Estaing explique au peuple français que si l'union de la gauche remporte les législatives suivantes, il restera en fonction, tout est terminé. Effectivement, la Vème République était une espèce d'autocratie corrigée par la possibilité qu'avait le peuple de « virer le chef d'un coup ». Le Parlement était déjà hors jeu, mais au moins cette possibilité existait. A la minute où Giscard, puis Mitterrand, puis Chirac, décident de jouer la montre, c'est terminé. A partir de là, une refondation démocratique s'imposait. J'espère que Guy et d'autres nous la proposeront.

Table ronde

Guy CARCASSONNE

Claude Askolovitch souligne à juste titre que nous n'avons pas parlé du Parlement. En ce qui me concerne, c'était un propos liminaire pour poser le sujet, mais quelles que soient les préférences, aucun système ne peut fonctionner sans une Assemblée nationale. En France, nous n'en avons pas. Je suis désolé de le dire devant un député-maire. Nous avons un consortium de plus de 500 élus locaux qui se réunissent par convention dans un endroit qui s'appelle l'Assemblée nationale, enfin qui parfois s'y retrouvent. J'ai eu le malheur de rappeler que, dans le règlement de l'Assemblée nationale, un article 162 sanctionne pécuniairement l'absentéisme, ce qui me vaut d'être depuis fraîchement accueilli au Parlement. Cependant, selon un sondage récent du Figaro, 85 % des Français approuvent ma position.

Quelle est la différence fondamentale entre le Parlement français et le Bundestag allemand, la Chambre des communes britannique, le Congrès des députés espagnol, l'Assemblée nationale portugaise ? Certains répondent immédiatement : ils n'ont pas les mêmes pouvoirs. C'est faux, ils ont exactement les mêmes pouvoirs et l'Assemblée française en aurait même plutôt un peu plus depuis l'adoption de la LOLF. D'autres invoquent les pouvoirs gouvernementaux (le 49-3, le vote bloqué, etc.) : c'est faux. Le 49-3 trouve son équivalent dans la constitution allemande avec l'état de nécessité législative, dans le système britannique avec la « guillotine ». Les exécutifs français ont autant de pouvoir que les exécutifs britannique ou allemand. Dès lors, d'où vient la différence ? Elle vient exclusivement d'une question de peuplement. Pendant trois ans, je me suis occupé pour le compte de Michel Rocard, alors Premier Ministre, des relations avec le Parlement. J'ai vérifié que, quand on a face à soi 30 ou 40 députés, on arrive à leur faire faire ce que l'on veut. En revanche, quand on en a 300 ou 400, tout change parce qu'ici c'est la quantité qui fait la qualité. Les députés anglais, allemands, espagnols, italiens, portugais ne sont ni plus travailleurs, ni plus compétents, ni plus dévoués que les députés français. Simplement, ils sont là.

Un ministre aujourd'hui considère comme naturel, dès l'instant où il a fait connaître sa position, que la majorité ne discute plus. Dans les parlements étrangers, on retrouve la même discipline majoritaire, mais les députés discutent, argumentent, négocient. Je me souviens que, dans un

sommet international, Gerhard Schröder, Chancelier allemand, avait demandé à Jacques Chirac, de le représenter. Pourquoi ? Parce qu'il devait passer la semaine entière au Bundestag pour vendre sa réforme des retraites d'abord à sa majorité, ensuite à l'opposition. Rien de tel en France ! Les projets présentés par le Gouvernement sont systématiquement approuvés par les députés et, si jamais une difficulté survient, le Premier Ministre utilise le 49-3. En France, du fait de la Vème République et de ses dérèglements (qui datent du début des années 70 et qui se sont aggravés avec le cumul massif des mandats), la culture parlementaire est intégralement imprégnée d'autoritarisme. Ce caporalisme gouvernemental est insupportable, mais les remèdes constitutionnels sont quasiment inexistantes. En tout état de cause, il faut ramener les députés à l'Assemblée nationale. Aussi longtemps que nous n'aurons pas d'Assemblée nationale, nous ne pourrons pas avoir un système équilibré.

Jean-Claude GUIBAL

Je ne suis pas convaincu du tout que ce soit un problème de présence physique puisque l'on sait bien qu'un député, aussi travailleur soit-il, ne peut pas être spécialiste de toutes les questions qui sont mises en débat dans l'hémicycle. Nous sommes tous dans des commissions différentes. Nous n'avons pas le droit de déposer un amendement sur un texte qui n'est pas soumis à la commission dont nous faisons partie. Par ailleurs, il ne faut pas mesurer l'implication des députés à l'aune de leur participation aux questions d'actualité : en effet, s'ils ne sont pas dans l'hémicycle à ce moment-là, ils peuvent très bien être dans leur bureau ou dans une commission. Enfin, si dans le cadre des questions d'actualité, un député de la majorité ne pose pas les bonnes questions, s'il ne prend pas la peine de demander au ministre qu'il va interroger si sa question le gêne ou non, le groupe ne lui donne plus de question à poser. Le caporalisme dont vous parliez passe aussi par là. Plus grave, le fait que le Parlement ne soit pas maître de son ordre du jour a des conséquences évidentes : il n'existe pas. De surcroît, 80 % sinon plus des textes sur lesquels travaille le Parlement sont des projets de loi d'origine gouvernementale. Pour les textes d'origine parlementaire, les propositions de loi, il y a une niche : le mot est explicite !

Guy CARCASSONNE

Avant de venir, je me suis renseigné sur votre activité et j'ai constaté que, bien que député et maire, vous étiez un député très actif. Je suis donc tout à fait à l'aise pour dire ce que je vais dire maintenant puisque vous ne pouvez pas vous sentir visé. Bien sûr, certains députés cumulent des mandats et s'acquittent très bien de leur travail de député, mais ils ne sont pas très nombreux. Une fois cette précision importante apportée, dire que si les députés ne sont pas dans l'hémicycle, c'est parce qu'ils sont en commission est un conte pour les enfants ! J'en veux pour preuve, hélas, que trop de députés – je sais que tel n'est pas votre cas – oublient que la liste des présents en commission est publiée chaque semaine au Journal Officiel. Quand on parcourt cette liste, on constate que les membres de la commission sont loin d'être assidus. Au moins 200 à 250 députés sur les 577 que compte l'Assemblée sont purement et simplement absents. Sur les 577, 200 ne viennent jamais à l'Assemblée, 350 sont à l'Assemblée entre la réunion de groupe du mardi après-midi et les questions d'actualité du mercredi et sur ces 350, environ 250 à 300 ne sont jamais là ni avant ni après.

Sur l'ordre du jour, excusez-moi de dire que c'est une aimable plaisanterie. Aucun parlement au monde n'est maître de son ordre du jour. Quant au mystère qui m'a toujours paru épais de ces extraordinaires initiatives législatives que le Parlement serait prêt à prendre si seulement il avait un

peu plus de place dans son ordre du jour, il n'est que de lire la liste des textes inscrits à l'ordre dans la niche parlementaire : c'est absolument consternant ! Tout sujet du journal de 20 heures est virtuellement une loi ! Vous dites que les parlementaires voudraient pouvoir débattre de tel ou tel sujet mais qu'ils ne le peuvent pas. Mais on a eu maints exemples de débats réclamés à cor et à cris par les parlementaires ; quand ils finissent par obtenir gain de cause, on compte 40 députés à l'ouverture du débat et 6 à la clôture, seulement deux heures après. Sur 577 qui le réclamaient, 40 sont venus, 6 sont restés ! La vérité, c'est que beaucoup trop de vos collègues ne conçoivent leur mandat parlementaire que comme un complément confortable, honorable et sécurisant à leur mandat local.

Jean-Claude GUIBAL

Pour ma part, je trouverais dangereux d'accroître les pouvoirs du Parlement. Concernant les propositions de loi sur lesquelles vous ironisez, il est vrai que ce ne sont que des projets d'amendement à une loi plus large, mais il y a belle lurette que les parlementaires n'ont pas la prétention d'élaborer une vraie loi. Ils savent que leur contribution est marginale, ils interviennent pour rappeler, parfois trop souvent, je suis d'accord, les nécessités produites par les circonstances ou suscitant une émotion particulière. Et puis, pourquoi voulez-vous que des parlementaires qui ont conscience de ne pas avoir de pouvoir fassent comme s'ils en avaient ? L'élaboration d'une loi nécessite la prise en compte de nombreux paramètres et je ne vois pas un député, flanqué de son ou ses assistants, qui n'ont pas de compétence particulière en la matière, être en mesure de construire un projet que le Gouvernement lui-même peine à élaborer.

Alain-Gérard SLAMA

A propos de la présidentialisation du régime, j'indiquais bien qu'un problème majeur est le problème de l'information sur les grands enjeux de notre société. Ils n'apparaissent pas toujours clairement. Le plus souvent, nous avons la prise en compte des revendications des groupes les plus militants, qui sont reprises à leur compte par les pouvoirs, qu'il s'agisse de l'exécutif ou du législatif. Je n'ai pas besoin de rappeler les débats sur l'enseignement du rôle positif de la présence française en Afrique du Nord : c'était l'expression de la revendication des rapatriés d'Algérie qui en avaient assez d'être considérés comme des esclavagistes. J'essaie plutôt de comprendre pour quelle raison l'Assemblée nationale a cette propension à moins exercer son rôle d'opposition que par le passé. C'est précisément parce qu'il est de plus en plus difficile d'aller contre la voix commune. Les députés sont piégés dans les problèmes techniques, ils sont piégés dans les travaux de commission, même s'ils n'y vont pas. Selon moi, le vrai problème tient au fait que les élus ne sont pas aidés par les médias. Il faudrait peut-être que les présidents de groupe aient davantage la capacité d'intervenir. Là, je reviens à cette culture de caporalisation dont parlait Claude Askolovitch.

Aujourd'hui, tout mouvement qui déplace les lignes fait peur, il n'est plus possible de dire sans se disqualifier que la réduction à 120 kms/heure de la vitesse sur autoroute ne résoudra pas le problème du trou dans la couche d'ozone tant que les Chinois, les Indiens et les Brésiliens ne limitent pas leurs émissions de gaz à effet de serre. Cherchez à comprendre ce phénomène. Je vous propose l'explication suivante : moins un pouvoir a de pouvoirs, plus il s'intéresse à des réformes sociétales. Aujourd'hui, on a le sentiment d'une autocensure, d'une restriction des marges d'initiative. Lorsqu'on est élu, si on n'est pas soutenu par son président de groupe, on n'a pas d'autre solution pour être entendu que de faire une grève de la faim. Le dysfonctionnement d'une

des composantes du système renvoie à un problème beaucoup plus global : l'extension dans notre pays d'une étrange acceptation fataliste du contrôle social, et l'empressement du pouvoir à satisfaire les revendications des minorités actives de tous ordres, parce que cela dispense de traiter les vrais enjeux de liberté publique. Enfin, le chef de l'Etat, quand il découvre que son action intérieure est limitée, fait ce qu'a fait Jacques Chirac, il part chercher des gratifications à l'étranger, et il aura peut-être un jour le prix Nobel de la paix.

Claude ASKOLOVITCH

Si ce qu'ont dit Guy Carcassonne et Alain-Gérard Slama est vrai, il est inutile d'espérer : le Parlement ne renaîtra pas. Quand on est dans un rôle de contre-pouvoir, on n'a pas à prendre en compte la cohérence de l'ensemble. La représentation nationale est là pour représenter la nation et pour voter des lois. Si par avance le député s'interdit de faire telle ou telle remarque pour ne pas perturber la cohérence générale de la politique de la France, il faut s'arrêter tout de suite, sauf que ce n'est pas votre rôle.

Si je reviens au thème initial du débat, je n'arrive pas à savoir jusqu'où cet effacement volontaire, puis forcé, puis provoqué par les différentes réformes institutionnelles du Parlement bénéficie au Président ou au contraire le gêne parce qu'il l'oblige à occuper toute la place. Si l'on n'a pas de confrontation entre le Président et le Parlement, il reste l'opinion commune, les mouvements, les médias. Jusqu'où cette situation en apparence confortable pour l'exécutif l'est-elle vraiment ? Jusqu'où ce splendide isolement du Président de la République, cette absence de contrôle, cette absence de combat le servent-ils ? Voilà une question que vous notamment, les sages, aurez à résoudre. Je ne suis pas sûr que l'on renforce la fonction présidentielle en admettant l'effacement du Parlement. Ne faut-il pas libérer l'Assemblée nationale de cet impérium présidentiel et fournir de ce fait au Président de la République un partenaire à sa mesure, qui pourrait le contrôler sans risque ? L'idée d'une séparation nette entre la sphère parlementaire et la sphère présidentielle et gouvernementale présente un avantage. Otez au Parlement la possibilité de renverser le Gouvernement, vous autorisez le Parlement à être irresponsable, et donc à être inventif. En échange, le droit de dissolution est-il encore utile, si l'on supprime cette menace virtuelle, mais qui existe dans les textes, que fait peser le Parlement sur le Gouvernement ? J'ai l'intuition que si, à un moment donné, on ne permet pas au Parlement de vivre, la culture de débat démocratique, de confrontation, de mise en jeu ne reviendra pas parce que, comme Jean-Claude Guibal vous l'a dit, les députés ne prendront plus le risque d'être incohérents, inconsistants, irresponsables.

Débat avec la salle

De la salle

Il n'a pas été abordé le problème de la primauté du droit européen qui peut réduire la portée des pouvoirs de l'Assemblée.

Guy CARCASSONNE

C'est un sujet délicat, que j'ai demandé à l'un de mes étudiants d'explorer dans le cadre d'une thèse. Le sujet est l'impact du droit européen sur la fabrication législative nationale, car j'ai les plus

grands doutes à l'égard de ce que l'on dit fréquemment : 60 % voire 70 % de la législation serait sous contrainte européenne. Si j'en crois les travaux de mon thésard, on est très loin des 70 %. Evidemment, un exercice particulier se fait sous contrainte européenne : la transposition des directives. Les mesures d'adaptation au droit national doivent se faire dans le respect du droit européen. Cela ne signifie pas pour autant que toute l'adaptation soit dictée par le droit européen. Le droit européen fixe un certain nombre de principes que la législation nationale doit respecter, mais il reste très souvent une marge de manœuvre assez significative au législateur national. De plus, au-delà de ces transpositions, il existe un champ législatif immense qui n'a rien à voir avec le droit communautaire. Le montant du déficit budgétaire est conditionné par l'Europe, mais l'allocation des dépenses est intégralement française. Tout ce qui concerne l'éducation, la sécurité, les successions, la culture... est libre de contrainte européenne. L'Europe aujourd'hui est devenue un prétexte à l'inaction.

Alain-Gérard SLAMA

Je ne suis pas d'accord avec Guy Carcassonne. Certes, un champ immense est laissé à l'initiative et le sentiment qu'ont les électeurs que les centres de décision se sont déplacés à Bruxelles procède d'une erreur de perspective majeure. Il n'en reste pas moins que notre regard sur le droit, sur notre société me semble très modifié par les approches du droit européen. En matière de justice, nous flottons par rapport à notre conception traditionnelle d'une autorité judiciaire là où, ailleurs, il y a un pouvoir judiciaire. Notre conception de la laïcité est très fortement ébranlée aujourd'hui par le choc des philosophies de la laïcité voisines, et cela se traduit également en termes de droit : la remise en cause de la loi de 1905 n'est pas un petit impact sur le fonctionnement de notre société. Je crois qu'il y a là un vrai problème, y compris à mon sens pour les élus qui ne savent pas trop ce qu'ils doivent faire. Doivent-ils résister à ce mouvement ou considérer qu'il est inéluctable ? Je fais partie de ceux qui, en toutes circonstances, appelleront à la résistance.

Jean-Claude GUIBAL

Tout à l'heure, Guy Carcassonne disait que l'emprise du droit européen était invoquée, à tort, par les parlementaires pour justifier leur inaction. Or l'initiative de proposer des textes de loi à voter par le Parlement est prise par le Gouvernement. En d'autres termes, le prétexte européen est utilisé non par le Parlement, mais par l'exécutif. Pour le reste, la première fois où je suis allé à l'Assemblée, j'ai croisé une journaliste parlementaire alors que je me dirigeais vers l'hémicycle, et elle m'a dit : « Ne va pas là-bas, cela ne sert à rien, reste ici, tout se passe salle des quatre colonnes ». En d'autres termes, entre le pouvoir du législateur qui travaille sur les textes et les petites phrases que les députés distillent aux journalistes dans la salle des quatre colonnes, pour les journalistes, c'est-à-dire pour l'opinion publique, ce qui compte c'est la petite phrase, ce n'est pas la qualité du texte.

Claude ASKOLOVITCH

J'ai dit en propos liminaire tout le mal que je pensais de la salle des quatre colonnes et tel Claudel derrière je ne sais plus quel pied de la cathédrale, j'ai pris la décision irrévocable de ne plus pénétrer dans cette salle.

Jean-Claude GUIBAL

En même temps, les seuls parlementaires qui existent sont ceux qui passent leur temps en salle des quatre colonnes. Les médias ne parlent pas des autres.

Pierre FONTANIER

Guy Carcassonne, la commission à laquelle vous participez se dirige-t-elle vers un régime présidentiel ? Le peuple français sera-t-il consulté pour la réforme de la constitution si elle est significative ?

Guy CARCASSONNE

Je ne veux pas répondre à la première question et je ne peux pas répondre à la deuxième ! En effet, nous avons convenu entre nous de ne pas parler de nos travaux tant que notre rapport ne sera pas achevé, mais vous n'aurez pas à attendre longtemps : ce sera fait avant la fin du mois. En revanche, je ne pense pas trahir un secret en disant que nombre de membres de ce comité ne sont pas favorables à un régime présidentiel. Quant au recours au référendum, le Président de la République ne l'a jamais annoncé, mais il ne l'a jamais non plus totalement exclu.

Avant de vous quitter, je réagis rapidement sur des propos que j'ai entendus. J'aurais dû mentionner la notion de cercle vicieux. Je partage très largement ce qu'ont dit mes co-débatteurs sur le sentiment d'impuissance qu'éprouvent les parlementaires. Justement, le cercle vicieux est là. Les députés étant peu nombreux présents à l'Assemblée, ils ne sont pas en mesure de résister à la pression du Gouvernement et, partant, ils ont le sentiment de ne servir à rien. Ayant le sentiment de ne servir à rien, ils en déduisent qu'ils seront beaucoup plus utiles à la tête de leur collectivité locale ou tout simplement dans leur circonscription auprès de leurs électeurs. Ce faisant, ils ne viennent pas à l'Assemblée nationale et, comme disait Ionesco, « caressez un cercle, il deviendra vicieux. » Il faudrait briser ce cercle.

Je voudrais citer le nom d'un député de l'Aisne, René Dosière, socialiste. Entre 1997 et 2007, il s'est mis en tête de faire la lumière sur le budget de l'Elysée. Inutile de vous dire que, pendant la cohabitation, son président de groupe, le premier secrétaire du PS, le Premier Ministre lui-même, tempéraient ses ardeurs, invoquant les relations déjà difficiles entre le Gouvernement et le Président en cette période de cohabitation. Quand la droite est revenue au pouvoir en 2002, elle ne l'a guère aidé dans sa tâche. Il n'empêche qu'en utilisant les moyens existants de manière intelligente, opiniâtre, continue, il est parvenu à révéler un fonctionnement inadmissible, un angle mort dans la gestion de la nation.

Quelles conclusions tirer de cet apologue ? Premièrement, René Dosière n'a pas été investi comme candidat du PS dans sa circonscription de l'Aisne, non parce que le PS aurait fait barrage, mais parce que le temps qu'il a consacré pleinement à son mandat parlementaire était autant de temps qu'il n'a pas consacré à flatter ses militants locaux qui lui ont préféré un apparatchik. Il s'est néanmoins présenté comme candidat dissident, et il a été élu ! Deuxièmement, même dans le système actuel, un député qui veut peut. Imaginez qu'au lieu d'avoir un René Dosière, il y en ait cinquante, bien des problèmes que nous avons évoqués aujourd'hui se poseraient en termes différents car tout cela est lié au problème de la présidentialisation. Vous pourrez, si vous en avez la curiosité, lire le texte de la Constitution pour découvrir que finalement les pouvoirs du Président

de la République sont extraordinairement peu nombreux. Sa puissance ne vient pas des pouvoirs que la Constitution lui attribue, mais elle vient du fait que le Parlement met obligeamment tous ses pouvoirs à la disposition du Premier Ministre et qu'ensuite le Premier Ministre met obligeamment tous ses pouvoirs à la disposition du Président de la République. Si l'on parvenait à briser ce cercle vicieux que j'ai décrit auparavant, la même logique continuerait de fonctionner, sauf que le Premier Ministre n'aurait plus le pouvoir de faire faire tout ce qu'il veut à l'Assemblée nationale. Partant, le Président de la République n'aurait plus le pouvoir de faire faire tout ce qu'il veut au Premier Ministre et à l'Assemblée nationale.

[*départ de Guy Carcassonne*]

Jean LECHAKJINSKI

Monsieur Guibal, n'avez-vous pas l'impression que les candidats à la députation doivent nécessairement être adoués par un parti, ce qui a pour conséquence d'exclure les candidats issus de la société civile ?

Monsieur Askolovitch, ne croyez-vous pas que, si les députés ne prennent pas la peine de discuter au Parlement, c'est parce qu'ils savent que les manifestations sont beaucoup plus efficaces pour se faire entendre ? Je crois que les médias sont responsables de mettre en exergue toutes les manifestations qui ont lieu.

Jean-Claude GUIBAL

Le financement se fait en faisant appel aux citoyens contribuables. La liste de tous les donateurs est publiée au JO après avoir été soumise à la commission des comptes de campagne. Les partis peuvent aider, mais ce n'est pas la règle générale. Ce n'est pas par des moyens financiers que se fait la cooptation. La cooptation se fait en donnant l'investiture. Cette cooptation me semble à peu près évidente, dans la mesure où, de toute éternité, un parti politique adoube celui qui est élu. Il essaye avant l'élection de choisir ceux qui ont le plus de chance d'être élus de façon à leur donner l'investiture. Après, il y a une approche qui est plus intéressante, moins mécanique, l'approche sociologique, au niveau du profil sociopolitique des différents candidats. Un parti a naturellement tendance à regrouper ceux qui ont un profil en concordance avec ses grandes orientations politiques et idéologiques et qui représente la catégorie socio-électorale majoritaire dans le parti. Cependant, j'ai le sentiment d'oublier quelque chose de plus essentiel, la seule manière d'échapper à la caporalisation est le mode de scrutin uninominal. Ce mode de scrutin donne de la liberté aux candidats, mais également aux électeurs, parce qu'ils savent pour qui ils votent. Je dis cela par opposition au mode de scrutin à la proportionnelle, qui coupe tout lien entre l'électeur et son représentant et le coupe d'autant plus que, dans la pratique générale, ceux qui sont placés en position éligible dans un scrutin à la proportionnelle sont ceux qui ont rendu de bons et loyaux services à leur parti. Là, il s'agit là véritablement de cooptation.

Claude ASKOLOVITCH

Est-il plus simple pour l'homme politique d'affronter directement ses électeurs ou de courtiser le chef de son appareil central ? Nombreux sont ceux qui sont candidats aux législatives parce qu'ils ont courtisé l'appareil local. La question est différente du point de vue de l'électeur. Quand il

envoie au Parlement un député à qui il confie sa souveraineté, quel usage en fera-t-il ? Je suis ravi d'avoir la confirmation que les députés élus au scrutin uninominal rendent compte directement à leurs électeurs, mais puisque, de toute manière, à l'arrivée, ils font très peu usage de cette liberté qu'aurait dû leur donner théoriquement le lien direct qu'ils ont avec les électeurs, cela m'est égal. Le mode de scrutin ne garantit rien : on fait ce que l'on veut de la liberté du mandat que l'on vous a confié.

Sur la rue et le débat démocratique, je pense qu'entre 1997 et 2002, les députés responsables de l'affaiblissement du Parlement sont les députés socialistes, et qu'entre 2002 et aujourd'hui, les députés responsables de l'affaiblissement du Parlement sont les députés de l'UMP et leurs alliés. Fondamentalement, les élus qui ont entre leurs mains la possibilité de faire vivre l'Assemblée nationale sont ceux qui sont majoritaires. Le problème du Parlement est toujours le problème de sa majorité. Ce sont les élus travaillistes qui peuvent secouer Blair, c'étaient les élus RPR qui pouvaient contester Juppé, mais qui ne le faisaient pas. Ne faites pas porter la charge de la preuve du débat parlementaire sur les députés d'opposition quels qu'ils soient, faites-la porter sur les députés de la majorité qui, eux, ont les moyens de « faire vivre le ballon » comme disent les rugbymen.

Est-il plus simple de contester voire de rendre impossible une réforme en organisant des manifestations qu'en débattant au Parlement ? Tout dépend de la taille des manifestations et tout dépend de la qualité du débat. Encore une fois, quand on est dans ce régime caporaliste, où les députés de la majorité ne jouent pas pleinement leur rôle, l'opposition joue comme elle peut. Quand elle exprime une opinion majoritaire, en tout cas rencontre un consentement dans le corps social, cela donne la séquence de l'école privée en 1984 ou celle du CPE récemment.

Quel est le rôle des médias là dedans ? Les médias sont responsables de tout et même du reste, mais je crois les médias beaucoup plus responsables de l'affaiblissement de notre culture démocratique quand ils se précipitent sur des sujets de diversion et qu'ils évitent les sujets importants.

Dernier point, j'aimerais voir le Parlement vent debout dans l'affaire EADS. Nous sommes en plein dans le rôle de contrôle du Parlement.

Alain-Gérard SLAMA

Pour être coopté, il faut exister par soi-même. Or vous n'existez pas par vous-même si vous n'avez pas une implantation locale. Ma carrière politique a été réglée très vite par Jacques Chirac. Il m'a demandé : « où êtes-vous implanté ? » Je lui ai répondu : « Tunis ». Il s'est exclamé : « Merde ! » Je souscris à l'analyse de Jean-Claude Guibal, c'est surtout à travers la proportionnelle et le scrutin de liste que l'on a un pouvoir plus fort pour le parti qui multipliera les parachutages, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas quand même, loin de là.

Sur la réaction de la rue, je me souviens d'un débat entre Mendès France et Michel Debré en 1965. Mendès France adressait un certain nombre de reproches au pouvoir en place : « auriez-vous employé à une politique sociale le dixième de l'énergie que vous avez déployée pour mettre en œuvre votre politique nucléaire, nous n'en serions pas là ». Et Debré lui dit : « mais nous vous écoutons : vous avez le droit de vous exprimer au Parlement. » Mendès réplique : « cause toujours ! » et Debré lui répond : « Qu'est-ce qu'une opposition qui fait autre chose que parler ? » Il y a là un vrai problème qui est la captation de la parole et la responsabilité des médias à cet égard est évidente.

L'autre remarque que je ferai par rapport à cet effacement du Parlement devant la rue, c'est que nous sommes actuellement dans une phase où l'on tente de redonner de l'autorité à la loi. On verra ce que cela donnera, mais quand la loi a été votée par le Parlement, jusqu'à nouvel ordre, y compris dans l'affaire du CPE, ce n'est pas la rue qui doit décider à la place du Parlement. Le propre de l'intérêt particulier est de s'incliner devant l'intérêt général.

Claude ASKOLOVITCH

Ce n'est pas la rue qui fait retirer le projet Savary en 1984 ou le projet CPE en 2005, c'est le pouvoir qui décide. N'inversons pas la charge. La manifestation fait partie du débat public. Un Parlement qui fonctionnerait réduirait très certainement ce besoin du passage par la rue.

Jean-Claude GUIBAL

Je voudrais vous raconter l'histoire du fils du tsar. En Russie, avant la révolution de 1917, un jeune fils s'adresse à son rabbin : « j'ai croisé hier le fils du tsar, il me semble qu'il s'intéresse à ta fille. » Il revient chez le rabbin tous les jours pendant quinze jours et lui tient les mêmes propos. Le rabbin lui répond : « mais enfin, je suis un petit rabbin. Tu me dis que le fils du tsar est amoureux de ma fille, tu te moques de moi. » Finalement, de guerre lasse, un jour le rabbin dit au jeune juif : « si le fils du tsar est à ce point amoureux de ma fille, tu peux aller lui dire que je lui donne sa main ». Le jeune juif quitte alors le rabbin en disant : « bien, maintenant, il ne reste plus qu'à convaincre le fils du tsar ». Cette histoire illustre ce que disait Alain-Gérard Slama sur l'implantation locale. Un parti, par définition, choisit celui qui a le plus de chance de l'emporter.

Claude ASKOLOVITCH

L'implantation locale forte d'un élu au Parlement ne signifie pas forcément le cumul des mandats : la Grande-Bretagne nous donne des exemples de députés qui sont très bien implantés localement sans avoir pour autant d'autres mandats électifs.

Jean-Claude GUIBAL

Il ne s'agissait pas pour moi de défendre le cumul des mandats. Ceci étant, s'il fallait le défendre, je le défendrais non pas par cet argument mais par un contre-argument : si l'on n'a pas de contact régulier, concret, sur des problèmes vrais rencontrés par une population, si l'on n'est que député, on est soit une assistante sociale soit un mauvais technocrate entre les mains des technocrates des administrations centrales ou des groupes parlementaires.

Dieter BURKLEY

Monsieur Slama, n'avons-nous pas en France trop de strates administratives (communes, communautés de communes, Conseils généraux, Régions) ?

Quand la chancelière Mme Merkel a constitué son gouvernement, il était impensable que M. Stoiber reste ministre-président de Bavière s'il acceptait de devenir ministre du gouvernement Merkel. Je pense que l'on peut avoir une implantation locale sans être maire.

Alain-Gérard SLAMA

Vous mettez le doigt sur un défaut français bien connu et qui est en effet un véritable problème. Autant il est légitime d'être député et maire, autant il est impossible à mon sens d'être ministre d'une région et ministre national.

S'agissant de l'empilement des échelons, vous avez parfaitement raison. A chaque niveau, on se conçoit sur le modèle jacobin. Autrement dit, un Président de Région se prend pour un petit Président de la République dans sa région et ainsi de suite. Aujourd'hui, les fonctions de chaque niveau ne sont pas justement réparties parce que, chaque fois qu'un niveau est créé, les autres ne sont pas supprimés. Le problème de notre pays est bien là : il faudrait que l'on soit capable de supprimer des niveaux quand on en crée de nouveaux. Cela explique en partie ce qui se passe dans notre vie politique aujourd'hui avec cet accaparement par le Président de la République et cette volonté féroce de décider. Je suis convaincu que la société française est mûre pour négocier une simplification de la carte administrative et une simplification de la politique du millefeuille.

Claude ASKOLOVITCH

De ce point de vue, ce qui se passe autour de la réforme de la carte judiciaire est emblématique : personne n'a envie de perdre son tribunal. Il existe toujours de bonnes raisons pour ne rien changer, mais quand on cumule les conservatismes, la paralysie guette. Pour revenir à Nicolas Sarkozy, encore une fois il y a deux possibilités. Ou bien Nicolas Sarkozy brisera ces cadres, ou bien il surexcitera le débat. Ce qui s'est passé dans la première séquence du débat sur les régimes spéciaux de retraite est très intéressant. Fillon dit très calmement : « c'est très simple à faire, il suffit d'un décret, dès que le Président donne le feu vert, je commence les négociations avec les syndicats ». Le Président de la République reprend la main, se rend devant la mutualité agricole et insulte ceux qui bénéficient de ces régimes spéciaux en les traitant de nantis accrochés à un système inique. On voudrait provoquer les syndicats pour qu'ils envoient des gens dans la rue pour perdre, on ne ferait pas autrement. Il y avait une possibilité très simple de le faire. De ce point de vue, Fillon était plus sarkozien que Sarkozy lui-même.

Pierre MONTAGNE

J'ai entendu quelqu'un dire récemment que les différents niveaux d'organisation en France étaient une superposition de pyramides. Existe-t-il un niveau qui fonctionne mieux que les autres ?

Jean-Claude GUIBAL

Je trouve que notre pays compte trop d'étages administratifs et trop de textes. Ceci étant, Claude Askolovitch pourrait trouver que je suis schizophrène parce que je suis conservateur tout en étant critique à l'égard du nombre de textes et du nombre de strates administratives. Je ne crois pas être schizophrène. Il me semble qu'un certain nombre de réformes doivent être faites pour simplifier notre vie administrative et notre organisation publique, celle des collectivités, en supprimant certains niveaux. Pour moi, s'il existe un niveau inutile, c'est la région. Je crois que les collectivités existent quand elles sont identifiées par ceux qui y habitent. La communauté de communes est un centre de ressources pour les communes qui la constituent : ce n'est pas une strate administrative. Je crois à la nécessité de la proximité.

Je ne supporte pas qu'EDF vienne nous dire au nom de la rationalité qu'elle a l'intention de supprimer le service d'accueil de la ville. Je crois que, dans une société de dématérialisation, il est indispensable de mettre des êtres humains en face des autres êtres humains. Il ne faut pas réformer pour réformer et sûrement pas réformer au nom d'une approche rationnelle basée sur des calculs comptables, conjoncturels et autocentrés. On peut réduire le coût du service accueil à EDF. Est-ce un intérêt durable et global pour EDF ? Je n'en suis pas sûr. Est-il intelligent de la part d'EDF de supprimer un service d'accueil alors qu'elle est en concurrence avec d'autres fournisseurs d'énergie qui se battront sur les prix et qui ne pourront pas se battre sur l'atout principal d'EDF qu'est sa présence dans les territoires ?

Sur les tribunaux de commerce, indépendamment de toutes les considérations sur la nécessité de la proximité, nous faisons valoir que nous sommes une enclave de la République française située entre l'Italie et Monaco et que les services publics en question (tribunal de commerce, prudhommes, tribunal d'instance, etc.) ne coûtent rien à l'Etat. S'il fallait regrouper le tribunal de commerce de Menton avec celui de Nice, il faudrait créer trois postes de greffiers supplémentaires à Nice. Je comprends la logique globale de la réforme, mais quand vous regardez dans le détail, sur un cas que vous connaissez bien, vous ne comprenez pas la logique du système. Faire des économies ? Je viens de vous dire que non. Spécialiser la justice ? Je fais la comparaison avec les hôpitaux. L'hôpital de Menton traite pour l'essentiel les cas banals et les 20 % autres qui nécessitent un praticien et des équipements spécialisés sont envoyés au CHU de Nice. En quoi sur le plan judiciaire en est-il différemment ?

Si considérer que la contrainte collective dans une petite ville est plus sûre que l'anonymat dans une grande, si considérer que de nombreux cas, aussi bien sur le plan judiciaire que sur le plan médical, peuvent être traités par des professionnels de bon aloi qui ne sont pas forcément de grands spécialistes, mais qui savent comment orienter vers les spécialistes les patients qui en ont besoin ou les dossiers qui le justifient, si considérer qu'il peut exister une justice consulaire avec des gens d'expérience qui ne sont pas forcément des magistrats professionnels, si considérer que la présence d'êtres humains sur les territoires est plus importante et globalement plus rentable que la concentration dans des grandes agglomérations, c'est être conservateur, là clairement, je suis conservateur.

Je suis partisan de réduire le nombre de strates administratives, en supprimant la Région car ce que fait la Région, l'Etat pouvait le faire. J'aurais aimé que, parallèlement à la décentralisation, c'est-à-dire au fait de confier des pouvoirs à des exécutifs élus, l'Etat se déconcentre en donnant des pouvoirs à ses représentants dans les territoires, de telle sorte que le préfet puisse être décisionnaire quand il est face au Président du Conseil général ou au Président du Conseil régional. Aujourd'hui, le préfet a juste le pouvoir de faire du contrôle de légalité, c'est-à-dire d'empêcher de faire, mais il n'est plus un acteur actif.

En un mot, je ne suis pas sûr de partager la plupart des critères et des analyses qui sont mis en œuvre aujourd'hui dans notre pays, et ce depuis longtemps. Ce qui est pensé au niveau central ne me semble pas avoir beaucoup de cohérence avec les réalités que nous pratiquons. Et pourtant, je m'adresse à Claude Askolovitch, tout cela est mis en parallèle avec des actions transfrontalières, une ouverture sur le monde et l'acceptation de la mondialisation. A mon sens, pour faire face à ces défis, il faut sortir des logiques des années 50 sur la création des marchés d'intérêt nationaux. Imaginer que plus on est gros, plus on est efficace, plus on est rentable, plus on rend service aux clients ou aux administrés, me semble absurde. Je n'en suis pas à dire « small is beautiful », mais il

n'existe pas de raison non plus de dire que « small is ugly », cela dépend du type d'organisation, du type de fonction, de paramètres qui ne peuvent pas obéir à des critères simples.

Alain-Gérard SLAMA

Je pense qu'avant de supprimer des échelons, il convient de répartir mieux les compétences. Les compétences dites de proximité sont plus que jamais nécessaires au moment où l'on nous dit qu'il faut reconstituer le tissu de la nation.

La multiplication des organes de l'administration et l'absence de simplification me paraît très spécifique de la culture administrative française. Force est de constater que la société française a la passion des sigles. Tous les jours, on crée une institution nouvelle pour résoudre quelque problème social que ce soit avec un sigle que l'on se garde bien de traduire. Ce langage ésotérique est pour l'administration un moyen de pouvoir. La multiplication de ces créations de l'administration elle-même est un phénomène d'« auto-poièse » qui se gonfle de soi-même et qui s'abrite derrière l'opacité des sigles.

C'est la raison pour laquelle je crois que, pour réformer la carte judiciaire ou la carte des hôpitaux, il faut avancer avec prudence et au cas par cas. Moi qui ai la transparence en horreur, je réclame un minimum de clarté. Plus on nous parle de transparence, plus on développe des voiles d'opacité. De fait, le maquis administratif est tel que seuls quelques experts en détiennent les clés et accaparent la solution des problèmes. Je suppose que l' élu que vous êtes doit se heurter constamment à ce type de problème. Plus l'écheveau est inextricable, plus on décide que l'on va trancher le nœud gordien et plus les conséquences peuvent être coûteuses. Il est évident que les moyens de transport actuels (ambulances et hélicoptères) permettent de supprimer quelques hôpitaux de proximité, mais pour l'instant nous n'avons ni les ambulances ni les hélicoptères.

Jean-Claude GUIBAL

Quand une personne âgée se casse le col du fémur, sa famille aime bien l'avoir à proximité. Dans la thérapeutique, la dimension psychique est essentielle.

Alain-Gérard SLAMA

Pour une personne âgée, chaque mois d'hospitalisation sans visite entraîne la perte d'un tiers de ses capacités mentales.

Claude ASKOLOVITCH

Que Jean-Claude Guibal nous tienne ces propos à nous et à ses administrés, c'est bien, c'est encore plus utile, et cela nous renvoie à notre sujet, de le dire à Fillon voire à qui vous savez. S'il ne convainc pas qui vous savez, le discours qui est contestable par endroits, comme n'importe quel discours, est vain. Quel paradoxe que de voir un élu de la nation expliquer que tout ce qui se construit depuis des années se fait contre ses convictions les plus profondes ! C'est dans le cadre du Parlement que cette contestation devrait s'exprimer et, s'il a raison, il pourrait l'emporter. Etes-vous prêt à parier un kopek que Jean-Claude Guibal et les autres qui soutiendront des positions

comparables parviendront à contrer la logique implacable de Fillon, Rachita Dati... Nous voilà ramenés au cœur du débat initial. Soit il existe des fenêtres d'opportunité pour que les députés puissent gagner quand ils ont raison, soit il n'en existe pas. A quel moment votez-vous contre ?

Jean-Claude GUIBAL

Chaque fois que nous sommes, en tant que députés, invités par un ministre, ce qui arrive très régulièrement, je tiens les propos que je viens de vous tenir. La dernière fois, chez Xavier Bertrand, je disais qu'aujourd'hui le Président de la République mise sur la communication politique pour redynamiser l'économie, mais comme les fondamentaux de l'économie n'ont pas changé, cela signifie qu'un jour ces derniers feront ressentir leur contrainte. Que ferons-nous à ce moment-là ? Xavier Bertrand m'a répondu : « dans ce cas-là, j'accélère ». On peut dire au ministre : « arrête avec tes révisions ».

Claude ASKOLOVITCH

Le député doit protester dans l'hémicycle et non dans le cadre de réunions informelles avec le ministre. Or il ne le fait pas.

Jean-Claude GUIBAL

Cela se fait, mais cela ne sert à rien. Nombre de déclarations et de propositions sont faites dans les interventions du débat général qui précède tout débat. Chaque député qui le souhaite peut s'exprimer entre cinq et dix minutes et parler d'autre chose que de la technique. On peut évoquer les motivations. A l'Assemblée comme partout ailleurs, on se préoccupe toujours du comment, on se préoccupe très rarement du pourquoi. Les arguments mis en avant par le Gouvernement pour justifier ses réformes n'ont pas changé depuis Clémenceau : ils relèvent de la rationalité (« il y en a trop », « c'est trop dispersé », « c'est du saupoudrage »). Je reprends l'exemple de la carte judiciaire. Le Gouvernement veut réformer la carte judiciaire, c'est-à-dire le périmètre des ressorts des différents tribunaux. Le problème n'est-il pas plutôt de réformer l'organisation judiciaire dont découlera une nouvelle carte judiciaire ? Ne réformer que les périmètres revient à poser un cautère sur une jambe de bois, y compris sur le plan financier et sur le plan de la compétence et de l'efficacité des magistrats et des tribunaux. En d'autres termes, les occasions d'exprimer des points de vue généraux au sein du Parlement ne se présentent que dans le cadre des débats généraux. Or ces débats n'intéressent personne : qui lit le JO pour savoir ce que tel député a déclaré dans le cadre d'un débat général sur la maîtrise des flux migratoires ?

Claude ASKOLOVITCH

Quand le projet sur la réforme de la carte judiciaire sera présenté au Parlement, vous comme tous les autres députés pourrez voter contre.

Jean-Claude GUIBAL

Oui, mais là est le problème. Vous ne pouvez pas être un député discipliné, un député qui soutient le Gouvernement et, en même temps, dire « je pense que ». C'est un péché d'orgueil que de dire

« moi, je pense mieux que les autres ». Pour être plus caricatural, j'ai parfois l'impression que les parlementaires sont des écureuils dans une cage ronde. Ils dépensent une énergie folle à pédaler pour broyer du vent ! J'ai le sentiment qu'au niveau des grosses masses, en faisant abstraction des amendements que l'on peut faire passer par ci par là, le Parlement est là pour qu'une majorité soutienne le Gouvernement, lequel est nommé par un Président de la République. Tout le reste me semble dérisoire. On ne devrait pas dire que le roi est nu, on ne devrait pas dire que l'on donne l'impression de cracher dans la soupe, mais si l'on n'est pas lucide, je crois qu'il est impossible d'améliorer les choses. Je vous suis reconnaissant d'être venus nous faire part de votre regard d'hommes de compétences, à la fois critiques et proposant des solutions, nous apportant de la matière pour que nous puissions mieux savoir dans quel monde nous vivons. Etre libre, c'est aussi savoir ce qui nous contraint.

Document rédigé par la société Ubiqus – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com

Nous vous signalons que nous n'avons pu vérifier l'orthographe des noms suivants :

Dieter BURKLEY, 16

Jean LECHAKJINSKI, 13

Mais que sont les humanistes devenus ?

*Colloque « Penser notre temps »
20 octobre 2007*

SOMMAIRE

Introduction	2
Jean-Claude GUIBAL Député-maire de Menton	
Les humanistes aujourd'hui	3
Pierre MAGNARD Professeur Emérite de Philosophie à l'Université Paris IV Sorbonne	
Humanité et civilisation	7
Ali BENMAKHLOUF Professeur de Philosophie à l'Université de Nice Sophia Antipolis et à Sciences-Po Paris (1 ^{er} cycle Moyen Orient-Méditerranée, Campus de Menton)	
Humanisme et modernité	9
Jean-François MATTÉI Professeur Emérite de Philosophie à l'Université de Nice Sophia Antipolis et à l'IEP d'Aix-en-Provence	
La place de l'imaginaire	12
Michel MAFFESOLI Sociologue, Professeur à la Sorbonne, directeur du Centre d'Etudes sur l'Actuel et le Quotidien (Paris V)	
Table ronde	15
Débat avec la salle	19

Introduction

Jean-Claude GUIBAL
Député maire de Menton

Nous accueillons aujourd'hui quatre conférenciers pour évoquer le thème « Mais que sont les humanistes devenus ? » Ce sujet peut donner l'impression d'une certaine nostalgie, d'autant qu'il est lui-même formulé à la manière humaniste. L'humanisme a évolué depuis le XIXe siècle, avec Erasme, Montaigne et bien d'autres, jusqu'à aujourd'hui. Il a revêtu des sens différents, et s'est traduit par des attitudes diverses. Il s'agit à présent de mesurer son évolution, mais surtout de savoir ce que peut être l'humanisme dans un monde tel que le nôtre. Nous répondrons à ces questions en trois temps. Après avoir entendu nos intervenants, Pierre Magnard, Ali Benmakhlouf, Jean-François Mattéi et Michel Maffesoli, ces derniers se réuniront pour débattre. A la suite de cette table ronde, la parole sera donnée à l'assistance.

Les humanistes aujourd'hui

Pierre MAGNARD

Professeur Emérite de Philosophie à l'Université Paris IV Sorbonne

Les valeurs des humanistes sont aujourd'hui invoquées à tout instant. Leur esprit ne s'est-il pas quelque peu perdu ? Nous vivons une crise de la culture, de la transmission des humanités, de la fonction symbolique, mais aussi une crise de notre humanité la plus élémentaire, crise des banlieues, de l'intégration, d'une société française qui devient si vite conflictuelle. Au point qu'à l'époque où l'on répète sur le mode compulsif les mots « homme », « humanitaire » ou « droits de l'homme », l'homme lui-même semble d'autant plus en défaut qu'il est cité à comparaître.

I. L'homme comme nœud de relations

Je vous ferai grâce, cependant, du poncif de la mort de l'homme. La grande leçon que nous donnent les philosophes dits « Humanistes », c'est que l'homme est toujours à réinventer : c'est à cela qu'il faut nous reporter, plutôt que nous interroger sur la pérennisation d'une figure de caractère inactuel. Une formule telle que « *le respect dû à la dignité de la personne humaine* » sonne aujourd'hui faux, parce que les mots ainsi enchaînés se sont vidés de leur sens premier. Le retour aux textes fondamentaux de l'humanisme nous révèle que ce mot « personne » ne signifie plus aujourd'hui qu'une respectabilité décrétée, indifférente et anonyme. La dignité est, dès lors, identique de l'un à l'autre, immuable, interchangeable, ignorante de celui qu'elle habille. Vraiment, il m'indiffère qu'on me respecte si l'on respecte en moi une entité aussi abstraite et aussi commune. On a sans doute voulu délier le droit du fait pour sauvegarder en chacun l'universel, sans s'aviser qu'on instaurait alors un « universel abstrait ».

On a ainsi oublié que la personne, depuis l'origine – chez Boèce, Thomas d'Aquin, Nicolas de Cuse, puis Montaigne – recouvrait une singularité et non pas un individu. C'est là toute la raison de la dysfonction de notre langage éthique. Tirant sa réalité de son inscription dans le maillage social, l'homme de la Renaissance n'était pas encore un individu mais une singularité, chaque singularité étant un nœud de relation. Nouage d'un nombre toujours croissant de fils, la singularité s'enrichit de cette implication dans le tissu social, familial, corporatif etc. Ce sont ces allégeances qui font originellement la personne, et les devoirs assumés qui font la dignité. Une société où chacun se considère comme le débiteur de ses semblables est plus cohérente, solidaire et fraternelle qu'une société de créanciers où chacun voudrait faire valoir sa créance. Chacun se doit à l'ensemble et ne se réalise qu'en contribuant au lien commun : le lien cesse alors d'asservir ou d'entraver, il porte, il soutient. La singularité riche d'un nombre croissant de relations tend vers l'universel concret, cet homme total dont rêvait les humanistes, un homme si ouvert à tous qu'il nouerait en lui-même une infinité de relations.

Nous ne reviendrons pas sur cette « catastrophe atomique » qui, dénouant peu à peu tous les liens, aura produit l'individu et ramené l'humanité de l'organicité d'un vivant à un simple tas de sable ! Nietzsche nous dit que nous avons pris le plus court chemin pour transformer l'humanité en sable. Morale et politique, dans cette déliaison de tous les liens, n'ont plus qu'à gérer l'entassement. Rien de plus semblable à un grain de silice qu'un autre grain de silice ! L'égalité peut y trouver son compte, la liberté entendue comme autonomie peut-être aussi, mais je m'interroge du même coup sur ce que peuvent valoir ces idéaux d'égalité et de liberté. Quant au sujet de droit, tel qu'apparu au

début du XVIII^e siècle sous la plume de Leibniz, il risque de n'être que l'expression d'une économie libidinale où l'homme de désir ne trouve de limite à sa boulimie que dans l'expression concurrente des désirs des autres.

Transposée dans un tel contexte la panoplie des droits de l'homme risque fort de n'avoir plus de rôle qu'idéologique, à moins qu'il ne faille y voir l'appareil de prothèse dont a besoin l'individu fragilisé par le dénouement des liens qui le soutenaient.

II. Du *mundus humanus* à l'humanité

S'il nous semble vain de nous attarder sur cette catastrophe, c'est parce que l'humanisme est né d'une invention de l'homme et que s'il a une recommandation à nous faire, c'est que l'homme est toujours à réinventer. Il est issu d'une des crises les plus profondes de notre histoire : imaginons les effets conjugués de la Guerre de Cent Ans, de la peste noire, des dérèglements climatiques, de l'avitement de la monnaie etc. A la fin du XIV^e siècle l'ordre ancien, féodal et monastique, achève de se déliter, emportant avec lui l'*homo hierarchicus* du Moyen-Age. Le siècle s'achève dans le cauchemar millénariste. Or c'est à ce moment que s'annoncent les temps nouveaux. Le pavement de la Cathédrale de Sienne, exécuté à cette époque, figure Mercure, Hermès Trismégiste, entourés des six Sibylles auxquelles on prête d'avoir prophétisé l'avènement d'un homme-dieu. Ce prophétisme païen relaie, supporte et amplifie le prophétisme biblique. Inlassablement cité par les humanistes du siècle suivant, le Corpus Hermeticum salue l'avènement d'un *deus humanus*. *Quidam deus in terris*, « un certain dieu en la terre », qui chez Nicolas de Cuse, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Charles de Bovelles, désigne l'homme nouveau, cet homme à construire pour conjurer la catastrophe, et qui régnera sur un *mundus humanus*. Devant les sautes d'humeur de la nature et le dérèglement de la société, il revient à l'homme, nouveau dieu, de reprendre la main. D'autant plus qu'il se doit de faire face à la doctrine qui va bientôt prévaloir de l'infinisme de l'univers conjuguée à la réaffirmation de la toute puissance de Dieu. L'homme qui n'est plus un microcosme dans un macrocosme se doit de délimiter son royaume, ce *mundus humanus*, qu'il aménage à sa mesure. Nicolas de Cuse, l'inventeur de la notion d'Europe dans son sens actuel, nous dit que le *mundus humanus* doit être cette région de l'humanité où régnera la parole, l'art, la proportion, la justice dans les rapports humains, l'équité dans les échanges, la reconnaissance réciproque des hommes. Le problème pour lui, n'est pas tant de délimiter le *mundus humanus* que d'en reculer toujours les frontières en intégrant davantage de peuples à la communauté humaine. C'est alors que l'on assiste, en plein XV^e siècle, à ce devenir humain du monde.

Charles de Bovelles aura cette formule : « *Quand Dieu eût achevé de créer l'univers il s'aperçut qu'il n'était personne qui put le contempler, et c'est pourquoi il créa l'homme pareil à rien de ce qui était, en dehors de tout, sans lieu ni site, dans une sorte d'excentricité par rapport à l'univers afin que l'homme pût regarder* ». Regarder, c'est la fonction essentielle de l'homme. L'euro péen tel que veut le définir Nicolas de Cuse est celui qui regarde. Regarder, c'est ouvrir un espace, tracer un horizon, prendre en charge, comprendre, ordonner, finaliser... L'homme regarde non pas en spectateur mais en ordonnateur qui ramène le monde à son principe. Regarder, c'est rapporter à l'un. L'homme qui est un second dieu assimilé à la faveur de la fonction qui lui est propre la fonction symbolique, et c'est ainsi qu'il transforme la violence en sacré. Tel est le sens de la création artistique. Le sacré est ce qui est maîtrisé par le rite, la liturgie ou l'art. Le profane est moins un espace de liberté que le lieu de tous les dangers. Le *mundus humanus* devient le sanctuaire où l'humanité peut s'épanouir.

Qu'est-ce que l'humanité ? L'homme, dit Nicolas de Cuse, est un dieu humain, non pas absolu. Il est aussi le monde, mais non pas toutes choses car elles sont en lui en réduction : il est homme, il est un monde humain. Il y a une manière pour les réalités naturelles d'être en elles-mêmes dans l'univers, une autre manière pour les mêmes réalités d'être en l'homme. L'univers est plus parfait, plus achevé, le plus accompli dans l'homme qu'il ne l'est en lui-même. Voici l'homme rendu à sa vocation de jardiner la nature : n'est-ce pas le paysan qui fait le paysage, si ce n'est le peintre lui-même ? Le paysage est issu d'un rêve humain.

L'humanité, qu'est-ce encore ? Le mot a été mis à l'honneur en 70 avant Jésus-Christ par Cicéron, le premier à nouer l'une sur l'autre la formation aux belles lettres (les « humanités ») et la bienveillance envers autrui. Cicéron, dans une lettre à son frère, évoque la Grèce : une race d'hommes qui non-contente de détenir l'humanité passe pour l'avoir transmise aux autres. Qu'est-ce donc que cette humanité que la Grèce détenait ? Dans le Pro Quinctio, Cicéron nous l'explique : *« Un homme de bien ne peut jamais égorger un citoyen même à bon droit. Il préfère rappeler qu'il a épargné quelqu'un alors qu'il pouvait le faire périr plutôt que de rappeler qu'il l'a perdu alors qu'il pouvait l'épargner. Voilà comment les gens de bien agissent à l'égard de ceux qui leur sont le plus étranger, en un mot à l'égard de leurs pires ennemis, pour garder l'estime et respecter la communis humanitas de tous les hommes »*. Cette *communis humanitas* est la première occurrence que j'ai trouvée dans la langue latine : c'est l'humanité que nous avons en partage et qui nous rend humain. Encore faut-il que le partage soit normé et effectif, et qu'il ne tourne pas à l'affrontement.

III. Reconstituer le tissu social par la solidarité entre les générations

A quelles conditions ce partage peut-il s'effectuer ? Au XVe siècle, dans une période de décomposition de la société où l'homme est réduit à l'état de sable fin, il faut retisser le tissu social. Léon Baptiste Alberti nous indique la façon de procéder, en faisant du patrimoine culturel et foncier moins l'objectif que l'agent de ce tissage de la société. Ainsi la transmission du patrimoine devient, curieusement, ce qui permettra à cette société de se tramer, comme s'il n'était que le pince-laine qui aura permis de filer le canevas de la tapisserie. Il s'agit de refaire des lignées solidaires, qui se nouent les unes sur les autres, qui dans leur entrecroisement recréent une société. C'est ce système de devoir réciproque qui pourra permettre à Florence de se reconstruire. Chacun sera comptable de ce qu'il a reçu pour le transmettre : ses biens, son savoir, sa foi et son temps. L'abus ne l'emporte jamais sur l'usage. Tout se passe dans la mesure. L'homme n'a rien que sa place dans la lignée. Il est singularité, nœud relationnel en tel point de l'espace et du temps, mais jamais individu. Le geste répété de la transmission de génération en génération est plus important que ce que l'on transmet. C'est cette solidarité des générations entre elles qu'il faut établir pour que le tissu social se reconstitue.

Cela n'empêche la Renaissance d'avoir le souci de ce qui pourra faire vivre une telle société. Léon Baptiste Alberti était banquier. A cette époque de grand développement bancaire, Nicolas de Cuse, théologien romain, livre une réflexion sur la monnaie qui n'a pas perdu son actualité. L'argent, dit-il, est le grand entremetteur entre les hommes, le principe d'équivalence entre les marchandises, ce qui permet au nom de la valeur de les faire correspondre entre elles et de substituer à un monde dispersé en éléments épars un monde cohérent. Loin d'imaginer que la monnaie puisse dissimuler les véritables rapports de production, Nicolas de Cuse en fait le courant capable de vivifier le grand corps de l'Europe : la monnaie prend une valeur ontologique. La valeur des choses n'est jamais que leur être. La monnaie est le faire-valoir de ce qui est. Le capital que dieu détient, l'homme en est l'agent de change. Nicolas de Cuse imagine le créateur frappant monnaie à son effigie, cette

monnaie étant l'homme même. L'homme est comme un florin pontifical vivant. Etablissant l'équivalence entre des marchandises de nature différente il en garantit le commerce équitable et cautionne ainsi l'ordre économique du monde. La monnaie est l'un des ressorts essentiels de la fonction symbolique, le sang de ce grand corps vivant que n'ont encore perverti ni la prolifération des désirs ni les excès du libéralisme. Dans une société où tous étaient débiteurs à l'endroit du bien commun, il n'était pas même besoin de loi somptuaire. Un principe d'analogie, une règle de proportion, assure la juste distribution des revenus. Jakob Fugger, le banquier d'Augsbourg, a créé dans sa ville la Fuggerei qui fonctionne encore aujourd'hui. C'est un lieu où l'on donne une vie décente aux indigents et où on leur apprend la sociabilité. Cette Fuggerei témoigne de ce qui constituait le règlement de cette économie monétaire. Les Médicis à Florence surent quant à eux gérer l'enrichissement lui-même, qui était soumis à des seuils qui ne pouvaient être franchis à moins que l'on passe à une catégorie supérieure : le banquier pouvait ainsi devenir davantage fortuné s'il devenait prince, davantage encore s'il devenait souverain pontife. Néanmoins je ne suis pas certain que les intentions de ces réglementeurs de la monnaie aient été aussi pures que mon propos le voudrait !

Nous avons avec l'argent un exemple : bienfaisant au XVe siècle, il devient au fil des temps facteur d'aliénation. C'est sans doute que l'argent ne peut pas exercer sa fonction symbolique dans une société qui ne serait pas capable d'exalter une telle fonction. Ce n'est pas la monnaie qui peut créer les rapports sociaux. C'est l'homme qui est capable de rendre à la monnaie comme à tous les autres agents de communication la valeur symbolique qu'ils ont perdue. La donne aujourd'hui est plus généreuse qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire. Dès lors, c'est bien l'homme lui-même qui fait défaut à notre bonheur, cette singularité relationnelle autour de laquelle tout peut se recréer. Je pense à Diogène, sa lanterne à la main en plein midi, disant « Je cherche un homme ».

Humanité et civilisation

Ali BENMAKHOUB

Professeur de Philosophie à l'Université de Nice Sophia Antipolis et à Sciences-Po Paris (1^{er} cycle Moyen Orient-Méditerranée, Campus de Menton)

I. Les travers de l'incarcération civilisationnelle

L'humanité est-elle un ensemble de civilisations ? Alors que depuis une dizaine d'années, on nous dit que l'homme est à interpréter à travers les civilisations, je vous propose de réfléchir à l'incarcération civilisationnelle qui consiste à réduire un individu à son appartenance supposée univoque à une civilisation. J'emprunte cette expression, « l'incarcération civilisationnelle », à l'ouvrage « Identité et Violence » de Amartya Sen, Prix Nobel d'Economie. Il est peut-être temps de changer d'échelle d'analyse pour adopter celle que nous donne la notion d'humanité, non celle de civilisation.

« Barbare je suis, parce que personne ne me comprend », disait Tacite, indiquant que l'incompréhension tient au cloisonnement du monde. Le XVI^e siècle invente l'humanisme parce qu'il est le siècle de la première mondialisation, phénomène alors bien plus important que celui que nous connaissons aujourd'hui. Dans le monde élargi de Montaigne, Soliman le Magnifique empiète sur la Pologne, la Crimée, la Hongrie, voire la République de Raguse. Le monde s'élargit à l'Ouest par la découverte des Amériques, et par les cosmographies du XVI^e siècle notamment celle de Léon l'Africain. Ce dernier, Hassan El Ouazzan, avait décrit de mémoire l'Afrique qu'il avait arpentée pour servir le Roi de Fès. Voici donc l'Afrique entrée dans l'histoire, les Amériques dont on ramène tant de richesse pour la gloire de Charles Quint et Philippe II, et la Turquie qui progresse. Cette mondialisation mérite pour le moins qu'on s'arrête sur la figure humaine.

II. L'humanisme : « écarter un mal escompté »

« *Je hais la pauvreté à pair de la douleur* », écrit Montaigne. Nous vivons tous à un moment où à un autre la douleur, mais que nous n'avons pas tous l'expérience de la pauvreté. L'accent humaniste de Montaigne tient donc au fait qu'il rappelle que nous pouvons avoir pareille détestation de la pauvreté comme celle que nous avons pour la douleur. Montaigne dit cela après avoir rencontré à Rouen trois Brésiliens, qui lui avaient fait part de leurs premières impressions sur la France : ils y voient un roi enfant, mais aussi nombre de mendiants laissés pour compte. Montaigne note dans ses Essais que ces barbares que l'on considère alors comme des cannibales, s'ils mangent leurs morts, ne les torturent pas par des supplices, et s'ils se considèrent comme moitié les uns des autres, n'ont pas cette figure de la mendicité qui a pu tant les choquer. « *Je hais la pauvreté à pair de la douleur* », cette phrase est indicative de ce qu'est l'humanisme. Il ne s'agit pas là d'une pensée dogmatique qui proposerait des exemplarités, mais elle propose des éléments qui mettent en danger l'humain et que celui-ci doit éviter. Éviter un mal escompté, c'est cela l'humanisme.

La leçon humaniste est négative, modeste, prudente. Elle vise à limiter l'inhumain. Ainsi, si l'on fait la guerre, on essaye de lui conférer – c'est ce que prévoient les accords de Genève et de La Haye – le plus possible d'humanité. C'est ce qui a conduit à la définition des crimes de guerre, du

génocide, de l'extermination de l'humain à sa fabrication (interdiction du clonage par la loi de 1994 en France). Le crime de guerre, dans sa définition, procède de la méthode du contre-exemple de Montaigne puisqu'il s'agit d'écarter le mal escompté, la douleur, la pauvreté, la cruauté qui menacent l'individu. Du temps de Montaigne, on brûlait les sorcières. Montaigne souligne, dans le chapitre de ses Essais consacré aux boiteux, combien les sorcières mériteraient plus un soutien que l'on dirait aujourd'hui « psychologique » que cette justice expéditive. Écarter la cruauté, mais aussi limiter l'inhumain : cette leçon d'humanisme prend aussi la forme de la tolérance religieuse. Montaigne rend ainsi hommage à la figure de l'empereur Julien, qui avait laissé les Païens et les Chrétiens « entretenir leur opinion ». Finalement, le fait d'avoir la possibilité d'exprimer son propre point de vue amollit la volonté de combattre l'adversaire.

III. Les vertus de la tolérance et de la solidarité

La tolérance, de ce point de vue, est une forme d'indifférence à l'avis de l'autre, non pas au sens où l'on ne tiendrait pas compte de cet avis, mais au sens où on le laisserait faire. C'est cette indifférence qu'on souhaiterait voir rétablie, face à la fièvre religieuse ou politique.

La solidarité, enfin, n'est ni la compassion – qui est momentanée – ni la charité qui parfois comble l'orgueil du donateur. C'est un véritable projet sociopolitique d'éradication de la pauvreté, d'éducation, de promotion de la santé, en somme de développement humain. La solidarité est aussi internationale, telle qu'elle est définie par la Cour de Justice Internationale et les traités que j'ai évoqués. Précisément, il s'agit d'éviter que les Etats puissent faire l'auto-amnistie des criminels.

(Une partie de cette intervention n'est pas enregistrée).

Identifier une religion à un terrorisme ne permet pas d'augmenter la part de paix dans le monde.

Humanisme et modernité

Jean-François MATTÉI

Professeur Emérite de Philosophie à l'Université de Nice Sophia Antipolis et à l'IEP d'Aix-en-Provence

A la question de François Villon, « Que sont les humanistes devenus ? », je répondrai par une provocation. Les humanistes sont devenus aujourd'hui des fonctionnaires, des professeurs d'université, c'est-à-dire des spécialistes, alors que l'humanisme n'était ni une spécialité ni une fonction au XIV^e ou au XV^e siècle. L'ouvrage de Pierre Thuillier, dans les années 1960, était ironiquement titré « Socrate fonctionnaire ». Imagine-t-on Socrate ou Erasme fonctionnaires ? Certes, Montaigne exerçait la fonction de maire, mais sa recherche intellectuelle et son écriture ne s'y limitaient pas. L'humanisme aujourd'hui, loin de ses sources, loin des réflexions sur l'homme ou sur les origines de l'humanité imputées à l'homme depuis Pic de la Mirandole, relève de la compassion, de l'humanitaire, du geste médiatique ou télévisé. Il existe bel et bien en cela une trace de l'humain, mais qui semble dévoyée en ce que l'humain devient spectateur – ou spectacle – là où il était essentiellement acteur. Pour que l'humanisme ait un sens, il faut qu'une action, peut-être même une création, permette à l'humain de se créer lui-même.

I. Refonder l'humanisme

Si les humanités existent depuis Cicéron, l'humanisme lui-même existe depuis le XIV^e siècle environ. Le terme même « d'humanisme » est tardif puisqu'il remonte à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ainsi les humanistes comme Guillaume Budé ou Pic de la Mirandole ne savaient-ils pas qu'ils étaient des humanistes ! Ils pensaient et ils agissaient en fonction d'un ensemble d'enracinements et d'attachements qui donnaient un sens à leur activité, bien plus qu'au mot lui-même qui aujourd'hui est une sorte d'étiquette. Il est de bon ton aujourd'hui de se dire humaniste ou post-humaniste, en se réclamant d'une tradition qui est devenue aujourd'hui stérile. Les humanistes aujourd'hui sont des intellectuels qui font métier d'enseigner l'humain plutôt que l'être. Si l'humanisme a encore un sens aujourd'hui, il faut remonter à la signification du terme.

Selon Pierre Magnard, l'homme est à réinventer. L'humanisme trouve son origine dans la civilisation européenne, à une période où les autres civilisations n'avaient pas libéré l'homme de toutes ses emprises traditionnelles, religieuses, mythiques etc. Il est remarquable, dans l'humanisme européen, que cet humanisme soit *abstrait*. Pierre Magnard a évoqué une fausse abstraction, celle que Hegel appelait le mauvais infini, qui prend la forme du culte de l'homme en tant qu'homme : elle ne renvoie à rien d'autre qu'une généralité spéculaire. Pour que la notion d'humanisme ait un sens il faut effectivement qu'elle soit intégrée dans une singularité, c'est-à-dire en chacun d'entre nous. Je ne pense pas qu'il y ait un conflit entre la singularité de l'humanisme et la générosité ou la généralité de l'humain.

Comment renouveler ou refonder l'humanisme, pour autant qu'il ne soit épuisé (nombreux sont ceux qui le pensent, Albert Camus, Simone Veil mais aussi Heidegger) ? L'humanisme est toujours à réinventer parce que dès l'origine, chez Pic de la Mirandole dans son *Traité sur la dignité de l'homme*, l'homme s'apparaît à lui-même à travers le discours de Dieu. Pic de la Mirandole fait remarquer que si Dieu n'a pas donné à l'homme toutes les qualités des autres animaux, c'est dans la mesure où l'homme n'est pas encore achevé et qu'il doit se créer lui-même, sinon s'achever lui-

même : en définitive, il est toujours ouvert. Cette idée sera reprise par Nietzsche lorsqu'il dira que l'homme est un animal non encore fixé. Tout comme il n'y a pas de définition possible de l'homme, il n'y a pas de définition possible de l'humanisme.

Apparaît alors une autre difficulté. L'homme ne pourrait être enserré dans une définition, et serait en quelque sorte infini. Pascal, par exemple, le situe entre l'infini et le rien. Œdipe devient un homme lorsqu'il n'est plus rien aux yeux de ses concitoyens ni à ses propres yeux. Chez Pic de la Mirandole ou Nietzsche, c'est à partir de ce « rien », ou de ce « creux » – comme le disait Valéry – que l'on peut construire un homme. Comment pourrait-on réinventer un homme si cet homme n'obéissait pas à l'idée d'une projection créatrice d'un homme à venir (ce que Nietzsche appellera le surhomme) ? Edmund Husserl, dans *La crise des sciences européennes*, écrit que l'homme européen vise une idée infinie, un *telos* spirituel, c'est-à-dire une réalisation qui n'a jamais de fin. Ce qui signifie que l'homme est toujours à réinventer. Il ne peut ni se réduire à des bornes fixes antérieures à son existence, ni même s'inscrire dans une existence qui deviendrait essentielle. Il ne peut s'inscrire dans un projet, puisque ce projet est toujours débordé par l'horizon de l'humanité elle-même. Husserl remarque ainsi que l'humain ne parvient jamais à accomplir son humanité ; sinon un jeu de possibles, cette humanité est le jeu d'une impossibilité à mettre sans arrêt en route afin de réaliser toutes les potentialités que nous avons en nous.

II. Un échec de l'humanisme traditionnel ?

La plupart des grands penseurs du XX^{ème} siècle ont fait le constat d'une crise, d'un échec, voire d'un abandon de l'humanisme. Michel Foucault dit, par exemple, que la figure de l'homme s'efface comme un visage sur le sable après le passage de la mer. Pourquoi n'y a-t-il pas, même dans les sciences humaines, de constitution d'humanisme ? A tel point que ces sciences sont qualifiées d'humaines précisément parce qu'elles ne traitent pas de l'homme, comme le dit Claude Lévi-Strauss dans son *Anthropologie structurale* : le but dernier des sciences humaines n'est pas de constituer l'homme mais de le dissoudre. « Dissoudre » se dit en grec *analuein* : toutes les analyses des sciences humaines sont une dissolution de l'homme réel dans une reconstruction analytique de structures qui n'a plus de sens. Nietzsche disait « *ce qui fait que nous croyons encore en Dieu, c'est que nous croyons encore en la grammaire* ». Dès lors que nous disons « je », nous croyons en la grammaire, nous croyons qu'il existe en nous une unité constitutive, la subjectivité. Le « je » devient donc le dieu d'aujourd'hui. C'est ce que Christopher Lasch évoque dans *La culture du narcissisme*, en parlant de l'enfermement de l'homme moderne.

Pouvons-nous conclure à l'échec de l'humanisme traditionnel ? Dans *Fureur et Mystère*, en pleine guerre mondiale, René Char écrit « *notre héritage n'est précédé d'aucun testament* ». Ainsi nous avons bien un héritage culturel dans les bibliothèques, les musées, les écoles, la mémoire... mais il n'existe pas de testament précisant aux héritiers ce qu'ils doivent en faire. Il s'est produit une sorte de rupture dans la transmission de la tradition culturelle de l'humanisme universel.

Je donnerai un dernier exemple, pour dire que l'humanisme était tout à la fois une approche de l'universel, et de la cosmicité d'une existence humaine située dans un véritable monde. Guillaume Dufay compose au XV^{ème} siècle le motet *Nuper rosarum flores*, à la demande du Pape qui souhaitait inaugurer la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs à Florence, selon les mêmes lois que celles employées par Brunelleschi pour bâtir cette coupole. Ainsi l'humanisme a toujours revêtu la dimension d'un universel concret, non pas d'un faux universel abstrait qui reviendrait à défendre l'homme de façon générale, dans un discours convenu sur les droits de l'homme.

Mais que sont les humanistes devenus ?

« Penser notre temps » - Colloques organisés par la Mairie de Menton

A l'aube du troisième millénaire, à l'heure de la deuxième mondialisation – même si cette idée n'est nullement nouvelle, et que les échanges aient été plus développés en 1914 qu'aujourd'hui – la planétarisation est devenue tellement gigantesque qu'elle pose le problème du statut de l'humain.

La place de l'imaginaire

Michel MAFFESOLI

Sociologue, Professeur à la Sorbonne, directeur du Centre d'Etudes sur l'Actuel et le Quotidien (Paris V)

Je pense qu'il est fondamental d'aimer le monde et, de ce point de vue, que nous n'avons pas à avoir peur. Notre humanité n'a jamais été la même et, à bien des égards, la fin d'un monde n'est pas la fin du monde. Nombre d'indices montrent qu'il existe de réelles générosités et solidarités, ainsi qu'un bouillonnement culturel. Il faut bien entendu le penser, et pas exclusivement sur le fondement d'une conception rationnelle ou rationaliste : l'onirique me semble très important. Max Weber, réfléchissant à ce qui était en gestation dans les Temps Modernes, estimait ainsi que l'on ne peut comprendre le réel qu'à partir de l'irréel. Il est important de réfléchir à l'irréel, à l'imaginaire, aux mythes et aux rêves qui nous font grandir et font grandir les sociétés. Il faut pour cela revenir à une spécificité de notre espèce animale : nous sommes ce que nous sommes parce que nous disons ce que nous sommes.

I. L'humanisme, un mot usé

A certains moments néanmoins – et je pense que nous en traversons un actuellement – le fait de dire s'oublie dans le bavardage. On « jacasse » beaucoup. Dès lors, certains mots deviennent impertinents, perdent leur pertinence et ne s'accordent plus avec ce qui est vécu : je pense, par exemple, au « politiquement correct » ou au « moralement correct ». Ces moments-là s'accompagnent d'incantations. On ne parle jamais autant de démocratie, de contrat social et de citoyenneté que lorsque ces mots ne signifient plus rien ! L'humanisme est un de ces mots-là. Tout un chacun s'en réclame. Je n'en conclus pas pour autant que la réalité que ces mots désignent n'existe pas, mais les mots s'usent, et il faut trouver ceux qui sont les moins faux possible.

II. Les racines de l'humanisme

Dans ces moments-là, il semble utile d'avoir une pensée radicale, de revenir à la racine. J'emprunterai à Heidegger la notion de *verwindung* lorsque ce penseur dit « *Voilà qu'il nous faut d'abord réapprendre, et c'est notre destin. Apprendre à retourner le sol afin que le noir et l'obscur du fond voient le jour. Nous qui depuis trop longtemps et trop aisément ne faisons qu'aller et venir sur les chemins battus et rebattus* ». Le fond peut s'entendre comme ce qui est profond, le fonds comme le trésor ou le capital. Cette notion de *verwindung* n'est pas traduisible : Gianni Vattimo a proposé de formuler cette idée comme celle de la reprise des choses anciennes, leur distorsion et la régénération qui en résulte.

Il faut donc retourner au fondement même de l'humanisme. On trouve dans la Genèse II la première torsion que fait subir notre tradition au pouvoir de nomination : « *Dieu modela du sol toutes les bêtes sauvages et tous les oiseaux du ciel. Il les amena à l'homme pour voir comment celui-ci les appellerait. Chacun devait porter le nom que l'homme lui aurait donné.* » Ce logocentrisme, ce pouvoir vertical de nomination des choses, est une spécificité de notre tradition culturelle. En donnant un nom, l'homme donne existence aux choses. Dans la Genèse I, Dieu dit : « *Faisons l'homme à notre image et qu'il domine sur les poissons de la mer, les oiseaux etc.* »

III. L'humanisme traditionnel, idée inhumaine

De ces textes ressortent trois spécificités culturelles de notre tradition. D'une part l'idée que l'homme est fait à l'image de Dieu, qui induit une prise de position dominante sur la nature. D'autre part, la « sautériologie », c'est-à-dire l'idée selon laquelle il existe un salut lointain : il faut passer le plus rapidement possible dans cette vallée de larmes pour atteindre ultérieurement la vraie vie. On veut sauver la vie, peut être même se sauver de la vie. Enfin, le troisième élément est la raison. Thomas Kuhn montre que la spécificité de la tradition occidentale est la *via recta* (la voie droite) de la raison, en laissant de côté une série d'impedimenta – donc l'imaginaire, le rêve, le jeu. Cette idée de raison sera donc le signe distinctif par rapport à l'animalité. Ainsi, on se libère de la terre et du corps. L'humanisme, dans le fond, est cette idée inhumaine. C'est là un paradoxe extraordinaire. L'humanisme participe d'un principe d'abstraction et, dans la Bible, on retrouve cette idée de séparation (« *Dieu sépara la lumière des ténèbres* »). A partir de cette séparation inaugurale naîtront d'autres séparations, la séparation hégélienne ou la Spaltung freudienne. Cette perspective aboutit à une conception métaphysique – au-delà de la physique – du monde. Heidegger montre bien que cette conception métaphysique conduit à la dévastation du monde. Je pense même qu'elle aboutit à la dévastation des esprits. C'est là une hétérotélie, c'est-à-dire que l'on atteint autre chose que le but attendu. Heidegger établit un raccourci éclairant entre l'humanité, la nationalité et la bestialité. C'est à bien des égards la spécificité de notre humanisme.

IV. Vers l'humanisme intégral

«N'ayons pas peur ! Nous assistons aujourd'hui à une inversion de polarité. De mon point de vue ce qui est en jeu dans la post-modernité, dans la post-pensée sémitique, c'est la recherche non plus des arrière-mondes mais au contraire d'un inter-monde, d'une pensée du sol et du sous-sol. Tel est l'humanisme post-moderne, qui se construit contre l'abstraction qui a prédominé dans l'humanisme traditionnel. Il faut trouver des mots pour penser, par exemple le paganisme : *paganus* évoque le retour à la terre. J'ai proposé un néologisme, la « reliance », qu'a repris Edgar Morin. Ce mot s'entend en son sens latin, *religare*, et en son sens anglo-saxon (*reliance* signifiant confiance). Telle serait, selon moi, la radicalité de l'humanité. Elle reviendrait à ses racines, non plus abstraites. Il ne s'agirait plus d'un rapport d'un sujet souverain qui agirait sur un objet, mais bien d'un trajet, d'un va et vient. On se situerait alors au cœur battant de l'humanisme intégral, qui consisterait à prendre au sérieux l'humus dans l'humain, les humeurs dans l'humain, et à avoir l'humilité de reconnaître l'humus et les humeurs. Au fond, il s'agirait de reconnaître toutes ces passions, ces émotions, qui sont de l'ordre de l'interaction.

A cet égard le « grand être » d'Auguste Comte me semble intéressant car il relie le passé, le présent et l'avenir : « *Notre grand être n'est pas plus immobile qu'absolu. Sa nature relative le rend éminemment développable. En un mot il est le plus vivant des êtres connus. Il s'étend et se compose de plus en plus par successions successives des générations humaines.* » Il s'agit bien-là de phylogenèse. A mon sens l'humanisme intégral serait cet ensemble continu des êtres convergents. Auguste Comte inclut, dans cette humanité, les animaux. Cette image comtienne un peu étrange me semble intéressante pour réfléchir à cet humanisme, qui n'est en rien déraciné ni désincarné. N'est-ce pas là l'*oikos* antique, ou la *domus*, c'est à dire la maison commune ? Il s'agirait, contre un être substantiel, d'un inter-êtres. La perspective poétique des correspondances de Baudelaire retrouverait ici une humanité incarnée.

« *Humanité, nationalité, bestialité* » disait Heidegger. Dans le fond, le moderne – qui est déjà passéiste – a montré comment un universalisme abstrait aboutit à un nationalisme de carnage. Alors que dans une perspective post-moderne ou pré-moderne, celle d'un humanisme qui se radicalise, c'est en acceptant l'animal humain qu'on pourra éviter la bestialité. Il s'agit là de descendre plus profond dans l'ordre des choses et participer ainsi au monde de la vie.

Table ronde

Jean-Claude GUIBAL

Je vous propose de prolonger ces interventions autour d'une table ronde.

(Une partie de cette intervention n'est pas enregistrée).

Pierre MAGNARD

C'est Montaigne qui est l'inventeur du mot « inhumain ». Il l'utilise, avec le mot « inhumanité », pour qualifier le sort fait aux Maures et aux Juifs lors de la Reconquista. C'est donc du XVI^e siècle qu'il faut partir si l'on veut comprendre cette invention de l'humain. La mondialisation, en effet, n'est pas un phénomène si récent. Elle a été galopante avec la découverte des Amériques, les grandes navigations, la confrontation avec Soliman le Magnifique... Ces périodes voient l'apparition sur la scène du monde de plusieurs humanités dont on ne sait plus comment les penser du fait de leur diversité même. C'est cette diversité des humanités qui est à l'origine du grand questionnement : « qu'est-ce que l'humanité, qu'est-ce que l'homme ? ». L'humanisme est né de cette confrontation avec ce pluriel. Nous ne nous trouvons aujourd'hui ni en avance ni en retard par rapport à ceux qui nous ont précédés, mais dans une situation analogue. Jean-François Mattéi a souligné l'importance de la transmission et a cité René Char, « *notre héritage n'est précédé d'aucun testament* ». Au fond, je pense que notre malheur ne tient qu'à cela. Je pense aux pantalonnades de Bourdieu lorsqu'il stigmatisait en nous des héritiers sans comprendre qu'il fallait peut-être prendre au sérieux ce débat et se demander pourquoi nous étions incapables de transmettre l'héritage. Ce n'est pas l'hoirie qui fait l'héritage, mais bien le geste de la transmission de génération en génération, lorsque chacune se pose en responsable de ce qui l'a précédée, et le réinvente pour ceux qui la suivront.

Michel Maffesoli cherche le salut dans une sorte de dépassement du monde où nous sommes. Il y a beaucoup de vrai dans son propos, mais est-ce réellement une délocalisation vers un ailleurs qu'il faut tenter d'effectuer ? Faut-il vivre la vocation abrahamique en marchant vers la terre promise ? C'est bien la fonction symbolique qui est en crise, cette fonction que Dieu nous a donnée de désigner les créatures une à une. C'est bien *hic et nunc* qu'il faut pratiquer cette nomination. C'est le nomenclateur qui pourra sauver ce monde même en lui donnant sa juste dénomination. C'est à ce titre que nous réaliserons l'*oikos*, l'*oikoumene* *ge*, cette terre habitée ou habitable qui représente le *mundus humanus* à son extrême limite, où tous les hommes se reconnaissent ensemble comme humains. Je souhaiterais que Michel Maffesoli aille plus loin dans son propos lorsqu'il appelle à la radicalisation de l'humanisation et veut intégrer l'animalité à l'humain.

Michel MAFFESOLI

Je ne veux rien en particulier, mais j'observe empiriquement ce qui est. Lorsque l'on oublie l'animal dans l'humain, il se rappelle à notre bon souvenir. Ainsi les carnages et les guerres sont l'expression d'une animalité déniée. La publicité aujourd'hui, la manière de se comporter des jeunes générations, marquent un retour à la peau, aux humeurs. Ces humeurs reviennent aujourd'hui dans tous les domaines. Puisque nous observons ces manifestations de notre animalité,

comment pouvons-nous les penser et éviter une forme de dégénérescence qui aboutirait finalement à oublier l'humain dans l'animal ?

Sur le fond, Gilbert Durand dans « Les structures anthropologiques de l'imaginaire » établit une distinction entre le régime diurne de l'imaginaire et son régime nocturne. Le régime diurne, qui culmine dans notre tradition occidentale, est un *modus operandi* « diérétique » (qui tranche) : Gilbert Durand relève ainsi l'importance des objets contondants tels que le glaive qui dit le vrai du faux, le soc de la charrue ou le phallus dressé. C'est sur cette diérèse que se fonde la dichotomisation entre la nature et la culture, le corporel et le spirituel etc.

Gilbert Durand oppose à l'imaginaire diurne un imaginaire nocturne, dont la figure est la coupe (ce qui est en creux). C'est ce qui me semble en jeu actuellement dans l'occidentalisation mythique du monde à laquelle nous assistons. C'est alors le trou, la terre, ce que j'appelle « l'invagination du sens » qui prédomine. Ce n'est non plus la structure coupante du logos spermatique qui se projette dans le lointain, mais un sens qui n'a plus de sens (entendu comme signification et finalité), et qui revient à cette terre-ci, à ce que je vis avec d'autres en un lieu donné.

Jean-François MATTÉI

Trop souvent l'humanisme a été, et est perçu comme « lettre morte ». Aussi, suis-je en accord avec mes collègues sur la nécessité de tailler l'arbre de l'humanisme pour lui retirer ses branches mortes, que sont un humanisme scolaire sinon littéraire, un humanisme de pacotille qui se limiterait à un discours abstrait, formel et non-engagé sur l'homme. En revanche je suis en léger désaccord lorsque Michel Maffesoli joue la défense des « humeurs », de « l'animalité », contre l'humanisme traditionnel qui serait pensé trop pauvrement – comme le disait Heidegger. Néanmoins je ne suis pas certain que Heidegger critique l'humanisme traditionnel parce qu'il pense l'homme en fonction de son animalité, au contraire. Il estime que l'humanisme traditionnel, qui a pensé l'homme à partir de la remarque d'Aristote comme animal rationnel (animal doué de parole), l'a pensé trop pauvrement. On peut certes dire comme Heidegger, dont je ne suis pas l'adversaire, qu'il faut réhabiliter « l'obscur du fond ». Chacun sait néanmoins que cela a conduit ce dernier à prendre sa carte du parti nazi. On peut donc faire un mauvais usage de Heidegger. Michel Maffesoli dit à juste titre que les Européens ont fait un mauvais usage de l'humanisme en détruisant des peuples notamment ; or l'animalité risque, elle-aussi, de dégénérer en bestialité. Toute la question est donc de savoir comment nous réussirons à accorder trois dimensions au moins : la dimension vivante de l'animalité, la dimension humaine, et la dimension « divine » (ou rationnelle). Si l'on veut déconstruire le logocentrisme ou la rationalité, que restera-t-il à l'homme ? D'autant que cette destruction se heurte à une difficulté épistémologique ou méthodologique puisque, que cela soit chez Heidegger ou chez Derrida, il faut utiliser cette même rationalité pour déconstruire la rationalité.

Lorsque Heidegger appelle à déconstruire l'histoire de l'ontologie ou à détruire l'usage de la métaphysique, il veut dire qu'il faut revenir à un fondement plus fondamental. En effet, ce que nous a apporté l'humanisme depuis le XIV^{ème} siècle n'est plus totalement satisfaisant. Il faudrait passer à une autre figure de l'humain, ou de ce que l'on appelle « humain » faute de meilleur mot. L'humanisme est une invention spécifiquement européenne. Les formes de représentations symboliques des autres cultures ne sont ni supérieures ni inférieures aux nôtres. En cela je souscris aux propos d'Ali Benmakhlouf lorsqu'il parle de se « désincarcérer » pour penser une ouverture, un partage de ce qu'est le sens de la vie. Trois caractéristiques font la spécificité de la culture européenne. Elle est d'abord, fondamentalement, un regard. C'est le sens du mot *theoria* que nous

ont légué les Grecs. Une théorie est à la fois un regard, et ce qui défile devant le regard. Ce regard européen a la spécificité non pas d'être figé dans l'universel, mais – comme le dit Lévi-Strauss – d'être éloigné. Il vise toujours une idéalité, celle du vrai, du beau et du bien. On peut regretter que ces « transcendants » se soient opacifiés et transformés en des mots vides de sens, mais dans la tradition vivante de la pensée européenne, ils ont été vivifiés et incarnés dans des œuvres, qu'il s'agisse de la *Piéta* de Michel Ange ou de *Tristan und Isolde* de Wagner. Ce regard éloigné est toujours un regard abstrait. Ainsi, Julien Benda, dans son *Discours à la nation européenne* en 1933, disait-il : « *les hommes d'autrefois furent très grands, avec les yeux fixés sur l'idée, sur un universel abstrait et éternel* ». Or je ne pense pas que cet universel était abstrait. Michel-Ange, lorsqu'il réalise la *Piéta*, vise un universel concret : la détresse d'une mère devant son enfant mort.

Enfin, ce regard est critique. Voilà pourquoi selon moi toute déconstruction du logocentrisme est nulle et non avenue, parce qu'elle utilise pour s'accomplir les outils qu'elle critique. Je ne peux critiquer la raison européenne qu'à partir des outils qu'elle m'a donnés elle-même. En d'autres termes, la grande découverte de la pensée européenne, et de l'humanisme traditionnel, tient au fait qu'il sait se mettre en question. Cette possibilité d'un regard critique qui non seulement est ouvert sur des horizons lointains, mais qui se met sans cesse en question jusqu'à se nier lui-même, n'existe pas dans d'autres civilisations. L'esprit critique continue ainsi à forger un discours qui est toujours en marche, et qui construit sans arrêt de nouvelles figures de l'humanité.

Ali BENMAKHOUF

Monsieur Maffesoli nous a conviés à nous interroger sur les mots. Pour Montaigne, les principales difficultés sont grammairiennes, et c'est toujours une élucidation qui nous permet de dissiper les malentendus et de progresser sur ce que vous appelez un « trajet ». On nous force aujourd'hui à craindre l'ignorance. Tout le monde prétend savoir à l'heure où, par exemple, les médias interrogent des sportifs sur l'invasion irakienne.

Une idée majeure a été avancée, celle de la transmission. Ce terme peut être mobilisateur et fédérateur de l'humanisme. On retrouve ici la notion de grammaire, au sens où ce qui est premier, ce sont les apprentissages et non pas les appartenances ni les affiliations. Je récusé la civilisation comme compartiment qui emprisonne et cloisonne, et j'ai évoqué l'incarcération civilisationnelle, parce que dans nos affiliations et appartenances, nous oublions nos apprentissages. Tout un chacun balbutie avant d'apprendre, lorsqu'il apprend à lire par exemple. Or même ce que nous pensons être le plus privé, le plus incommunicable, se trouve dans une grammaire commune. « *Nos plaintes sont grammairiennes* », dit Montaigne qui a perdu plusieurs de ses enfants : il transmet à son épouse, pour la consoler, une lettre que Plutarque a écrite en pareille occasion. Cela peut nous sembler choquant aujourd'hui, mais il s'agit là d'un chagrin d'époque, d'une grammaire de la plainte ou de la consolation. Au même moment Léon l'Africain relève sur les tombes de la ville de Fès les épitaphes de consolation et de courage et les envoie au frère du roi Wattasside qui venait de perdre son père. On exprime alors son deuil de façon très indirecte, en recourant à une transmission, à un apprentissage. Je ne ferais pas ce métier d'enseignant si je n'avais pas moi-même le plaisir de voir se former non pas des esprits, mais bien des cadres de pensée pour interpréter, critiquer, apprendre et inventer. Nous avons cité Pic de la Mirandole, qui fait parler Dieu s'adressant à l'homme : « *Je ne t'ai donné ni visage, ni place qui te soit propre, ni aucun don qui te soit particulier, Adam, afin que ton visage, ta place et tes dons, tu les veuilles, les conquières et les possèdes par toi-même.* »

Je mentionnerai également cet apprentissage de la solidarité que fût la sortie de l'apartheid en Afrique du Sud. Victimes et bourreaux apprennent à revivre ensemble, sous la forme d'une justice

« restauratrice » du lien social, non pas d'une justice « rétributive » ou « punitive ». Alors qu'à proximité de ce pays, c'est par pression sociale et politique que les Rwandais, ou encore les Sunnites et Chiïtes en Iraq, ont été compartimentés. Il existe une pression à diviser, contre laquelle on peut agir de manière mobilisatrice et fédératrice – et sans humanisme abstrait.

Il n'y a pas, derrière la fédération et la mobilisation, une simple raison dominatrice. Il existe d'autres formes de raison que celle fustigée par Michel Maffesoli. Le même Montaigne qui dit « *je ne dois être esclave que de la raison* » a reconnu que la raison était ployable et accommodable. Elle peut exister sous plusieurs formes, pas seulement abstraites, dominatrices, séparatrices. Elle peut être une raison en partage, une raison qui nous indique notre condition humaine. Montaigne dit encore « *Tout homme porte en lui la forme entière de l'humaine condition.* » Au XVI^e siècle le mot « condition » s'entendait au sens législatif ou théologique, mais était également un terme juridique désignant les conventions entre contractants (*conditio*). A entendre mes collègues évoquer cette notion de place ou de creux, je l'interprète sous l'angle de l'apprentissage. Nous devenons ce que nous apprenons, nous sommes sans cesse Pygmalion de nous-mêmes, loin de cette univocité dans laquelle pourrait nous enfermer telle ou telle appartenance.

Débat avec la salle

De la salle

Le 17 octobre, journée du refus de la misère, une députée a affirmé que 7 millions de personnes vivaient en France en dessous du seuil de pauvreté. 1 million de retraités vivent en dessous de ce seuil, surtout des femmes et des veuves. Sur le plan planétaire, les budgets consacrés au mal-être et à la maltraitance (l'armement et les stupéfiants notamment) représentent 20 fois les sommes qui seraient nécessaires pour éradiquer la faim, permettre l'accès aux soins de base et à l'eau potable pour tous. Les seules dépenses de publicité représentent 700 milliards de dollars par an. Dans une société riche comme la France, les 20 milliards de cadeaux fiscaux accordés aux plus riches sont compensés par des pensions toujours plus sévères (franchise médicale...) sur les catégories les plus modestes et victimes de l'exclusion. Plus que jamais la phrase de Victor Hugo « vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée » semble d'actualité. Je me réfère là à un article de Patrick Viveret, magistrat à la Cour des Comptes.

Jean-François MATTEI

On ne peut que souscrire à vos propos, mais dans les sociétés modernes, le vote démocratique est la seule manière de lutter contre la misère. Ne nous plaignons pas d'avoir des responsables politiques qui ne correspondent pas à nos exigences morales, c'est nous qui les avons élus ! A moins de faire une révolution – toutes ont échoué jusqu'à présent – on voit difficilement comment déraciner la misère qui affecte des centaines de millions d'hommes. Ce serait une vision quasiment magique que de penser qu'il suffirait de protester de bonne foi pour en triompher. Ce travail prendra sans doute des siècles. La misère est enracinée dans une complexité sociale, économique et financière qui n'est pas susceptible d'être maîtrisée par un simple discours.

Pierre MAGNARD

Majid Rahnema, qui a écrit un ouvrage sur cette question, constate qu'une même condition peut être vécue en certains lieux comme pauvreté, en d'autres comme misère. Majid Rahnema s'interroge sur ce qui nous incombe au premier chef. Nous n'avons pas le pouvoir de redistribuer les ressources d'une nation, ni de gérer la mondialisation, mais nous avons peut-être – si nous sommes un « homme aux liens » – la possibilité de faire qu'autour de nous, ce qui pourrait être vécu comme une misère soit vécu comme une pauvreté. C'est là un moindre mal.

Jean-Claude GUIBAL

Qui ne se mobiliserait pas pour dire qu'il refuse la misère ? L'humanisme ne se résume pas à affirmer des principes, mais consiste à avoir un comportement cohérent avec ces principes. Pratiquement, pour lutter contre la misère, il faut créer de la richesse, ce qui signifie qu'il faut travailler et être d'autant plus performant et productif que le monde est aujourd'hui en compétition. De certains pays émergents comme la Chine ou l'Inde, dont nous jugions tous – il y a peu – qu'il était scandaleux de laisser mourir leurs populations et de ne pas leur consacrer une part plus importante de nos richesses, nous disons aujourd'hui qu'ils sont des prédateurs et qu'ils provoquent de la pauvreté dans nos propres pays ! Le système est extrêmement compliqué. C'est pratiquement

une usurpation, aujourd'hui, que de se dire opposé à la misère : c'est tellement évident ! Je préférerais que ceux qui signent des pétitions contre la misère fassent en sorte de créer de la richesse et de la répartir équitablement. Cela suppose également nous vivions dans une économie réelle, et non pas une économie financière où les spéculateurs s'enrichissent au détriment de ceux qui travaillent. La logique qui est à l'œuvre est complexe, certains ont essayé de la transformer : le dernier empire qui fonctionnait selon une autre logique s'est effondré en 1989. Le mérite du système démocratique dans lequel nous sommes est qu'il peut lui-même faire preuve d'esprit critique et chercher à progresser pour que tous les hommes vivent dignement. De surcroît, nous sommes dans un type d'économie qui crée plus de richesses que d'autres. En cela je souscris à l'expression de Churchill, qui considérait que la démocratie était le plus mauvais système qui soit à l'exclusion de tous les autres. Ce n'est certes pas un système idéal, mais au moins est-il évolutif et permet-il de s'orienter approximativement vers un objectif partagé. En d'autres termes, je ne crois pas aux discours incantatoires, mais bien plus à l'action. C'est sur la manière de faire qu'il peut exister des désaccords, non pas sur les objectifs. Il faut parvenir à trouver un système qui permette tout à la fois de créer de la richesse et de la répartir de manière équitable, en fonction des mérites des uns et des autres.

De la salle

Pourquoi, lors de vos diverses interventions, n'avoir à aucun moment prononcé les mots « idéologie », « utopie », ou « identité » ? Pourquoi avez-vous tant tardé à mettre en rapport l'histoire de la pensée avec l'histoire des actes, en particulier celle du nazisme ? Enfin, ne pensez-vous pas avoir davantage traité la question « Qu'est l'humanisme devenu ? » que la question « Que sont les humanistes devenus ? » ? Où pourrait se nicher l'humaniste aujourd'hui ? Avez-vous quelques exemples de personnages contemporains qui vous paraissent être des humanistes ?

Michel MAFFESOLI

Nous ne pouvions traiter de tous ces sujets dans des interventions aussi brève. Pour autant, en évoquant l'imaginaire, j'ai tenté de souligner – certes en d'autres termes – l'importance de que l'on appelle l'idéologie, au sens des représentations qu'une société se donne à elle-même. Notre espèce animale a besoin de se dire pour être. Je n'ai pas parlé d'utopie, car cela ne me semblait sans doute pas central. Nous sommes peut-être à un moment où les grandes utopies qui se sont élaborées au XIXe siècle ne sont plus en adéquation avec ce qui est vécu. En revanche j'ai proposé, dans certains de mes écrits, de parler d'utopie interstitielle. Telle est ma réponse à votre deuxième question. L'humanisme se trouve peut-être aujourd'hui non plus dans la recherche d'une société parfaite, mais dans ces petits espaces de liberté que nous nous créons à titre individuel ou dans nos diverses « tribus ». Ce sont ces lieux de « vivabilité » qui peuvent constituer l'humanisme contemporain. Les vrais humanistes sont parmi ces jeunes générations qui créent ces espaces-là.

Sur le fond, dans notre tradition logocentrique, nous nous sommes souvent « gargarisés » des mots. Nous assistons d'ailleurs au glissement du logocentrisme au lococentrisme, qui renvoie à l'espace que l'on aménage, à la ville où l'on habite etc. Alors qu'on a toujours pensé en termes de grands systèmes, de lointain, d'histoire, il se produit un retour au lococentrisme. C'est ce que j'appelle l'humus, le fait de vivre dans un lieu donné, et ces « bricolages » qui caractérisent nos sociétés. Ces constructions ne se font plus sur le fondement d'une identité typée, mais d'une identification multiple en fonction du lieu ou du groupe où l'on se trouve.

Ali BENMAKHOUL

L'identité ne fait pas partie de mon vocabulaire. Dans « Alice au pays des Merveilles », Alice dit à la Duchesse « *Ne vous imaginez jamais ne pas être autrement que ce qui pourrait sembler aux autres que ce que vous étiez ou auriez pu être n'était pas autrement que ce qui pourrait leur sembler être autrement.* » Cette formule montre que l'identité est labyrinthique, qu'elle est un piège.

Pour ce qui concerne l'utopie, les juristes internationaux qualifient la Cour Pénale Internationale de Justice de « chicanerie utopique » : il est à la fois inévitable qu'il y ait autant d'articles de loi dans ce domaine, mais c'est tout en même temps surmontable. C'est précisément cette chicanerie utopique qui a permis que Charles Taylor, qui avait enrôlé des enfants soldats, soit jugé par compétence universelle. Hissein Habré sera jugé en vertu de cette même compétence. Ce sont là des actes humanistes concrets.

Jean-François MATTEI

Je viens précisément de consacrer un livre à la notion d'identité, qui s'intitule *Le regard vide*. Il traite du regard qui est porté, de façon vide, sur une identité tout aussi vide. Je me demande s'il existe une identité de l'Europe. Je souscris moi aussi à la critique d'une identification formelle qui reviendrait à mettre en carte une identité. En toute rigueur en effet, l'identité est une relation logique qui renvoie à l'identification d'un être à lui-même, en mathématiques comme en ontologie. Dans un univers plongé dans le temps et le devenir, il ne saurait exister d'identité statique et définitive. A ce titre on pourrait soutenir que la France, l'Europe, ou chacun d'entre nous, n'a pas d'identité. Je me ferais néanmoins l'avocat du diable, en remarquant qu'il existe des processus d'identification au travers de l'expérience, de l'apprentissage, de l'accueil de la langue etc. Ainsi nous nous identifions à ceux qui nous ont précédés et à ceux avec lesquels nous vivons.

La notion d'identité, quoi qu'il en soit, est délicate. Claude Lévi-Strauss a consacré un séminaire du Collège de France à cette question. Il montre qu'il faut éviter de figer l'identité culturelle, mais qu'il existe tout de même des processus d'identification qui résultent de coutumes, d'*habitus* etc.

Enfin, il me vient spontanément quelques exemples de types accomplis « d'humanistes » : George Steiner, Marc Fumaroli et Antoine Compagnon. Ces humanistes sont effectivement de moins en moins nombreux dans les sociétés contemporaines. Bien souvent ils sont devenus des fonctionnaires et remplissent des fonctions sociales, pédagogiques, administratives qui les empêchent d'avoir un regard suffisamment éloigné sur la réalité, et donc sur eux-mêmes. L'Université française étouffe aujourd'hui parce que les procédures administratives l'ont emporté sur les fins, c'est à dire l'amélioration de l'homme par l'homme. Lorsque Cicéron utilise pour la première fois le mot culture dans l'expression *cultura animi philosophia est* (« la philosophie est la culture de l'âme »), il veut dire que de la même manière que l'agriculteur cultive la terre, l'humaniste cultive son propre terrain et sa propre humanité.

Pierre MAGNARD

J'ai bel et bien employé le mot idéologie pour stigmatiser l'usage qui, trop souvent, est fait des droits de l'homme. Je ne l'ai pas étendu à l'humanisme tout entier, pour ne pas reprendre ce que j'ai dit dans « Questions à l'humanisme. » où j'ai tenté de montrer le caractère idéologique de

l'humanisme dans le discours officiel contemporain. « Idéologique » au sens strict du terme, au sens que Marx lui a donné dans « L'idéologie allemande ». L'idéologie n'est pas seulement une construction d'idées ; elle est aussi destinée à cacher ce qu'elle prétend désigner. Chez les humanistes des XIVe, XVe et XVIe siècle, on n'usait jamais du mot « humanisme » mais on parlait des *litterae humaniores* - des belles lettres qui rendent plus humains. Le mot inhumanité apparaît dans les Essais de Montaigne. Le mot humanité au sens cicéronien est très souvent utilisé aux XVe et XVI siècles. Le mot humanitaire apparaît pour la première fois sous la plume de Chateaubriand pour stigmatiser un type d'entraide qui est un leurre, parce qu'il est destiné à la « galerie » et non pas à soulager les misères de l'humanité. Le mot humanisme lui-même n'est entré dans le dictionnaire qu'en 1884, dans le supplément du Littré : Littré l'avait déjà reconnu et se recommandait de ceux qui lui avaient donné ses quartiers de noblesse, Michelet en particulier. Je vous renvoie, sur ce point, au volume de l'Histoire de France de Michelet intitulé « Humanisme et Réforme ». Or l'usage idéologique de l'humanisme correspond à son entrée dans la littérature française. C'est précisément Michelet qui en fait un usage idéologique en considérant que c'est l'esprit des révolutions de 1830 et 1848 que désignerait le mieux le mot « humanisme ». Lorsque l'on est historien, on ne peut faire un tel amalgame, quand bien même cet usage serait animé des meilleurs sentiments.

Jean-Claude GUIBAL

Je ne souscris pas à la critique des idéologies. Je constate qu'il est aujourd'hui très difficile de savoir qui l'on est, ce que l'on fait, vers quoi l'on va, si l'on ne se réfère pas à une représentation de la société dans laquelle on vit. L'idéologie est, à mon sens, une représentation du monde. Je crois qu'il est impossible de donner du sens à son action, voire à sa vie, sans se référer aux cadres conceptuels, philosophiques, religieux etc., c'est à dire à la représentation que l'on se fait de la société dans laquelle on est immergé.

Qui plus est les humanistes ne sont pas seulement des « intellos ». Au-delà des fonctionnaires, quels que soient les métiers que nous exerçons, ces métiers nous spécialisent et nous empêchent d'avoir – comme l'honnête homme du XVIIIe siècle – des lumières dans les disciplines qui gouvernent notre époque. Il est plus difficile aujourd'hui de se prétendre honnête homme. A mon sens, la question demeure entière : qu'est-ce qu'être humaniste aujourd'hui, dans la vie quotidienne ?

Je soulignerai enfin qu'une des définitions possibles de l'humanisme est celle que fait Protagoras à travers la formule « *l'homme est la mesure de toutes choses* ». Qu'est-ce que la mesure de l'homme aujourd'hui, si l'on souhaite organiser une société à cet étalon-là ?

De la salle

Le début de cette intervention est inaudible.

La société actuelle est désignée par les sociologues et les économistes comme société fractale, en rupture anthropologique et ethnologique notamment. Comme le Cardinal Lustiger l'a remarqué, c'est en partie faute de la religion ; la croyance s'est minorée, la société devient nombriliste et égoïste. Le symposium de l'UNESCO, qui a été élaboré par 52 pays, vise à équilibrer l'économie et les conditions sociales entre le Nord et le Sud : il en a résulté un *statu quo*. La seule voie d'espérance pour les peuples est aujourd'hui la foi. Savez-vous ce que sont, aujourd'hui, les

AMIS ? Les Accords Multilatéraux sur les Investissements. Des financiers de grande puissance ont ainsi essayé d'éradiquer des Etats et de faire fi de leurs démocraties, mais n'y sont pas parvenus. LPO signifie en anglais « acheter et jeter ». En France, ces accords se multiplient. Voilà une vérité dont vous ne parlez pas. Je précise que je ne dois ma culture qu'à moi-même. Je considère qu'en France nous souffrons beaucoup des prérogatives des intellectuels.

Jean-Claude GUIBAL

Les conférenciers qui sont intervenus aujourd'hui ne sont en rien des prophètes. Simplement, ils vous font part de leurs connaissances et de leurs analyses.

Jean-François MATTÉI

Comenius n'était pas Tchèque, car la Tchécoslovaquie n'existait pas. Il était Tchèque et s'appelait Komenský. Il a effectivement produit l'un des plus grands ouvrages de l'humanisme occidental. Nous ne l'avons pas évoqué, parce que l'on ne peut pas tout dire en vingt minutes seulement.

Jo NINO

L'humanisme n'est-il pas otage de lui-même quand il est confronté aux mots ? Les mots d'aujourd'hui sont des mots qui tuent : « attentat » ou « suicide » par exemple. Je vous prie d'exprimer vos idées non seulement au sein de cet auditoire, mais aussi autour de vous pour sauver les générations à venir contre ce mal du siècle dont j'espère que l'humanisme, ou ce qui lui succédera, pourra corriger les effets.

De la salle

A mon sens l'humanisme est une question individuelle. Nous devons nous-mêmes retourner aux valeurs humaines sans attendre les humanistes ou les sociologues. Nous devons retourner à la pensée. Je pense moi aussi que c'est le verbe qui tue. La responsabilité se joue, d'abord, en famille. Vous avez fait référence à la Bible, au divin. C'est précisément ce verbe qui nous a coupés de notre source divine. L'Apocalypse de Saint-Jean dit « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Le verbe s'est fait chair, il est descendu parmi les hommes.* » C'est ce que nous appelons la parole perdue. Nous utilisons le verbe de la chute, un verbe de cause à effet, qui a pris une telle dimension de pouvoir, de discrimination, de haine, qu'il émet des forces qui agissent sur les consciences. Si nos enfants sont aujourd'hui dans un tel état, c'est que ces dimensions du verbe ont rendu leur conscience malade, par la télévision, l'image, les horreurs qu'on leur montre, le verbe parental et scolaire. Trop d'éducateurs ne respectent pas l'identité de l'être, et c'est la première chose à faire pour revenir à l'humanisme, que cela soit vis à vis des adultes ou des enfants. Pour ma part j'ai fait la découverte du retour à l'un. Je pense, à l'heure où le règne humain est en danger, que l'intelligence suprême viendra à notre secours.

De la salle

Je me demande, en reprenant un mot de Heidegger, si nous ne sommes pas « *sur des chemins forestiers qui ne mènent nulle part* ». Avant tout, ne faudrait-il pas penser à la survie de l'humanité ? Dans 20 ou 30 ans nous serons peut-être plusieurs dizaines de millions d'humanistes, mais qui seront – les scientifiques nous l'assurent – en proie à un cataclysme total ! N'est-il pas prioritaire d'y songer, avant même de penser à faire renaître l'humanité ?

Pierre MAGNARD

Comenius est effectivement un des pères de l'humanisme. De ses œuvres complètes, j'ai tiré un texte que je me propose d'éditer en français, le *typographeum vivum* : cette métaphore montre l'importance toute révolutionnaire de l'imprimerie lorsqu'elle survint. L'arrivée de l'informatique n'est qu'une répétition de ce que connut, avec jubilation, Comenius. Par *typographeum vivum*, ce dernier entend que l'esprit humain est en charge du langage et qu'il passe son temps à redistribuer les lettres et syllabes pour reconstituer des mots. C'est cette activité langagière, activité de traduction des langues entre elles, qui lui semble l'activité primordiale de l'humaniste. L'accomplissement de l'esprit serait dans une sorte de Pentecôte où tous les hommes entendraient parler leur langue dans leur vis-à-vis, d'où qu'ils viennent. Je reviendrai sur l'intervention d'une auditrice qui faisait valoir que le verbe n'était plus honoré. Nous vivons actuellement une profanation du verbe, délibérée ou non, consciente ou inconsciente. D'où ce mésusage quotidien du verbe, dans les médias ou ailleurs. Que cette auditrice trouve dans mon propos sur l'humanisme un peu d'espérance, car ce que nous enseignent les humanistes des XVe et XVIe siècle, c'est que nous sommes en charge de la parole. C'est le privilège de l'homme, et c'est en cela que pour ma part j'introduis une rupture radicale entre l'homme et l'animal. Tous les textes humanistes désignent l'homme comme ce en quoi Dieu recrée d'instant en instant l'univers. Aussi, l'homme répète-t-il le verbe. La théologie sous-jacente à l'humaniste nous dit que cette fonction du verbe est assumée par l'homme depuis le jour où le verbe s'est fait homme. Il reste au commun des mortels que nous sommes d'assurer cette fonction, d'être ce en quoi le monde est en permanence recréé. D'où la fonction sacrée de la parole et la haute mission de l'humaniste qui doit dire – donc célébrer et réaliser – le monde.

Ali BENMAKHOUL

Nous sommes en conférence les uns aux autres par la parole. Montaigne a fait de l'ignorance docte sa foi. Les abus du monde viennent de ce que l'on ne sait pas dire « j'ignore ». Comme nous le suggère Montaigne, « *laissons Dieu s'interpréter lui-même* », cela permettra d'éviter les guerres de religions.

Quant à la question de la survie de l'humanité compte tenu de la détérioration de la nature, c'est tout de même un acte humaniste qui a permis d'élargir la notion juridique de crime contre l'humanité à celle de crime contre les biens communs naturels ou culturels de l'humanité.

Que faire, face aux maux actuels comme le terrorisme, les attentats, le suicide ? Au-delà du crime de guerre, la guerre contre le crime progresse très difficilement dans les tribunaux internationaux. Ce qui était droit d'exception devient règle, alors que nous assistons la transgression des droits dits « indérogeables » de l'humanité. C'est le problème majeur que soulèvent, par exemple, les prisons d'Abou Ghraib en Iraq ou de Guantanamo.

Michel MAFFESOLI

Il faut être attentif à l'héritage des humanistes, s'en inspirer sans pour autant être esclave d'une forme particulière d'humanisme. Il peut exister dans les pratiques des jeunes générations un véritable humanisme, fait de générosité et de solidarité. A nous d'y être attentifs, cette socialité cachée ne s'inscrivant pas dans les formes qui nous sont habituelles. Nous connaissons sans doute une grande mutation aujourd'hui, à l'heure où l'humanisme, « roi clandestin », se niche dans les utopies interstitielles.

Qui plus est, la sensibilité écologique va croissant. C'est peut-être un humanisme en acte. Nous pourrions ainsi vivre un point d'arrêt de la dévastation du monde qu'a provoquée la conception métaphysique. Les pratiques juvéniles ne s'inscrivent plus dans l'attitude prométhéenne de l'homme maître de la nature, mais dans un partenariat avec une nature que l'on ne peut plus dominer. Je n'ai jamais critiqué la rationalité mais bien une forme particulière qu'elle a prise, la rationalité instrumentale tournée vers un but. J'ai d'ailleurs écrit un ouvrage intitulé « Eloge de la raison sensible ». C'est dans la prise en compte des divers sens qui sont les nôtres, pas simplement le sens cognitif, que pourrait se trouver l'entièreté de l'être que j'appelle l'animalité.

Soulignant une proximité sémantique, j'ai dit les mots « humus, humeur, humilité ». Baudelaire disait de Dieu qu'il était le plus grand des « paranoïaques », au sens étymologique du terme (*para noein*), qui désigne une vue surplombante sur le monde. Les intellectuels, avatars de la déité, croient au travers de leurs concepts créer ce qu'ils nomment. Or nous ne sommes pas simplement des dénominateurs, mais nous avons à faire avec la nature environnante, avec le corps. Notre vue n'est désormais plus surplombante. C'est une pensée d'accompagnement, une *meta noein* par exemple.

Dans son livre sur Heidegger, Georges Steiner relève l'évolution de la tradition occidentale qui a consisté à passer de l'être infinitif à l'être nominal. L'être infinitif, le verbe être, est l'être englobant ; l'être nominal apparaît lorsque l'on a voulu nominaliser cet infinitif, nominalisation qui en elle-même comporte une forme de violence. Cette nominalisation a été efficace, performative, mais a sans doute conduit à la dévastation. Peut être revenons-nous, aujourd'hui, à cet être infinitif. C'est ce que j'appelle l'invagination du sens, ce retour à la matrice de la nature. C'est peut être en cela que se situerait aujourd'hui le vrai humanisme, dans le sens de l'entièreté de l'être.

De la salle

La disparition des humanistes n'est-elle pas liée à la fin des études des humanités en France ? Partagez-vous cette angoisse ?

Jean-François MATTÉI

Il existe un lien entre l'*humus*, l'humilité, l'humanisme etc. et l'étude de ce que l'on appelait les humanités en classe de rhétorique. Ces humanités perdurent dans les universités outre-Atlantique, ce sont les « *humanities* ». Par humanités, on désignait une formation de source grecque, romaine, juive et chrétienne – c'est à dire de source religieuse et philosophique. Ces humanités, cet *humus* de la culture, étaient faites de langue française, laquelle provient elle-même du latin et du grec. Il y a donc toute une humilité à accepter cet *humus* qui nous a été transmis par le passé, mais qui n'a jamais été passé. William Faulkner disait « *le passé n'est jamais mort, il n'est même pas passé* ».

Ce qui fait la grandeur des humanités, donc de notre culture, c'est essentiellement un partage de ce que nous pouvons dire ensemble, un dialogue qui nous permet de donner un sens commun à notre vie. Si l'école et l'université n'acceptent plus de transmettre la formation – et non pas l'information – que restera-t-il à partager véritablement ? S'il n'y a rien d'autre à partager que le tout venant de l'information télévisée et des banalités quotidiennes, il est bien évident que nous n'aurons bientôt plus rien à partager. Si l'on ne partage ni le même habitat, ni les mêmes habitudes intellectuelles, il y aura certes des niches de culture. Ces niches correspondront-elles entre elles, pourront-elles communiquer ? S'il se développe une sorte de refuge sur soi, un narcissisme primaire ou secondaire, un communautarisme étroit sans partage de quelque chose qui soit de l'ordre de la vie et du sens, je crains que nous ne puissions résoudre des problèmes réellement vitaux pour poursuivre l'expérience humaine.

Pierre MAGNARD

Cette conjonction, « humanité » et « humanités », se trouve déjà sous la plume de Cicéron. C'est au grammairien et philosophe latin Aulu-Gelle que l'on doit d'avoir développé ce thème. Il s'interroge sur la culture que l'école peut apporter au monde romain, et veut consacrer l'usage des humanités, c'est à dire la pratique des langues latines et grecques. C'est là qu'apparaît la conjonction entre l'*humanitas* de l'homme, et son érudition qui l'a rendu maître en humanités. Dans les écoles du II^e siècle de notre ère, il s'agissait là d'un enseignement cohérent et conséquent de la grammaire et, à travers elle, du droit, de la jurisprudence, de l'éthique voire de la philosophie. Cela tenait sans doute au prestige de la langue grecque, mais surtout au fait qu'elle était véhicule de la philosophie. Au II^e siècle le christianisme, qui s'est largement répandu dans l'Empire, a choisi de s'exprimer non seulement dans la langue latine mais aussi la langue grecque. C'est le début de la grande patristique, qui donnera les productions des quatre siècles suivant qui développeront la dogmatique chrétienne. Le païen Aulu-Gelle note que le christianisme a tenu à s'exprimer en langue grecque, comme si l'arbre chrétien avait dû être greffé sur une souche hellénique, et tirait sa fécondité de cette racine. C'est donc la greffe qui produira ce miracle de la civilisation européenne : on peut applaudir Aulu-Gelle d'en avoir été le « prophète », tout en en posant les règles, c'est à dire que l'on restât fidèle à l'esprit d'Athènes, celui de l'ensemencement du monde méditerranéen pour en faire la matrice du nouveau monde, et à l'esprit de Rome, celui du *limes*, du rempart qui se développe aux frontières de l'Empire et sépare le monde cultivé du monde barbare. Le rempart, cette figure géométrique, va bientôt s'étendre à la terre tout entière ; le génie de Rome est de reculer aussi loin que possible le génie du *mundus humanus*, à tel point qu'il finira par ne plus y avoir de barbares car tous sont conquis à la culture romaine. C'est ce schéma que nous proposons nos humanités, et qui fut conservé au long du Moyen-Age. Il est réactivé à la Renaissance, dans une sorte de rappel de cette fondation païenne de la pensée chrétienne, de réactivation des latences qui dormaient dans la souche hellénique et qui vont pouvoir s'explicitier dans la civilisation nouvelle.

La perte de cet héritage est évidemment une catastrophe dont nous ne pouvons mesurer les conséquences. C'est le plus grand mal de notre temps que l'oubli de ce passé gréco-latin. Il semble que l'amnésie soit même devenue institutionnelle aujourd'hui. Elle est un dogme de l'école nouvelle. Or une humanité amnésique est une humanité sans avenir. C'est la longue mémoire, la mémoire vive, qui donne à une société sa seule chance d'aller de l'avant : alors, retrouvons le latin et le grec !

Mais que sont les humanistes devenus ?

« Penser notre temps » - Colloques organisés par la Mairie de Menton

Jean-Claude GUIBAL

Je vous remercie de cette conclusion, et de votre participation à tous.

**Document rédigé par la société Ubiquis - Tél. 01.44.14.15.16 - http: >> www.ubiquis.fr -
infofrance@ubiquis.com**

Les données scientifiques sont-elles compatibles avec les textes sacrés ?

*Cycle « Rencontres sur les origines »
Le 27 octobre 2007*

Les secrets de l'univers	2
Sylvie VAUCLAIR Astrophysicienne, Professeure à l'Université de Toulouse, Membre de l'Institut universitaire de France, Membre de l'Académie de l'Air et de l'Espace et de l'Academia Europaea	
Les secrets de la vie	3
Claude COMBES Biologiste, Professeur à l'Université de Perpignan, Membre de l'Institut (Académie des Sciences)	
Les secrets de l'homme	6
Henry de LUMLEY Préhistorien, Membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine, Professeur émérite au Museum National d'Histoire Naturelle	
Table ronde	8
Débat avec la salle	10

Nota : Le père Jacques Arnould, qui devait participer initialement à ce débat, en a été empêché pour cause de grève des transports.

Les secrets de l'univers

Sylvie VAUCLAIR

Astrophysicienne, Professeure à l'Université de Toulouse, Membre de l'Institut universitaire de France, Membre de l'Académie de l'Air et de l'Espace et de l'Academia Europaea

La démarche scientifique et la démarche religieuse sont toutes deux importantes pour l'homme, mais elles sont très différentes. La science ne peut prouver ni l'existence ni la non-existence de Dieu. La démarche scientifique permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et dont nous sommes issus, puisque notre existence sur la Terre est liée au cosmos. A mon avis, nous ne pouvons pas faire abstraction des connaissances scientifiques dans notre réflexion générale sur ce qu'est l'homme, sa relation au monde et sa relation à Dieu s'il est croyant. Il est sûr que la connaissance que nous avons du monde est bien différente maintenant de ce qu'elle était il y a 2000 ans et de ce qu'elle était en des temps encore plus reculés, à l'époque où les textes bibliques ont été écrits.

Je crois que nous vivons une période étonnante. La première automobile, le premier avion ont été construits dans les années 1885 et 1890 alors que, depuis les temps préhistoriques, les hommes se déplaçaient à pied ou à cheval. Depuis un siècle, des prouesses techniques ont été accomplies. Après avoir construit des automobiles et des avions, on a construit des fusées, puis des sondes spatiales. Les hommes ont marché sur la Lune et ils iront bientôt sur Mars. Les sondes spatiales nous renvoient des images de notre planète vue de loin, petit point bleu perdu dans l'espace. Le vingtième siècle fut celui de la conquête spatiale. A présent nous pouvons explorer l'univers et étudier son origine et son évolution. Ces découvertes ont complètement modifié la perception que nous avons de l'homme sur la Terre. Je crois que toute réflexion profonde sur les textes religieux doit maintenant intégrer ces connaissances scientifiques.

Nous savons que la Terre et le Soleil n'ont pas toujours existé (ils ont 4,5 milliards d'années) et que l'Univers n'a pas toujours existé (l'Univers a 13,7 milliards d'années). J'aimerais insister sur une découverte récente, qui est encore plus fondamentale pour la pensée humaine. Nous savons depuis longtemps que le Soleil est une étoile comme toutes les autres étoiles. Sachant que le Soleil est une étoile et que des planètes gravitent autour de lui, on se disait depuis très longtemps qu'il existait des planètes autour d'autres étoiles. La première découverte d'une planète autour d'une étoile autre que le Soleil date de 1995. Depuis, les astronomes ont développé des techniques de plus en plus sophistiquées pour découvrir des planètes autour d'autres étoiles. En moyenne, trois sont découvertes chaque mois. A ce jour, nous en connaissons 250 ! Ce faisant, l'idée de trouver de la vie ailleurs que sur Terre n'est plus de la science-fiction, mais est devenue de la science réelle. Nous ne sommes pas capables de dire s'il existe de la vie ailleurs que sur la Terre. A mon avis, nous ne le saurons pas dans les dix ou vingt ans à venir, mais nous savons quelle démarche scientifique construire pour arriver à cette finalité.

Pour la pensée humaine et pour la religion, cette découverte est extraordinaire parce que, si la vie existe ailleurs que sur la Terre, ce sera un bouleversement énorme pour l'humanité, et si jamais la vie n'existe pas ailleurs que sur la Terre, ce sera très interpellant : pourquoi, dans ce cas, la Terre serait-elle la seule planète à abriter la vie ?

Je voudrais vous montrer quelques images. La première image est une vue de la Terre depuis les satellites. Aujourd'hui, nous avons l'habitude de voir ces images, mais il faut se rappeler qu'il y a quelques dizaines d'années, elles n'existaient pas.

La deuxième est un clair de Terre vu de la Lune : cette image date de 1967, avant que les astronautes américains posent pour la première fois le pied sur la Lune.

La troisième est la Terre et la Lune vues de la planète Mars : cette image a été prise par la sonde spatiale Mars Global Surveyor.

Allons encore plus loin : la quatrième image montre la Terre vue de la planète Saturne : cette image a été prise par la sonde spatiale Cassini en septembre 2006. Si des extraterrestres voyaient ce spectacle, que diraient-ils ? La Terre est la troisième planète du système solaire. Ce sont ses grandes étendues océaniques qui lui donnent sa teinte bleutée. Elle est le foyer de plus de 6 milliards d'êtres humains et de plus de 100 octillions de prochlorococcus, le plus petit organisme photosynthétique au monde. La masse la plus importante de matière vivante sur la Terre est constituée de bactéries : par conséquent, quand on cherchera la vie sur une autre planète, on cherchera essentiellement la vie sous forme de bactéries. Comme vous le voyez, la Terre fait partie du ciel. L'idée d'une séparation de la Terre et du ciel est représentative d'une époque, elle n'est pas réelle. Penser Dieu dans le ciel n'a plus pour nous de signification. Je fais remarquer que cette ambiguïté que nous avons en français ne se retrouve pas en anglais. La langue anglaise utilise en effet deux mots différents pour désigner le ciel. Le ciel physique est « sky » et le ciel de Dieu est « heavens ».

Le Soleil et les planètes qui l'entourent ont 4,5 milliards d'années d'âge. Ils se sont formés dans notre galaxie. Aujourd'hui, grâce aux télescopes que nous plaçons en orbite autour de la terre, nous sommes capables d'observer des naissances d'étoiles. Cette image correspond à une naissance d'étoile dans la nébuleuse d'Orion. Au centre, vous avez un renflement qui deviendra une étoile comme le Soleil et autour vous avez un disque de gaz et de poussières qui peut-être se condensera pour former des planètes. Quand nous voyons des étoiles dans le ciel, ce sont des soleils et il existe peut-être des planètes autour d'un très grand nombre de ces étoiles.

Comme je vous le disais, l'image que nous pouvons nous faire de l'homme sur la Terre est complètement modifiée. La Terre est une planète qui tourne autour d'une étoile. Il existe des milliards d'étoiles comme la nôtre dans la Galaxie et nous savons maintenant qu'il existe des planètes autour d'un grand nombre de ces étoiles.

Nous savons que le Soleil et la Terre ont encore 5 milliards d'années à vivre. Que se passera-t-il ensuite ? Je vous montre cette image d'une étoile comme le Soleil en train de mourir. Dans 5 milliards d'années, ce qui constitue le Soleil actuellement s'étendra et englobera petit à petit les orbites des planètes. Ces connaissances scientifiques ne remettent pas en cause la démarche religieuse, mais je pense que celle-ci doit intégrer ces connaissances si elle ne veut pas conduire à une fracture sociale entre le fanatisme religieux d'un côté et l'athéisme intransigeant de l'autre : à mon sens, une réflexion commune est indispensable sur ce sujet.

Les secrets de la vie

Claude COMBES

Biologiste, Professeur à l'Université de Perpignan, Membre de l'Institut (Académie des Sciences)

Dans le débat qui oppose quelquefois les textes sacrés à la science, l'évolution tient une place particulière. Sylvie Vauclair vous disait que la Terre a 4,5 milliards d'années. Aujourd'hui, on pense que la vie est apparue très vite, à l'échelle du temps planétaire, probablement il y a 3,8 milliards d'années. Mener une enquête sur un événement aussi lointain n'est pas facile : c'est la raison pour laquelle la théorie de l'évolution évolue. Je souhaite vous parler aujourd'hui de l'actualisation continue de la théorie de l'évolution.

Lorsqu'on aborde le problème de la comparaison entre le sacré et le scientifique, il ne faut pas se fier à la théorie de l'évolution de l'époque de Darwin. On confond souvent darwinisme et évolution. Darwin est celui qui, le premier, a compris quel était le mécanisme fondamental de l'évolution. Avant lui, certains avaient compris que la vie évoluait, en particulier deux Français, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, mais Darwin est celui qui a donné la meilleure explication. Il a compris ce qu'était la sélection naturelle. Il a compris que les variations entre les individus étaient au moins en partie héréditaires et il a compris que cette variation donnait lieu à sélection.

Depuis Darwin, la science a progressé, la génétique a apporté des confirmations mais aussi des contradictions. Aujourd'hui par conséquent, la théorie de l'évolution n'est plus le darwinisme de Darwin. Je voudrais insister sur deux domaines qui montrent que la théorie de l'évolution aujourd'hui est très nouvelle, même par rapport à ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années.

Longtemps avant Darwin, un Français dénommé Cuvier, découvrant dans les roches sédimentaires des fossiles qui manifestement ne correspondaient pas aux animaux actuels, avait conçu l'idée du catastrophisme. Cependant, lorsque Darwin a produit sa théorie de l'évolution, on a complètement oublié le catastrophisme. On a déduit des idées de Darwin le gradualisme, c'est-à-dire l'idée qu'il s'était produit des quantités de petits changements de façon continue depuis la première cellule jusqu'aux vertébrés, aux mammifères et à l'homme.

Ce gradualisme est remis en cause aujourd'hui de plusieurs manières. Premièrement, quand on examine précisément le registre fossile, on s'aperçoit que les êtres vivants ont parfois changé de manière brutale. D'abord, on a conscience que certaines étapes ont joué un rôle essentiel dans l'évolution. La plus essentielle de toutes est la cellule. La cellule est déjà quelque chose de prodigieusement élaboré. Une cellule est constituée de milliards de molécules dont aucune n'est vivante, mais entre lesquelles il existe des interactions qui font que la cellule est vivante. On ne sait pas aujourd'hui comment, dans la terre minérale non vivante d'il y a 3,8 milliards d'années, les cellules sont apparues. On ne sait pas expliquer le passage des molécules minérales à la cellule vivante.

La deuxième étape importante a été l'étape du pluricellulaire. Le pluricellulaire désigne des cellules qui restent côte à côte après s'être divisées. Il est doublé de la division du travail. Toutes vos cellules ont les mêmes informations génétiques, mais pratiquent la division du travail : certaines cellules sont musculaires, d'autres sont nerveuses, d'autres sont sanguines, etc.

Une autre étape importante a consisté à acquérir de l'énergie par le soleil. Certaines cellules ont été capables de convertir l'énergie du soleil en matière vivante. D'autres cellules n'ont pas acquis cette propriété et ont survécu en mangeant les premières. Là réside la différence entre le règne végétal et le règne animal. A partir du moment où vous ne captez pas l'énergie du soleil, vous devez soit courir après d'autres organismes soit vous protéger des organismes qui vous courent après : cela a donné naissance au système nerveux. Les plantes ne possèdent pas de système nerveux parce qu'elles n'ont qu'à se mettre au soleil pour vivre. Tous les autres, comme nous, qui n'ont pas la capacité de capter l'énergie du soleil, ont un système nerveux. Ce système, au bout de 3 milliards d'années, a donné naissance au cerveau. Votre cerveau est constitué de 100 milliards de neurones. L'étape la plus belle de toutes est celle de la conscience. Ce cerveau extraordinaire vous permet de savoir que vous existez, il véhicule la conscience de soi.

Cependant, j'évoquais tout à l'heure les à coups dans le cours de l'évolution. La catastrophe la plus connue est celle qui s'est produite il y a 65 millions d'années, au Mexique, lorsqu'une énorme météorite, d'une dizaine de kilomètres de diamètre, est tombée sur la Terre. En tombant, elle a bouleversé complètement l'atmosphère terrestre en répandant des poussières et des gaz et a provoqué la disparition des dinosaures. Aujourd'hui, on commence à s'apercevoir que de nombreuses autres catastrophes se sont produites. A la fin du permien, une catastrophe a peut-être été encore plus violente que celle qui a provoqué la fin des dinosaures, mais comme elle est plus lointaine, on la connaît moins bien. D'autres ont été plus petites. Il y a 20 000 ans environ, une glaciation formidable a provoqué la disparition de certaines espèces et a certainement influencé l'évolution de l'homme.

A d'autres moments, on a l'impression qu'il se produit l'inverse, que la vie s'emballe : c'est ce que l'on appelle les explosions de biodiversité. La plus connue est celle qui s'est produite il y a environ 530 millions d'années. A l'époque, il existait déjà des faunes qui étaient faites de petits animaux, peu différenciés et peu nombreux, et puis, tout d'un coup, on voit apparaître des faunes beaucoup plus diversifiées, avec des animaux bien plus gros (faunes de Burgess et Chengjiang). C'est à cette époque que l'on voit apparaître quasiment tous les groupes d'animaux qui existent aujourd'hui. L'apparition de la fameuse biodiversité dont on parle aujourd'hui dans tous les livres se situe il y a 530 millions d'années. Voilà quelque chose que l'on n'imaginait pas du tout à l'époque de Darwin, il faut en tenir compte si nous voulons comparer les théories de l'évolution actuelle avec les textes sacrés.

Il n'est pas dit d'ailleurs que ces explosions de biodiversité n'aient pas un rapport avec les catastrophes parce que, après la disparition des dinosaures, il s'est produite une radiation des mammifères. Les mammifères existaient avant et ils étaient déjà divers, mais ils ont pris possession du monde dans les quatre à cinq millions d'années qui ont suivi la catastrophe qui a entraîné la disparition des dinosaures. Cela veut dire que peut-être, si la météorite qui est tombée au Mexique il y a 65 millions d'années avait simplement frôlé la terre, nous ne serions pas là pour parler de tout cela.

Deuxième aspect, Darwin ne connaissait pas les gènes mais il avait l'idée que quelque chose retenait les plans des organismes. Quand on a découvert les gènes, peu de temps après Darwin d'ailleurs, on a d'abord eu une conception simpliste de la relation entre le gène et le caractère. On pensait qu'à chaque caractère correspondait une protéine et que, par conséquent, il devait exister autant de gènes que de protéines et de caractères. Aujourd'hui, on sait qu'il existe une hiérarchie des gènes, et cela peut expliquer comment, en peu de temps à l'échelle planétaire, on est passé de l'australopithèque à vous et à moi. On dit toujours que nous avons 98 % de gènes communs avec le

chimpanzé. En effet, tout cela s'est passé en 3 ou 7 millions d'années, peu de mutations se sont produites, mais ce sont des mutations importantes, des mutations des gènes de développement, que l'on appelle aussi des gènes chefs d'orchestre, des gènes maîtres ou des gènes architectes. Certains gènes tiennent sous leur coupe d'autres gènes, qui tiennent sous leur coupe d'autres gènes, et ainsi de suite. On ne peut pas concevoir aujourd'hui la sélection naturelle comme on le faisait à l'époque de Darwin, il faut tenir compte de ces cascades de gènes.

En plus, on commence à savoir ce qui fait que, par exemple, Monsieur de Lumley et moi, nous n'avons pas tout à fait la même forme du crâne. On a découvert que, dans les gènes qui interviennent dans la fabrication des os du crâne, il existait des séquences répétées, c'est-à-dire des morceaux d'information de longueurs variables, et ces longueurs variables entraînent une expression plus ou moins longue des gènes au cours du développement embryonnaire.

Vous voyez que l'on commence à savoir comment se fabriquent des organismes. Or la sélection naturelle est la sélection non pas directement des gènes, mais des organismes tels qu'ils ont été construits par les gènes. Par conséquent, la théorie de l'évolution est en train d'évoluer : les choses sont bien plus complexes qu'on le croyait il y a encore quelques années. Aujourd'hui, quand on étudie la relation qui existe entre la molécule d'ADN et les protéines, on s'aperçoit qu'elle est effroyablement complexe, et ceci est essentiel si l'on veut comprendre ce qu'est l'évolution. Ne soyez pas étonnés, la théorie de l'évolution évolue et elle évoluera encore longtemps.

Les secrets de l'homme

Henry de LUMLEY

Préhistorien, Membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine, Professeur émérite au Museum National d'Histoire Naturelle

Tout à l'heure, Mme Vauclair vous a dit que l'univers datait de 13,7 milliards d'années. A l'instant, le professeur Combes vous a indiqué que les premiers êtres vivants étaient apparus il y a 3,8 millions d'années et que les primates comme tous les autres mammifères se sont développés, multipliés, diversifiés il y a environ 65 millions d'années, lorsque les grands dinosaures ont disparu. L'homme est un primate spécial : c'est un primate qui marche debout. D'autre part, les grands singes ont tous 48 chromosomes alors que les hommes n'en ont que 46 : chez l'homme, deux chromosomes des grands singes se sont soudés et sur certains chromosomes, il y a eu de petites inversions. 98 % de gènes sont communs entre l'homme et les grands singes : vous avouerez que 2 % représente pour l'homme une sacrée plus-value.

Que s'est-il passé ? Il y a quelques millions d'années, mais cet événement est très récent par rapport à la naissance de l'univers, un groupe de primates s'est individualisé et a acquis un mode de locomotion tout à fait original, la station érigée bipède. Ils se sont mis à marcher debout en équilibre sur leurs membres postérieurs. Cela correspond sans doute à un remaniement génétique important. Les biologistes moléculaires avaient fait remonter cette divergence entre l'homme et les grands singes vers 6 millions d'années. Il y a trois ou quatre années, Michel Brunet, professeur à l'université de Poitiers, a découvert dans un désert au nord du Tchad un crâne qu'il a attribué à un hominidé, c'est-à-dire à un primate qui marche debout. Pourquoi ?

Nous avons sous le crâne un orifice, dénommé le trou occipital, qui fait communiquer le cerveau avec la moelle épinière. Chez un individu qui marche debout, ce trou occipital, le crâne étant posé en équilibre au sommet de la colonne vertébrale, est situé sous le crâne, alors que, chez les grands singes, il est légèrement en arrière. Michel Brunet a donc attribué le crâne à un hominidé parce qu'il présentait cette caractéristique de la base, mais il s'agit d'un hominidé très archaïque, car il a une capacité crânienne de 350 centimètres cubes, c'est-à-dire comparable à celle des plus grands singes. On peut dire que ce crâne est celui d'un hominidé qui est très près de l'embranchement : ce fossile est venu au rendez-vous du calcul des biologistes. Nous savons maintenant que les primates bipèdes sont apparus à partir de 5 millions d'années.

A partir de 4 millions d'années, il se produit une profusion, une radiation de primates bipèdes car de nombreux groupes se forment en parallèle : les *australopithecus anamensis*, les *australopithecus afarensis*, les *australopithecus africanus*. Ces hominidés sont de petite taille, les plus anciens ont un cerveau de 350 cm³, les plus récents un cerveau de 500 cm³, ils sont végétariens, ils marchent debout mais la station bipède n'est pas parfaite, ils peuvent être occasionnellement arboricoles. Ces primates sont déjà des hominidés, mais à mon sens, ce ne sont pas encore des hommes. Tout à l'heure, le professeur Combes vous a parlé de sauts. Il y a dans l'évolution humaine des sauts morphologiques, mais surtout des sauts culturels.

Vers deux millions d'années, il se produit un saut morphologique. Tout à coup, apparaissent des australopithèques évolués, que l'on va appeler des *Homo habilis*, car ils ont un cerveau qui est plus grand – il dépasse les 600 cm³ -, et ils marchent parfaitement debout.

Il se produit au même moment un saut culturel majeur : l'invention de la culture. L'homme, en fabricant le premier outil, il y a 2,5 millions d'années, a introduit dans l'histoire de l'univers et de la vie une nouvelle dimension qui est la dimension culturelle. L'outil manufacturé n'est pas le simple objet utilisé par les chimpanzés pour casser une noix pour une action immédiate, l'outil implique la conception d'un modèle en fonction d'un projet qui est reporté dans le temps et il s'inscrit dans une chaîne opératoire. Les hominidés qui fabriquent des outils, qui pour moi sont déjà des hommes, ont changé de mode de vie. Alors que les australopithèques étaient végétariens, ces hominidés qui fabriquent des outils se mettent à consommer de la viande, mais ce n'étaient pas encore des chasseurs. A l'origine, les hommes ont été des charognards, ils récupéraient des carcasses laissées par les grands prédateurs. L'homme et la hyène géante étaient en compétition pour accéder à la carcasse. Est-ce parce qu'ils voulaient de la viande qu'ils ont fabriqué des outils ? Ou bien ont-ils consommé de la viande parce qu'ils étaient capables de fabriquer des outils ? Nous ne le savons pas.

En tout cas, à partir de 2,5 millions d'années, on peut mettre en évidence des campements organisés où les *Homo habilis* s'installent pendant plusieurs mois, ce qui implique un partage des tâches et un début d'organisation d'une vie sociale. On peut dire que ces *Homo habilis*, fabricants d'outils, ont sans doute acquis un langage articulé car toutes les conditions anatomiques pour l'existence d'un langage articulé sont maintenant réunies. Avec l'acquisition de l'outil et du langage, a débuté la grande aventure culturelle de l'homme qui implique l'émergence de la pensée conceptuelle.

L'évolution des hommes se traduit par des sauts successifs. Vers 1 500 000 ans en Afrique, un peu plus tard en Europe, les hommes deviennent d'excellents chasseurs. Ils sont capables d'organiser des chasses communes et d'abattre des grands animaux. Sur les corniches escarpées des Alpes-Maritimes, ils savent tuer des animaux aussi agiles que le mouflon ou le chamois, des animaux aussi puissants que le cheval, le bison, l'éléphant, le rhinocéros, des animaux aussi dangereux que

le lion. Ils sont capables d'organiser des chasses communes et leurs outillages se transforment parce qu'ils ont besoin de découper l'animal qu'ils ont abattu. Ils fabriquent des outils beaucoup plus grands, avec deux tranchants latéraux très coupants : les bifaces. Il s'est produit un bond morphologique : ce sont des *Homo erectus*, qui ont maintenant un cerveau qui dépasse les 800 cm³. Très rapidement, dans certains groupes, les outils bifaces deviennent très réguliers, ils choisissent des roches de belle couleur pour fabriquer de beaux outils. Il s'agit là d'un nouveau bond dans l'histoire culturelle de l'homme : les hommes recherchent la beauté.

Vers 400 000 ans, dans la région de Nice, à Terra Amata, mais aussi en Bretagne, près de la pointe de Raz, ou en Chine à Chou-Kou-Tien où fouillait le père Teilhard de Chardin, ont été découverts des foyers. La domestication du feu a été un facteur extraordinaire d'hominisation. Le foyer permet de s'éclairer, de se chauffer, d'améliorer la nourriture, de faire reculer les parasitoses, mais le feu a surtout été un facteur de convivialité. Autour du foyer, sont nées les traditions culturelles régionales.

Vers 100 000 ans, les hommes pour la première fois enterrent leurs morts : l'homme s'interroge sur sa place dans l'histoire de l'univers, l'homme refuse la mort et veut poursuivre sa route dans l'au-delà. C'est la naissance de l'angoisse métaphysique.

Vers 30 000 ans, les hommes de Cro-Magnon, chez qui les lobes frontaux du cerveau se sont développés, siège de la pensée associative, inventent la parure, l'art mobilier et l'art pariétal. C'est l'explosion de la pensée symbolique.

Au septième millénaire avant notre ère, les hommes rompent l'équilibre avec la nature, ils deviennent agriculteurs et pasteurs, ils sont capables de produire leur nourriture. C'est alors qu'ils se sédentarisent et qu'ils construisent des villages.

Toute cette évolution culturelle s'est faite par sauts, sauts morphologiques mais surtout sauts culturels. L'évolution culturelle est allée en s'accéléralant et aujourd'hui, je crois qu'elle s'est emballée. Ces différents sauts culturels sous-entendent un développement de la conscience. L'homme a pris conscience de la notion du bien et du mal, l'homme a pris conscience du sens du libre arbitre et je pense que l'homme est en perpétuelle construction. Est-ce en harmonie avec les textes sacrés ou est-ce incompatible ? Peut-être pourrions-nous y répondre au cours du débat.

Table ronde

Jean-Claude GUIBAL

J'ai envie de vous inviter à oublier que vous êtes des scientifiques et à essayer de répondre à la question rappelée à l'instant par le professeur de Lumley.

Henry de LUMLEY

Il est difficile pour un scientifique d'abandonner comme vous le proposez sa vision scientifique. Le chercheur travaille dans son laboratoire et sur le terrain et essaye de reconstituer ce qui s'est passé. Si un jour vous visitez la grotte du Lazaret à Nice, vous verrez sept mètres de dépôts sédimentaires.

Nous savons que cette grotte a un âge qui est compris entre 180 000 et 130 000 ans. Comment le savons-nous ? L'uranium 234 se fixe sur les os. Après la mort, l'uranium se désintègre en thorium au fil du temps : si l'on fait un rapport entre l'uranium et le thorium contenu dans les ossements trouvés dans les couches les plus basses de la grotte, on trouve un âge de 180 000 ans. Si l'on fait la même opération avec les ossements trouvés dans les couches les plus hautes, on trouve un âge de 130 000 ans. Nous savons donc que la grotte du Lazaret s'est remplie entre 180 000 et 130 000 ans. Tout ce qui s'est passé dans l'histoire de la caverne pendant cette période s'est conservé dans les dépôts, mais il faut savoir le lire.

Le chercheur, par une démarche scientifique, essaye de reconstituer l'histoire, de reconstituer l'enchaînement des événements qui se sont succédé depuis le big-bang jusqu'à aujourd'hui. Bien sûr, chacun de nous peut avoir des interrogations fondamentales. Pourquoi quelque chose plutôt que rien ? Pourquoi des lois de l'univers ? Mais ces questions ne sont pas vraiment du domaine des scientifiques parce que le scientifique explique l'enchaînement des événements, explique le comment. Elles procèdent d'une démarche de réflexion, de philosophe, car la science ne peut pas prouver l'existence de Dieu mais ne peut pas prouver non plus son inexistence. On peut dire que la démarche du scientifique est une démarche de laboratoire alors que la démarche du philosophe et du théologien est une démarche plus globale qui doit prendre en compte les données de la science.

Jean-Claude GUIBAL

Ceci étant, les textes sacrés et les données scientifiques disent-ils la même chose ? Vous semblez, les uns et les autres, un peu embarrassés par la juxtaposition de domaines qui sont en effet étrangers l'un à l'autre. Peut-on retrouver dans les découvertes scientifiques des éléments qui renvoient aux textes sacrés ?

Henry de LUMLEY

La Bible a été écrite au 17^{ème} siècle avant notre ère, à partir de récits plus anciens, qui ont été transcrits sur des parchemins. La Bible n'a jamais eu la prétention d'être un livre d'histoire naturelle. Quand on dit dans la Genèse que l'homme a été créé par Dieu, on a utilisé pour le faire comprendre au berger, au laboureur, au cultivateur, au meunier une parabole. On a pris l'exemple du potier qui fabrique des petites statuettes. En effet, dans les sites néolithiques du 6^{ème} millénaire, et même dans notre région du 3^{ème} millénaire, on trouve souvent des petites statuettes en argile cuites. Dans la Genèse, on explique que Dieu a créé l'homme en formant une statuette à partir de l'argile et en lui mettant le souffle de la vie.

Cette image ne peut émerger que dans une culture qui a déjà inventé la céramique, où l'on sait déjà pétrir l'argile pour en faire des statuettes. Elle n'aurait pas pu émerger dans le cerveau d'un *Homo habilis* qui a inventé l'outil il y a 2,5 millions d'années. Elle n'aurait pas pu émerger dans le cerveau d'un *Homo erectus* qui fabriquait des bifaces il y a 1,5 million d'années. Elle n'aurait pas pu émerger dans le cerveau d'un *Homo erectus* de Terra Amata qui a domestiqué le feu mais qui ne savait pas fabriquer de poterie. Elle n'aurait pas pu émerger dans le cerveau d'un homme de Neandertal qui enterrait ses morts, mais qui ne fabriquait pas de céramique ni même dans l'esprit d'un homme de Cro-Magnon, qui a peint les magnifiques fresques de la grotte Chauvet ou de la grotte de Lascaux. Elle ne peut apparaître que dans l'esprit d'un homme du néolithique qui sait fabriquer de petites statuettes en argile.

Un autre texte très beau, dans le livre des Macchabées de l'Ancien Testament, raconte que la mère dit à ses enfants pour ne pas qu'ils renient le Dieu d'Israël : « rappelez-vous, mes enfants, que tout ce que vous voyez, le ciel et la terre, les animaux et les plantes, ont été créés par Dieu à partir de rien. »

Sylvie VAUCLAIR

Les textes sacrés transmettent un message, mais un message écrit dans un langage qui correspond au langage de l'époque, avec des exemples qui sont les exemples qui étaient possibles à l'époque. Ce message dépasse les images en question. Pour moi, ce qui importe dans les textes sacrés, ce n'est pas une explication du monde, c'est un message par rapport à la vie humaine, par rapport aux relations humaines, par rapport au bien et au mal, par rapport à l'amour, par rapport à la naissance et à la mort. Quand on colle à la lettre aux textes sacrés, on sombre dans le fanatisme. Quand vous voyez la Terre petit point bleu dans l'espace et quand vous pensez que des gens croient qu'un petit pays sur cette Terre leur a été donné par Dieu, vous ne pouvez que ressentir de l'étonnement ! Face à cette image, on se dit que « nous sommes tous embarqués sur la même galère ». Que signifie cette humanité sur une petite planète qui tourne autour du soleil ? Cette question se pose à tout le monde et doit être étudiée et réfléchie dans un cadre, éventuellement dans un cadre religieux pour ceux qui sont croyants. L'humanité continuera à évoluer, nous ne sommes qu'un passage. Quelle est la signification de tout cela ? Cette question, nous devons nous la poser tous ensemble. Ce message, et c'est un message qui vient de la science, est un message de tolérance. Arrêtons de nous disputer, de faire des guerres pour des questions de textes précis. Interrogeons-nous plutôt sur la signification de l'humanité sur la Terre. L'humanité était dans l'enfance et dans l'adolescence, il est temps maintenant que l'humanité tout entière devienne adulte.

Claude COMBES

Certains ont l'impression de voir des contradictions entre la Bible et ce que nous décrivons, nous les scientifiques, de l'évolution de l'univers, de la vie et de l'homme. Moi, je suis plutôt étonné par les coïncidences. Je trouve remarquable de lire dans la Bible que l'homme est issu de la poussière. Il est effectivement issu de la poussière, puisqu'il y a 4 milliards d'années, la Terre n'était que minérale. Dans la Bible, il est dit que Dieu a commencé par créer la lumière – cela m'évoque le big-bang -, puis a créé le monde minéral, le ciel et la terre. La vie vient ensuite et puis, ce qui est très beau, c'est qu'il y a une évolution, Dieu crée les animaux les uns à la suite des autres et puis, à la fin, il crée l'homme. L'ordre des créations correspond exactement à ce qui s'est produit.

Débat avec la salle

De la salle

Mme Vauclair nous a dit que le binôme Soleil-Terre survivrait encore 5 milliards d'années. Que deviendra l'homme pendant ces 5 milliards d'années ? Par ailleurs, dans cette pensée que l'homme est appelé à disparaître, ne retrouve-t-on pas une coïncidence avec les textes sacrés qui voient le devenir de l'homme dans les cieux ?

Claude COMBES

Il n'est déjà pas facile de reconstituer le passé ; or vous demandez aux scientifiques de prédire l'avenir ! C'est encore moins facile ! L'espèce humaine disparaîtra parce qu'aucune espèce n'a vécu éternellement. La durée de vie moyenne d'une espèce pour les vertébrés est estimée à un million d'années. La lignée humaine a commencé, si on la fait démarrer aux *Homo erectus*, il y a un million d'années. Nous sommes donc à la veille de sa disparition.

Jean-Claude GUIBAL

Voilà au moins une certitude !

Henry de LUMLEY

On peut dire que l'homme est devenu le maître de son évolution. Quels ont été les facteurs de l'évolution ? Le premier est le climat, c'est la raison pour laquelle les touaregs sont grands et longilignes, pour lutter contre l'évaporation, et les eskimos petits avec un épais tissu adipeux, pour se protéger du froid. Or aujourd'hui, nous vivons dans des maisons climatisées : le climat a moins d'influence sur l'évolution humaine.

L'autre facteur de l'évolution a été, comme vous l'a dit le professeur Combes, la sélection naturelle. Darwin avait montré le chemin. La sélection naturelle a privilégié les espèces les mieux adaptées et celles qui étaient les moins bien adaptées ont disparu. Aujourd'hui, avec les progrès de la médecine qui permettent de faire survivre des individus qui auraient dû disparaître, il n'y a plus de sélection naturelle. L'homme peut enlever des gènes, en ajouter, faire des clonages... on peut donc dire que l'homme est devenu un apprenti sorcier maître de l'évolution. Il faut donc que les hommes, et les hommes politiques comme le député-maire, réfléchissent pour créer une nouvelle éthique planétaire capable de gérer l'avenir de la planète.

Toute l'histoire de l'univers a été marquée par la sélection naturelle, mais chez l'homme, il y a autre chose. Il y a d'abord, à partir d'un million d'années, l'émergence du sens de la beauté. Et puis, il y a eu, avec le christianisme, la naissance de l'amour.

Claude COMBES

Ce que vient de dire le professeur de Lumley est important dans notre débat. Au départ, pendant les 3,8 premiers milliards d'années de la vie, les informations qui circulent d'un être vivant à l'autre sont uniquement génétiques. A un certain moment, arrivent des informations d'un autre type, qui sont les informations culturelles. Nous sommes actuellement dans une période de conflit. Ce conflit est perceptible de manière extraordinaire dans l'Évangile. Dans *Tintin au Tibet*, on voit Milou avec un message écrit dans la bouche qui tombe sur un os. Là, Milou se pose un problème : est-ce que j'abandonne le message que m'a donné Tintin pour manger l'os ? Ou bien est-ce que j'abandonne cet os pour porter le message ? Ce dessin illustre le conflit entre l'information génétique qui est celle du chien, parce que tous les ancêtres de Milou ont été sélectionnés pour manger ce qu'ils trouvaient comme nourriture, et l'information culturelle qui est celle de Tintin qui lui a demandé de porter le message. Dans ce dessin, il y a un petit ange qui incite Milou à porter le message et à se

désintéresser de l'os, et il y a petit diable, qui encourage Milou à manger l'os et à laisser tomber le message.

L'Evangile recèle de multiples informations qui véhiculent le message : « n'obéis pas à tes gènes ». Tes gènes te disent : « bas-toi pour être le premier », mais Jésus-Christ dit « non ce sont les derniers qui seront les premiers, n'essayez pas d'être les premiers », « si on te donne une gifle, tend l'autre joue », « donne ce que tu possèdes », etc. Le débat réel se situe entre des informations culturelles et des informations génétiques. Aujourd'hui, nous sommes proches du moment où des informations culturelles iront modifier le génome. Les OGM font partie du passé, ce qui est devant nous, c'est l'homme génétiquement modifié. Ceux qui prônent l'HGM ont des raisons de le faire, introduire dans l'homme des gènes de résistance aux maladies, mais comme toutes les découvertes scientifiques, cette découverte sera à gérer.

Jean-Claude GUIBAL

Je voudrais apporter un témoignage. Nous les députés, nous avons travaillé en 2004 sur la loi bioéthique et nous allons reprendre d'ici 18 mois ce texte qui est actualisé régulièrement parce que nous savons bien que nous sommes dans un univers très évolutif. Comme nous sommes dans un monde en compétition permanente avec des Anglo-saxons qui obéissent à une démarche strictement utilitariste, s'ils mettent au point le clonage thérapeutique, ils acquerront un avantage concurrentiel considérable sur des pays comme les nôtres où l'on se pose davantage de questions.

Qu'est-ce qu'un être humain ? Les scientifiques sont tout à fait capables de décrire un être humain, mais ils ne sont pas capables de dire ce que c'est ni de dire à partir de quand un amas de cellules devient un être humain. Les religions quant à elles nous donnent des réponses diverses. Pour l'église catholique romaine, l'être humain apparaît quand le spermatozoïde rencontre l'ovule. Pour les musulmans, il apparaît quand le cœur du fœtus commence à battre. Pour les juifs, il apparaît quand le système nerveux central s'est constitué.

Mme Vauclair, ce que vous trouvez dans les textes religieux fait-il écho à ce que vous trouvez dans votre démarche scientifique ?

Sylvie VAUCLAIR

Nous vivons une époque fascinante pour le meilleur et pour le pire. Pour vous donner une idée des échelles de temps, je voudrais vous proposer l'exercice suivant. Ecartez les bras avec les deux index pointés : depuis le bout de l'index gauche jusqu'au bout de l'index droit, vous avez l'histoire de la Terre depuis son origine. La vie est apparue au coude droit, l'histoire de l'humanité est la partie blanche de l'ongle de mon index droit. Depuis un siècle, l'homme est arrivé à quitter la Terre, a appris à se manipuler lui-même, a désormais le pouvoir de faire sauter la Terre avec la bombe nucléaire, a mis au point la communication instantanée sur toute la planète avec Internet. Nous sommes dans une période extraordinaire de l'histoire de l'homme. Je ne sais pas ce que l'on doit faire de tout cela, mais il faut vraiment en prendre conscience.

Pour moi, la Genèse est un récit symbolique : je ne vais pas comparer le langage de la Genèse avec le langage scientifique. Je vais vous raconter une anecdote. Il y a une dizaine d'années, l'un de mes étudiants est venu me voir pour me dire qu'il ne pouvait pas passer son examen partiel un samedi matin parce que sa religion lui interdisait de travailler le samedi : il était adventiste du 7^{ème} jour. Je

lui ai demandé pourquoi, dans sa religion, il ne pouvait pas travailler les six jours de la semaine et se reposer le dimanche. Il m'a répondu : « ce n'est pas possible parce que, lorsque Dieu a créé le monde, il s'est reposé le 7^{ème} jour. Depuis cette époque-là, les cycles de 6 jours + repos se sont succédés et aujourd'hui le 7^{ème} jour tombe le samedi et non le dimanche. » Alors que je l'interrogeais plus avant sur les contradictions qu'il pouvait rencontrer entre ses convictions religieuses et ses connaissances scientifiques, il m'a confié que, la première fois qu'il avait été confronté à un problème de cette nature, c'était à l'école, quand la maîtresse avait parlé des dinosaures en disant qu'ils avaient disparu il y a 65 millions d'années, ce qui n'était pas compatible avec la création de la terre il y a 6 000 ans. Il en avait parlé à sa mère, qui lui avait répondu : « ce sont deux choses différentes, ce sont des symboles, il faut accepter. »

Jean-Claude GUIBAL

N'est-ce pas de la schizophrénie ?

Sylvie VAUCLAIR

Je ne sais pas si ce garçon se sentait schizophrène, en tout cas il avait un problème de choix entre poursuivre des études scientifiques et devenir professeur ou bien arrêter et devenir pasteur de son église. Je l'ai revu quelques années plus tard : il était devenu pasteur de son église, il s'était marié et il avait déjà plusieurs enfants.

Alexandre MENEZ, professeur en biologie à l'université de Nice

Je commencerai par une question sémantique. Vous avez parlé de théorie de l'évolution, mais la théorie sous-entend une proposition qui n'est pas établie. En 2007, ne peut-on pas dire que le fait que les espèces se transforment dans le temps par hasard est établi et considérer que la théorie de l'évolution est un théorème ? Si nous appelons cela un théorème, nous le devons non pas à Darwin, mais à Lamarck qui le premier a osé dire que les espèces se transforment dans le temps.

Ma deuxième question est plutôt scientifique. Les dernières recherches sur les plus anciens vestiges de la vie sur terre montrent une foison de traces à partir de 3,5 milliards d'années : des bactéries qui vivent à partir du soufre, des bactéries photosynthétiques, des bactéries filamenteuses, etc. Je relie ces découvertes à une autre : celle d'une petite météorite qui est tombée dans l'Antarctique. Cette météorite qui vient de Mars possède en son cœur des traces de bactéries sous forme de magnétites. Ces magnétites sont toutes identiques et ont pour certaines la forme d'un petit collier que l'on retrouve dans les bactéries actuelles. En conclusion de ces deux propositions scientifiques, on peut dire que nous sommes à l'aube d'une époque nouvelle dans l'origine de la vie sur terre. La vie vient d'ailleurs et nous ne sommes pas seuls dans l'univers. Je pense que cela représentera dans les années qui viennent la plus grande question philosophique, spirituelle et scientifique au même titre que Copernic et Galilée (l'héliocentrisme) ou que Lamarck et Darwin (l'homme descend du singe).

Jean-Claude GUIBAL

Merci, professeur Ménez, merci également de nous avoir alertés en son temps contre la caulerpa taxifolia.

Sylvie VAUCLAIR

La météorite dont vous parlez vient effectivement de Mars. En revanche, ce que vous avez dit sur les restes de bactéries a été, je crois, remis en cause. Ceci dit, nombreux sont ceux qui pensent que, peut-être, il peut avoir existé des débuts de vie sur la planète de Mars au tout début de l'existence de cette planète, débuts de vie qui ont disparu par la suite.

Claude COMBES

Pourquoi ai-je parlé de « théorie de l'évolution » ? Parce que, si ce n'est pas une théorie, s'il existe des lois sous-jacentes, et il en existe probablement, il faudrait que l'on puisse faire des prédictions. Or personne n'est capable aujourd'hui de faire des prédictions quant à l'évolution future. C'est la raison pour laquelle la plupart des évolutionnistes ont la prudence de continuer à parler de théorie, encore que moi j'emploie souvent le mot de science de l'évolution.

Par ailleurs, il est vrai que, depuis longtemps, a été émise l'idée que la vie pourrait venir d'ailleurs. Ce n'est pas un sujet qui me paraît aussi intéressant qu'à vous, parce que mon grand problème est de savoir comment on est passé de la matière inerte à la matière vivante, que ce soit ici ou ailleurs.

Alexandre MENEZ

Sur la petite météorite en question, l'information s'est faite en deux parties. La première a été annoncée par Bill Clinton : on aurait trouvé dans cette météorite des vermicules, des hydrocarbures, ce qui s'est avéré erroné. Mais depuis 2002, on a trouvé ces fameuses magnétites. Il est certain que ces chaînes de magnétites ne peuvent pas s'être formées de façon minérale ; en plus ces magnétites sont toutes identiques comme dans les bactéries : voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Quant à la question soulevée par mon ami Claude Combes sur la théorie ou le théorème, ne pourrait-on pas parler de théorème avec des axiomes ? Je pense que les axiomes portent tous sur le hasard et la contingence. Aujourd'hui, l'intelligent design fait fureur aux Etats-Unis : on admet toutes les phases de l'évolution – d'ailleurs le pape Jean-Paul II l'a admise dans son dernier encyclique « foi et raison » - mais les adeptes de l'intelligent design disent qu'entre chaque phase de l'évolution, est intervenue la main de Dieu. La science et même l'Eglise ne sont pas d'accord avec cette théorie spirituelle nouvelle qui se développe à partir du créationnisme.

Si vous permettez, une dernière coïncidence que l'on peut relever dans la Genèse est l'histoire de Noé. A l'époque, les hommes étaient méchants et Dieu les a tous détruits, sauf la famille de Noé qui a pu embarquer avec un petit nombre d'espèces sur son arche. C'est une très belle métaphore de ce qui s'est passé sur terre : on a décrit la fin des dinosaures, mais il y a eu le permien, le jurassique, des centaines et des centaines de décimations de la vie sans lesquelles nous ne serions pas là.

Claude COMBES

Le problème qui vient d'être évoqué nous conduit à bien distinguer le créationnisme et l'intelligent design. Les créationnistes croient que Dieu a créé la terre en six jours il y a 6000 ans. Ces croyances ne résistent pas face à tout ce que tous les scientifiques ont démontré. L'intelligent

design consiste à dire que, derrière l'évolution telle qu'elle a été décrite par les scientifiques, il y a la main de Dieu. Je reconnais que cela dérange un certain nombre de mes collègues, mais moi cela ne me dérange pas. Si l'on me dit que la météorite qui a détruit les dinosaures a été voulue par Dieu, cela ne me gêne pas. Mon problème en tant que scientifique est de décrire ce qui s'est passé à ce moment-là le mieux possible.

Henry de LUMLEY

L'évolution est devenue un fait d'observation. Les paléontologues, les géologues, les préhistoriens ont mis en évidence des successions d'espèces qui sont plus ou moins rattachées les unes aux autres. Les théories de l'évolution tentent d'expliquer le mécanisme : pourquoi les espèces ont-elles évolué ? Cette évolution peut être due au hasard : c'est la thèse que défendent certains agnostiques. Elle peut être due à la main de Dieu au cours du temps, mais je ne vois pas pourquoi Dieu serait obligé d'intervenir de temps en temps. Il s'agit d'une interrogation fondamentale qui est du domaine non pas de la science, car la science ne peut pas prouver l'existence de Dieu, mais du domaine de la réflexion.

Jean-Claude GUIBAL

Ce que vient de dire le professeur de Lumley me rappelle la définition que donne Hegel de l'homme d'Etat ou du grand homme. Il dit : c'est l'homme d'affaires de l'univers, il réalise le dessein de l'histoire, et quand il a joué son rôle, il tombe comme la balle vide du grain. Finalement, dans l'une des interprétations présentées, celle de l'intelligent design, on peut considérer le scientifique comme celui qui découvre, déchiffre, analyse le dessein de Dieu.

De la salle

Dans les encycliques qui sont sortis et qui reprennent les textes précédents, l'Eglise insiste sur le fait que la Bible n'est ni un livre de science ni un livre d'histoire.

Dans un livre pour enfants, on dit que l'homme ne descend pas du singe, mais que génétiquement il serait plus proche d'autres animaux que le singe. Qu'en est-il ?

Henry de LUMLEY

Aujourd'hui, nous savons que l'homme n'est pas né d'un singe actuel, mais l'homme et les grands singes, en particulier comme les chimpanzés ou comme les bonobos, ont un ancêtre commun qui a plus de 7 millions d'années. Génétiquement, l'homme est le plus proche parent du bonobo.

Tout à l'heure, Monsieur Guibal a posé la question : comment définir un homme à partir du nombre de cellules ? Je voudrais vous dire à partir de quel moment les primates, les hominidés qui marchent debout sont devenus des hommes et vous verrez qu'il peut exister plusieurs définitions de l'homme dans l'histoire des hominidés. Nous allons partir du premier hominidé qui fabrique des outils chez qui a émergé la pensée conceptuelle, il y a 2,5 millions d'années. Par convention, nous allons comparer l'histoire de l'homme à une année. 2,5 millions d'années est le 1^{er} janvier à 0 heure. Il faut attendre 1,8 million d'années, c'est-à-dire le 15 juin, pour que *Homo habilis* quitte le

berceau africain de l'humanité, que l'on trouve aux portes de la Géorgie, et que l'*Homo erectus* qui émerge à ce moment-là fabrique des bifaces et devienne chasseur. Il faut attendre 400 000 ans, soit le 15 novembre, pour que l'homme domestique le feu, que se développe la vie sociale et que naissent les identités culturelles. L'homme enterre ses morts il y a 100 000 ans : cela correspond au 18 décembre. C'est à ce moment que naît l'angoisse métaphysique et la pensée religieuse. Il y a 30 000 ans, soit le 28 décembre, apparaît l'homme de Cro-Magnon, et avec lui la pensée symbolique, la parure, l'art pariétal, l'art mobilier. Vers le 7^{ème} millénaire avant notre ère, c'est-à-dire le 31 décembre à 10 heures du matin, l'homme rompt l'équilibre avec la nature, il ne vit plus seulement de chasse, de cueillette et de pêche, mais il devient producteur de nourriture, agriculteur et pasteur. A quel moment situer la définition de l'homme ? Certains diront que l'homme naît avec l'émergence de la conscience, d'autres avec l'émergence de la conscience du bien et du mal. Mais ce n'est pas au cours de nos fouilles que nous avons pu trouver un péché originel.

Gérard CHABERT, ingénieur

Je voudrais d'abord faire une remarque au sujet de l'aspect scientifique de la Bible. On peut dire que, du point de vue de l'interaction entre l'homme, les autres et Dieu, il existe une base de données exceptionnelle. Par ailleurs, il existe aussi une démarche qui peut être scientifique dans la mesure où l'on fait une induction à partir de cette base de données simplement pour, en intégrant les données de la base de données plus des données scientifiques actuelles, passer dans le domaine spirituel. Un rapprochement est donc possible : je pense que Jacques Arnould l'aurait dit.

Ma première question porte sur la vie. Monsieur Combes, vous avez dit que vous vous posiez la question du passage de l'inerte à la vie. Je me demande si l'on ne va pas toujours reculer et retrouver de la vie plus loin. Je suis un peu aristotélicien : j'ai l'impression que c'est la vie qui donne la vie et que l'on ne passera jamais de l'inerte à la vie.

Deuxième question, je crois que la science doit se remettre en question. La science a un rejet de la finalité qui est antiscientifique. Or, dès le départ, il existe une finalité à double source qui vous permet d'être beaucoup plus vaste que la finalité fermée. Aristote qui n'était pas un évolutionniste dit dans la Physique : « ma théorie est capable d'expliquer le passage du cheval au chien ».

Claude COMBES

Avant de répondre à vos deux questions, je voudrais répondre à la question posée par Monsieur le député-maire : à partir de quand y a-t-il un homme ? Moi je vous dis : si Dieu n'existe pas, cela n'a aucune importance et si Dieu existe, ce n'est pas à nous de décider, mais à lui.

L'inerte et le non inerte, pour un biologiste, ce n'est vraiment pas pareil. Le problème est celui de la coopération entre des molécules différentes. Dans l'inerte, il existe plusieurs molécules, mais elles ne coopèrent pas, elles ne se reproduisent pas, cela n'a rien à voir avec ce qui caractérise une bactérie, même la plus simple.

Le deuxième problème que vous évoquez est difficile. La finalité répond à une intention. Si je bute sur un caillou dans la rue et que je me fais mal, il y a une cause, qui est le fait que je marche dans la rue, et il y a un effet, qui est le fait qu'en ayant marché sur le caillou, je me suis fait mal. Il n'y a pas de finalité : le caillou n'était pas là pour me faire mal et je n'ai pas marché sur le caillou pour me faire mal. Simplement, deux séries causales se sont rencontrées, une série causale qui a fait que

le caillou était là et une série causale qui a fait que j'allais chercher mon journal et que j'ai marché sur le caillou. Maintenant, si je ramasse ce caillou pour en faire un biface, la finalité de mon action est de fabriquer le biface avec le caillou. Selon moi, tant qu'il n'y a pas d'intention, il n'y a pas de finalité. Celui qui ne croit pas en Dieu décrit toute l'évolution sans y mettre d'intention, celui qui croit en Dieu y met une intention et là il y a finalité. J'ai tout à fait conscience que je ne réponds pas sur le fond à vos questions. Je vous donne simplement la position du biologiste sur ce genre de problème.

Mme GARCIA

Je voudrais remercier nos éminents conférenciers parce qu'en plus d'être de brillants scientifiques, ils sont de remarquables philosophes. La finalité du débat que nous avons aujourd'hui n'est-elle pas de nous aider à approfondir notre réflexion ? Nous savons bien que nous n'aurons pas de réponse.

Je pense que, de toute éternité, l'univers était dans l'œil de l'homme. La science a d'abord été empirique, l'homme observait son environnement immédiat. Ensuite, au fur et à mesure des découvertes, l'univers a grandi et il continue de grandir. Mme Vaclair, au début de votre intervention, vous avez fait référence aux nouvelles planètes qui ont été découvertes très récemment. Ces nouvelles planètes naissent sous nos yeux par l'intermédiaire de nos laboratoires, mais combien d'années mettent-elles pour naître ? Cette information nous arrive au bout de combien d'années-lumière ? Je pense que nous ne saurons jamais s'il existe de la vie sur ces planètes ni même si la vie y a existé. Suis-je dans l'erreur ?

Sylvie VAUCLAIR

Les planètes que nous détectons actuellement avec les moyens techniques dont nous disposons sont des planètes qui tournent autour d'étoiles relativement proches du soleil. La lumière voyage à la vitesse de 300 000 kms/seconde. Il faut être conscient que, quoi que nous fassions, nous n'avons jamais accès par l'observation au monde tel qu'il est à l'époque où nous l'observons. La lumière nous parvient de la lune en une seconde, elle nous parvient du soleil en huit minutes, elle nous parvient des planètes du système solaire en quelques heures, elle nous parvient en 4,5 ans de l'étoile la plus proche de nous. Pour détecter des planètes qui gravitent autour d'autres étoiles, il faut des moyens techniques très sophistiqués et pour l'instant on ne peut étudier que les étoiles qui ne sont pas trop éloignées, à 30 années-lumière au maximum. Quand vous songez que notre galaxie a 100 000 années-lumière de diamètre, vous en déduisez que, si l'on a trouvé 250 planètes dans le voisinage du soleil, il doit en exister beaucoup. Ces planètes, nous les voyons telles qu'elles étaient quelques années plus tôt, mais cette durée est courte au regard de l'espérance de vie d'une planète. Quant à la formation des planètes autour d'une étoile, elle met quelques dizaines de millions d'années.

Concernant la vie extraterrestre, une chose est de détecter des indices de vie, une autre est de détecter une vie intelligente. S'agissant de la détection de traces de vie sur une planète, je peux vous dire que nous n'en sommes pas très loin. En plus, nous ne sommes même pas obligés de voir la planète pour détecter une trace de vie. Comment pouvons-nous détecter des planètes que nous ne voyons pas ? Par l'influence de ces planètes sur l'étoile autour de laquelle elles gravitent. Quand une planète commence à passer devant l'étoile, la lumière de celle-ci est absorbée par l'atmosphère de la planète. Ensuite, la planète avance et cache une partie de l'étoile. Nous prévoyons d'étudier ce

bref instant où la lumière de l'étoile traverse l'atmosphère de la planète avant d'être cachée par la planète elle-même.

Depuis que nous envoyons des sondes spatiales, nous pouvons étudier le rayonnement qui vient de la planète Vénus et de la planète Mars, mais aussi le rayonnement qui vient de la planète Terre. Quand le rayonnement qui vient du soleil est réfléchi par la planète, certaines parties sont absorbées. On découvre, dans le rayonnement qui vient de la Terre, de Mars et de Vénus, une absorption caractéristique de gaz carbonique, mais dans la planète Terre, on observe en plus deux absorptions très visibles, qui n'existent ni dans Vénus ni dans Mars : une absorption par la vapeur d'eau et par l'ozone. Ces phénomènes peuvent être détectés dans des planètes extrasolaires. Si l'on peut observer le rayonnement de l'étoile, on peut détecter l'existence sur la planète de l'absorption de gaz carbonique, de vapeur d'eau et d'ozone. Si l'on en trouve une qui a les trois absorptions, cela ne veut pas dire que l'on a trouvé de la vie sur cette planète, mais qu'il est possible qu'il y en ait.

Georges POYETON, prêtre à la retraite

Par rapport à la Genèse, je rejoindrai M. Combes en disant que ce texte est une image moderne de l'artisan potier, qu'il pose Dieu comme cause de toute une évolution. Je pense que la finalité n'est pas donnée par le scientifique, mais qu'elle est donnée à partir de lui. L'homme dans sa conscience a une ouverture à un plus, à un infini, à une transcendance, ce qui est transcrit dans la Bible par ces mots : « Dieu créa l'homme à son image et ressemblance ». C'est l'homme qui donne le sens en disant « Dieu est origine et non pas cause ». C'est la foi, ce n'est pas prouvé rationnellement, mais pour celui qui prend cette option, c'est ce qui lui semble le plus raisonnable.

Quand un amas de cellules devient-il homme ? Quel est le statut de l'embryon ? Je pense que, sur ce sujet, mon Eglise ne prend pas une position dogmatique mais pragmatique, car ce qu'elle dit n'est pas fondé scientifiquement. D'ailleurs, Saint Thomas, reprenant Aristote, disait que l'embryon était animé le 60^{ème} jour pour les garçons et le 80^{ème} pour les filles. Depuis, on a bien vu que cela ne tenait pas. Aujourd'hui, les discussions doivent se fonder sur deux réalités. Quand on dit que l'embryon est une personne potentielle, attention, la personne ne se résume pas à la biologie. A cette réalité biologique il faut ajouter une réalité relationnelle. La réalité biologique et la réalité relationnelle sont les conditions pour que l'être humain devienne une personne humaine. Pour ma part, je ne verrai pas d'opposition à ce que l'on utilise le clonage au service de la vie.

Claude COMBES

Il est vrai que l'homme est une espèce sociale et que l'individu isolé n'est rien. Goodwin, un biologiste américain, a dit : « *Le péché originel correspond à l'égoïsme originel du matériel génétique, et tous les organismes sont nés avec ce péché d'égoïsme* ». La culture est un transfert d'informations culturelles, évidemment entre des personnes, c'est-à-dire dans une société. Cela rejoint donc ce que vous venez de dire.

Monsieur LAVAGNAT, ingénieur à la retraite

Pourquoi la vie ?

Jean-Claude GUIBAL

Y a-t-il un métaphysicien dans la salle ?

Claude COMBES

Plus on avance, plus les questions sont difficiles ! Si Dieu a créé le monde, pourquoi l'a-t-il créé ? Que faisait-il avant ? Le problème ne doit pas être posé en ces termes. Aujourd'hui, même les physiciens savent que le temps n'existe pas comme nous le voyons, ils ne parlent plus que de l'espace-temps. L'univers lui-même est dans un espace-temps qui est courbe. Cela veut dire que l'univers est fini mais qu'il n'a pas de frontière, ce qui fait que l'on ne peut pas se poser la question : qu'y a-t-il au-delà ? Le temps lui-même, personne ne sait ce que c'est. Et l'espace, qu'est-ce que c'est ? Aristote et Platon niaient l'espace et parlaient de lieux. Qu'est-ce que c'est que le temps ? Personne ne le sait. Qu'est-ce que c'est que l'espace ? Personne ne le sait. Qu'est-ce que c'est que la matière ? Personne ne le sait. Qu'est-ce que c'est que la vie ? Personne ne le sait. Qu'est-ce que c'est que Dieu ? Personne ne le sait non plus. Par conséquent, la question que vous posez (qu'est-ce que la vie, pourquoi y a-t-il eu l'évolution ?) est insoluble.

Sylvie VAUCLAIR

Je suis d'accord sur tout ce que vient de dire Claude Combes sauf sur un point. Vous affirmez que l'univers est fini, mais nous n'en savons rien. Les théories actuelles montrent plutôt le contraire.

Claude COMBES

Je me fie à ce que disent les physiciens qui sont en train d'abandonner la théorie des cordes et des super cordes pour revenir à la théorie de la relativité d'Einstein. Cela veut dire que tout est relatif par rapport à tout et que le temps lui-même est relatif. Comme on ne peut pas concevoir un univers infini, il faut le considérer comme courbant l'espace autour de lui-même. Vous êtes dans un univers fini – il a une dimension, une masse, une quantité d'énergie – mais il n'y a rien à l'extérieur, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de frontière de l'univers. C'est ce que j'ai compris de ce que m'ont expliqué les physiciens, mais les astronomes ont le droit de penser différemment.

Sylvie VAUCLAIR

Il est vrai que le temps et la vitesse sont relatifs ; mais il n'empêche que l'on peut définir un temps d'évolution de l'univers et que ce temps est le même pour tout le monde. Ce temps d'évolution peut se définir de façon absolue.

A propos de l'Univers fini, je ne suis toujours pas d'accord parce que les plus récentes observations de la densité de l'Univers, ainsi que du rayonnement cosmologique primordial, montrent qu'il ne se recourbe probablement pas sur lui-même, contrairement à ce que l'on pouvait penser. Je voudrais simplement insister sur la différence entre l'Univers observable et l'Univers tel qu'il est à l'époque actuelle. Je reviens à ce que je disais tout à l'heure, on ne peut pas par l'observation directe avoir accès au monde tel qu'il est actuellement puisque l'on voit le monde dans le passé. Quand on

considère l'Univers observable, il est fini, parce que l'Univers n'a pas toujours existé. Mais s'agissant de l'Univers à l'époque actuelle, c'est différent.

Claude COMBES

Je voudrais dire à la personne qui a posé la question que c'est encore plus incertain que je ne le disais !

Sylvie VAUCLAIR

La science, contrairement à ce qu'a dit quelqu'un tout à l'heure, se remet toujours en question !

Henry de LUMLEY

J'aimerais que Mme Vauclair nous rappelle quelles sont les lois de l'univers et qu'elle nous dise pourquoi il y a des lois qui sont nécessaires pour que l'univers existe.

Sylvie VAUCLAIR

L'Univers est décrit par les lois fondamentales de la physique. Les physiciens nous disent actuellement que tout ce qui se passe dans le monde peut être décrit grâce à quatre interactions fondamentales : l'interaction gravitationnelle, l'interaction électromagnétique, l'interaction forte (celle qui fait tenir le noyau atomique) et l'interaction faible (celle qui régit la radioactivité).

Les grandes théories de la physique s'efforcent d'unifier ces interactions. En effet, on ne comprend pas trop pourquoi il existe quatre interactions différentes. En plus, ces quatre interactions ont des intensités précises dont on voudrait comprendre l'origine. Si l'on fait tomber un objet, il tombe avec une certaine vitesse, laquelle est liée à la constante de la gravitation universelle. De la même manière, on retrouve des constantes qui gèrent la force de chaque interaction. On peut montrer que, si ces constantes avaient été un peu différentes, on n'aurait jamais pu exister sur la Terre. Par exemple, si l'interaction gravitationnelle avait été un peu plus forte qu'elle n'est, l'Univers se serait replié sur lui-même avant l'apparition des étoiles et avant l'apparition de la vie. Inversement, si la gravitation avait été un peu plus faible, les étoiles n'auraient pas pu se former.

On ne peut pas répondre à la question du « pourquoi ? », mais on peut avancer quand même avec la science. Avancer, c'est approfondir cette idée que, dans les conditions extrêmes qui pouvaient régner au début de l'univers, ces quatre interactions n'en étaient qu'une seule et que, par la suite, au cours de l'évolution, elles se sont séparées en quatre interactions. Dans cette démarche, un pas significatif a été franchi quand des physiciens ont démontré que l'interaction électromagnétique et l'interaction faible sont une seule et même interaction. Néanmoins, si l'on arrive à montrer que toutes les interactions n'en sont qu'une, on n'aura pas compris pour autant d'où vient cette interaction unique : cela reporte donc le problème. Je crois que la science permet de répondre à des questions, mais chaque réponse ouvre à des questions nouvelles.

Henry de LUMLEY

Ce qui paraît évident, c'est que préalablement à la naissance de l'univers, il y a des lois.

Sylvie VAUCLAIR

Que veut dire ce « préalablement » ? Comme le disait Monsieur Combes tout à l'heure, le temps et l'espace sont reliés : dans l'explosion primordiale, se créent à la fois l'espace et le temps. Or on ne peut pas parler de ce qui s'est passé avant la création du temps : s'il n'y a pas de déroulement du temps, « avant » ne signifie rien. D'ailleurs, je crois que Saint-Augustin, à la question « que faisait Dieu avant de créer le monde ? » avait répondu : « cela ne signifie rien puisqu'avant de créer le monde, le temps n'existait pas. » Des théoriciens essaient de réfléchir à cette période du Big-Bang et construisent des théories qui proposent l'hypothèse d'un espace à dimensions multiples qui serait devenu, à la suite d'un certain nombre de phénomènes, notre espace actuel à trois dimensions.

Claude COMBES

La plus belle citation sur le temps que je connaisse est de Saint-Augustin. Il a dit : « le temps, je sais très bien ce que c'est, sauf quand on me demande de dire ce que c'est. »

Henry de LUMLEY

Il en va de même pour l'homme.

Michel OSTER, retraité

Mme Vaclair, vous nous dites que l'on découvre des quantités de planètes et que, parmi elles, certaines doivent nous ressembler. Je suis gêné parce que, si vous nous dites que la Terre n'a que 3 milliards d'années sur les 13,7 que compte l'univers, nous faisons partie du dernier quart. Il existe donc des planètes qui sont bien plus anciennes que la Terre. Les lois de l'univers reposent sur le temps et ce temps favorise les plus anciens. Comment se fait-il, Madame, que vous nous montriez la Terre comme une petite planète perdue dans l'univers avec certainement des milliards de planètes autour de nous, plus évoluées que nous statistiquement puisque plus anciennes, et que vous n'espérez y trouver qu'une bactérie ! Moi, je m'attendrais à y trouver quelque chose de beaucoup plus évolué que nous. Si j'ai bien compris la finalité de notre évolution, c'est la règle de l'amour. Alors, où est l'amour intersidéral qui a 6 milliards de plus d'ancienneté que nous ? Certainement pas dans la bactérie !

Sylvie VAUCLAIR

L'Univers a 13,7 milliards d'années, la Terre a le même âge que le Soleil, c'est-à-dire 4,5 milliards d'années : l'Univers avait déjà 9 milliards d'années avant la naissance du Soleil. Nous ne sommes donc pas le dernier quart mais le dernier tiers, mais cela ne change pas votre question.

Je peux expliquer ce que je dis dans mon dernier livre, *La naissance des éléments*. Les molécules qui nous constituent sont faites d'atomes : carbone, oxygène, hydrogène, oligo-éléments (le

magnésium, le phosphore, le calcium...). Ces éléments n'existaient pas à l'origine dans l'Univers. Dans les premiers instants de l'Univers, les particules étaient séparées, puis se sont créés les premiers protons, c'est-à-dire les noyaux d'hydrogène. Sous l'effet de la nucléosynthèse primordiale dans les premiers instants de l'Univers, 10 % de l'hydrogène de départ s'est transformé en hélium et puis après ce phénomène s'est arrêté. Pourquoi ? Parce que l'Univers était en expansion et que la température n'était plus assez élevée pour que les réactions nucléaires puissent continuer. On était donc dans un Univers composé d'hydrogène et d'hélium. Que s'est-il passé ensuite ? Les premières étoiles se sont formées. Dans les étoiles, comme dans le Soleil actuellement, il y a des réactions nucléaires : l'hydrogène se transforme en hélium. Ensuite, les étoiles évoluent et, pendant leur évolution, l'hélium qui est formé se transforme en carbone, en azote, en oxygène... Après avoir vécu un certain temps, les étoiles explosent : c'est ce que l'on appelle les supernovae. Quand une étoile explose, cette explosion produit des réactions nucléaires en chaîne : la matière qui s'échappe de l'étoile est enrichie en éléments lourds, jusqu'à l'uranium. Au départ, ces éléments sont en faibles quantité. Après, d'autres étoiles se forment à partir de la matière qui s'est échappée des premières générations d'étoiles, et c'est ainsi que se forment des éléments de plus en plus lourds.

En fait, pour que nous puissions exister sur la Terre, il fallait que les éléments dont nous sommes constitués existent dans la nébuleuse où ont été formés le Soleil et la Terre : il fallait donc qu'ils soient là dès le départ. Ce n'est pas depuis que le Soleil existe que se sont formés le calcium, le phosphore et tous les éléments qui nous constituent. Ces éléments existaient avant : ils avaient été formés dans d'autres étoiles auparavant. Il fallait donc que l'Univers soit suffisamment âgé pour que les éléments existent en quantité suffisante pour que la vie qui est la nôtre puisse émerger. Les étoiles qui existent depuis le début de l'univers comme le Soleil sont des étoiles dépourvues quasiment de métaux. Il est peu probable que des planètes existent autour de ces étoiles, car elles ont besoin d'éléments lourds pour se former. Mais s'il en existe, il n'est pas possible que des êtres humains y habitent. Nous existons à une certaine époque de l'histoire de l'Univers, et ce n'est probablement pas un hasard.

Quand je vous dis que, sur les autres planètes que l'on découvre, on risque de trouver des bactéries plutôt que des êtres qui nous ressemblent, c'est pour la raison suivante. L'évolution de la vie a commencé il y a 3,8 milliards d'années, sous forme de bactéries. L'humanité existe depuis très peu de temps. Par conséquent, si l'on découvre la vie sur une autre planète, on a beaucoup plus de chances de trouver des bactéries que des êtres intelligents. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'existe pas des civilisations intelligentes quelque part ailleurs, mais on a très peu de chances de tomber sur elles en premier.

A la question « existe-t-il d'autres êtres intelligents ailleurs dans l'univers ? », personne n'a de réponse scientifique. Je peux vous indiquer mon point de vue, mais il s'agit d'une croyance et non d'une vérité scientifique. Selon moi, si la vie a émergé sur la Terre à une époque donnée de l'histoire de l'Univers, il n'y a pas de raison qu'elle n'ait pas émergé ailleurs. J'ai plutôt la conviction qu'il doit exister de la vie ailleurs. Quand on considère que l'on a trouvé 250 planètes tout près de notre étoile et qu'il existe des milliards d'étoiles dans l'univers, je ne vois pas pourquoi il n'existerait pas ailleurs d'autres êtres qui seraient arrivés au même niveau de conscience que nous. Cependant, certains de mes collègues peuvent vous démontrer exactement le contraire : selon eux, nous sommes les seuls êtres vivants de l'Univers.

De la salle

La science et la religion sont deux œuvres humaines. La science, comme vous l'avez dit, Mme Vaclair, est une quête de la vérité en construction perpétuelle, alors que la religion établit déjà une vérité. En tant qu'astrophysicienne, les autorités religieuses vous ont-elles demandé votre avis sur les nouvelles découvertes scientifiques ? En fait, ce n'est pas tant la religion qui est en contradiction avec la science, mais ce sont les autorités ecclésiastiques qui, à un moment donné, ne sont pas d'accord avec les découvertes scientifiques. Les théories de Copernic ont été acceptées par la religion un siècle et demi après avoir été découvertes. Cette année, en lisant *Le Monde*, j'ai appris que la papauté renonçait à l'existence du purgatoire. Ainsi, les autorités religieuses, à un moment donné, adoptent tant bien que mal une démarche scientifique et renoncent à certains dogmes.

Sylvie VAUCLAIR

L'assemblée des évêques de France a mis en place une commission « culture et recherche » de cinq ou six personnes pour réfléchir à des thèmes concernant la recherche contemporaine. Le 14 novembre, je vais participer à la première réunion de cette commission.

Henry de LUMLEY

Il existe au Vatican l'Académie pontificale des sciences qui réunit des chercheurs du monde entier, certains croyants, d'autres agnostiques. Cette Académie donne à la hiérarchie pontificale son avis sur l'état d'avancement des connaissances.

Sylvie VAUCLAIR

En France, l'Institut des sciences et théologie des religions (ISTR) regroupe des personnes de toutes confessions religieuses, agnostiques et athées pour réfléchir à ces questions.

Jean-Claude GUIBAL

Sachez que, depuis les années 60, l'Académie des sciences quantiques et moléculaires a son siège à la villa Maria Serena à Menton. Cette Académie ne compte pas moins de sept prix Nobel. Son Président est membre de l'Académie pontificale.

Béatrice

Toutes les traditions religieuses parlent d'une guerre entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. Pour reprendre le problème des frontières de l'univers qui ne sont peut-être pas bien établies, dans l'univers que nous connaissons, il existe deux forces qui peuvent être assimilées à la lumière et aux ténèbres : la lumière et la gravité, parce que la gravité attire la matière dans les trous noirs, qui peuvent être assimilés aux ténèbres, alors que le photon attire la matière dans la lumière.

On peut penser que la vitesse de la lumière est une frontière pour les dimensions dont parlent les théories des cordes et des super cordes et que la gravité et les trous noirs sont l'autre frontière. Les

deux frontières donneraient dans d'autres univers : l'antimatière d'un côté qui pourrait être assimilée à l'enfer et l'univers des dimensions de l'autre qui pourrait être assimilé au paradis. Si l'on pense que notre univers est relatif, que Dieu a toujours été appelé l'absolu et que les scientifiques depuis près d'un siècle cherchent par la réunification des forces l'explication de l'univers, cet univers des dimensions où les forces seraient apparemment réunifiées pourrait-il être le paradis ?

Par ailleurs, la Genèse débute par « au départ, il y avait le chaos ». Le chaos est le désordre, il est le contraire de l'évolution. Darwin avait-il raison avec sa théorie de l'évolution par la sélection naturelle ou Jésus-Christ nous a-t-il mis la puce à l'oreille avec l'amour ? L'évolution serait justement un ordonnancement progressif de la matière qui devient d'inorganique à organique, d'organique à vivante, de vivante à consciente, de consciente à intelligente, d'intelligente à illuminée jusqu'à être consciente vraiment de quelque chose dont nous, nous ne sommes pas conscients. L'étincelle pourrait-elle être individuée dans l'amour plutôt que dans la sélection naturelle ? Peut-on penser que, comme la fusion de deux chromosomes du singe a donné l'origine de l'homme, l'homme pourrait, par une autre fusion de chromosomes, devenir un super homme, aussi différent de l'homme que l'homme l'a été du singe ?

Sylvie VAUCLAIR

Les trous noirs ne sont pas, contrairement à ce que l'on dit souvent dans des articles de vulgarisation, des ouvertures vers d'autres univers. Par ailleurs, on sait depuis peu qu'il est possible qu'un chaos s'organise, sans intervention extérieure. Enfin, il faut éviter de vouloir placer le paradis ou l'enfer dans un monde réel d'observations.

Claude COMBES

Nous avons effectivement 23 paires de chromosomes au lieu de 24. Notre chromosome n°2 est issu de la fusion de deux chromosomes différents des autres primates. Quelle importance y attacher ? Je n'y attache pas l'importance que vous y attachez parce que l'information génétique ne change pas, que les chromosomes soient collés ou non. Cela dit, il est curieux que l'homme ait un nombre de chromosomes différent de tous les autres primates. Les spécialistes vous diront que la fusion des chromosomes en question est un phénomène hautement improbable. Par conséquent, cette fusion n'a dû se produire qu'une seule fois dans toute l'histoire de la vie et des primates.

Vous avez parlé de l'amour. Je peux vous dire, en tant que partisan de la sélection naturelle, que depuis 3,8 milliards d'années, l'amour n'a pas cours. Seuls ont cours l'égoïsme et la recherche de la domination. Lorsque des coopérations se mettent en place dans le monde vivant, ce sont des coopérations pour mieux transmettre ses gènes, et non pour faire plaisir à l'autre. Cela veut dire peut-être que l'amour est caractéristique de l'*Homo sapiens*.

Les données scientifiques sont-elles compatibles avec les textes sacrés ? Colloques organisés par la Mairie de Menton

Nous vous signalons que nous n'avons pu vérifier l'orthographe des noms suivants :

Georges POYETON, 18

Monsieur LAVAGNAT, 19

Michel OSTER, 22

L' « Union Méditerranéenne » et ses enjeux

*Colloque « Penser notre temps »
3 novembre 2007*

SOMMAIRE

Introduction	2
Jean-Claude GUIBAL Député-maire de Menton	
La perception de l'Union Méditerranéenne par les opinions publiques du pourtour méditerranéen	3
Slimane ZEGHIDOUR Journaliste, Rédacteur en chef à TV5	
L'approche de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen	6
Pierre BECKOUCHE Conseiller scientifique de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen	
Les principes d'une Union Méditerranéenne	9
Thierry FABRE Directeur du pôle Euromed à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Rédacteur en chef de la revue <i>La pensée de midi</i>	
La Méditerranée comme centre dans un monde polycentré	12
Gilles KEPEL Professeur des Universités	
Table ronde	15
Débat avec la salle	18

Introduction

Jean-Claude GUIBAL
Député maire de Menton

Le Président de la République a rappelé récemment à quel point il souhaitait que l'Union Méditerranéenne puisse voir le jour. A l'heure où nous terminons cette série de colloques, je salue avec respect Monsieur l'Ambassadeur de France en Principauté de Monaco et Madame la Représentante du Président du Conseil National de la Principauté. Nous traiterons aujourd'hui du sujet de l'Union Méditerranéenne en trois séquences, qui seront l'occasion d'entendre chacun de nos intervenants. Ils se réuniront ensuite autour d'une table ronde, puis répondront à vos questions. Ces colloques de Menton, qui sont intitulés « Penser notre temps », visent à donner matière à réflexion. En ce sens, le goût du débat nous semble une caractéristique majeure de la civilisation et des cultures méditerranéennes.

Dans un premier temps, Slimane Zeghidour nous dira comment l'idée d'une Union Méditerranéenne est perçue par les opinions publiques du pourtour méditerranéen, et éventuellement par leurs Etats. Pierre Beckouche nous entretiendra principalement de l'approche de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen, qui est une approche sectorielle et opérationnelle pour réaliser l'Union Méditerranéenne. Nous entendrons ensuite Thierry Fabre, grand connaisseur de la Méditerranée. Gilles Kepel, spécialiste du monde arabe, terminera cette série d'interventions.

La perception de l'Union Méditerranéenne par les opinions publiques du pourtour méditerranéen

Slimane ZEGHIDOUR
Journaliste, Rédacteur en chef à TV5

L'idée d'Union Méditerranéenne, lancée par Nicolas Sarkozy, nourrit un riche débat sur les deux rives de la Méditerranée alors que ces dernières sont déjà engagées, avec des fortunes diverses, dans d'autres processus d'union. 8 pays du sud méditerranéen sont déjà membres de la Ligue Arabe et représentent la moitié de la population globale du monde arabe. 8 pays de la rive nord sont engagés dans l'Union Européenne : ils totalisent 170 millions d'habitants, soit moins de la moitié de la population totale de cette Union. Sur l'une comme sur l'autre rive de Mare Nostrum, des Etats ne relèvent d'aucun processus d'union : d'une part, Israël ne fait pas partie de la Ligue Arabe ; d'autre part, la Suisse, la Bosnie - Herzégovine, l'Albanie, le Kosovo, le Monténégro et la Turquie n'appartiennent pas à l'Union Européenne.

I. Des perceptions diverses sur la rive sud de la Méditerranée

Comment les opinions perçoivent-elles le projet de l'Union Méditerranéenne ? Elles tentent de la situer, d'abord, sur la carte géopolitique actuelle. La Méditerranée occidentale est déjà engagée dans un sous-ensemble « 5 + 5 » comprenant les 5 pays maghrébins et les 5 pays latins de la façade nord de la Méditerranée. Cet ensemble fait partie de l'Euromed, qui a été créé en 1995, mais qui connaît une désaffection des pays du sud. Témoin, le boycott par tous les chefs d'Etat du Sud du sommet commémorant le 10^e anniversaire de cet organisme tenu à Barcelone fin 2005. Cela montre que la notion d'Union Méditerranéenne ou de projet euro-méditerranéen n'emporte pas l'adhésion des opinions et non pas seulement des élites dirigeantes. Ce dernier projet d'Union, qui plus précisément est d'origine française, espagnole et italienne, n'émerge pas dans les opinions comme un enjeu politique porteur. Néanmoins personne n'y est opposé car chacun sait, peu ou prou, qu'il existe un patrimoine commun extrêmement ancien autour de la Méditerranée qui en rassemble les peuples. On pourrait même parler d'une « unité » méditerranéenne dont l'Union envisagée ne serait qu'une traduction géopolitique. De fait, personne ne juge que l'Union Méditerranéenne est une aberration.

Cette situation m'évoque une histoire de José Luis Borges, dans laquelle un personnage rêve de créer un congrès de l'humanité qui représenterait non seulement les nations, mais aussi chacune des religions et catégories humaines. Ce personnage finit par se rendre compte que pour pouvoir abriter autant de représentants qualifiés ce congrès devrait être aussi grand que la planète elle-même. Et en vient à conclure que ce congrès existe déjà, de facto, à l'insu de chacun : c'est le monde tel qu'il est. J'en conclus, pour ma part, que quoiqu'il advienne de ce projet d'Union, il y a bel et bien une « unité » de Mare Nostrum, unité de visages et de paysages, à l'ombre de l'olivier, du figuier...

Dans les pays du Maghreb, où l'opinion publique est, une fois n'est pas coutume, au diapason des élites dirigeantes sur ce sujet, il existe une forme de suspicion contre une idée d'union venue du nord de la Méditerranée. Pour juger de cette idée, les pays du Maghreb se fondent sur l'expérience d'Euromed et du groupe « 5 + 5 ». Ils ont l'impression que ces efforts des pays du Nord ont pour principal, sinon unique, objectif de limiter l'immigration en fixant les populations sur la rive sud,

de favoriser leur sécurité (de se prémunir du terrorisme par exemple), en un mot de renforcer des relations commerciales bien plus que de nouer des relations humaines.

Dans les pays de la méditerranée orientale, en Turquie par exemple, l'opinion est extrêmement réticente à cette idée d'union. Elle a le sentiment qu'il s'agit là d'une manière de « noyer » la demande turque d'intégrer l'Union Européenne, de la diluer dans un ensemble plus vaste et informe. Qui plus est cet horizon leur semble difficilement constructible, en termes d'institutions. Dans les pays du Moyen - Orient en revanche, l'Union Méditerranéenne peut sembler – pour les Israéliens et surtout pour les Palestiniens – une manière de sortir de leur huis clos.

II. Un préalable nécessaire de l'Union Méditerranéenne : le règlement de quatre grands conflits

Dans tous les cas, la presse de ces pays ne mentionne jamais l'idée d'Union Méditerranéenne sans mettre en exergue des écueils majeurs sur le chemin de sa construction. Il en ressort que cette union requiert, au minimum, le règlement de quatre grands conflits.

- Le conflit du Sahara Occidental entre le Maroc et l'Algérie
- Le conflit de Chypre
- Le conflit israélo-palestinien
- Le conflit des Balkans

Ainsi, même si l'idée d'union Méditerranéenne paraît aller de soi, le chantier pour y parvenir semble particulièrement complexe. J'ai connu, dans ma carrière de journaliste, quatre « Méditerranées ». D'abord, la mer Baltique, avec son sud russe orthodoxe prolongé par les pays baltes catholiques et son nord scandinave luthérien. Puis, la mer caspienne, avec l'Iran chiite au sud, la Russie orthodoxe au nord et les pays turcophones sunnites (Kazakhstan, Ouzbékistan) et chiite (Azerbaïdjan) à l'est et l'ouest. Ensuite, la mer des Caraïbes avec leur sud latin, leur nord anglo-saxon, et leurs îles « mixtes ». Enfin, notre Méditerranée, qui parmi ces quatre est la plus dense au plan culturel. C'est celle qui a le plus mêlé les destins du Nord et du Sud, mais c'est pourtant celle qui connaît les plus grandes difficultés en termes de circulation d'une rive à l'autre. Partout ailleurs, le régime des visas est allégé au maximum, le va et vient humain est permanent. Il en résulte, chez nous, un débat idéologique permanent, entre une culture du ressentiment au Sud et une crainte de l'envahissement au Nord.

III. L'intérêt de faire l'état des lieux des relations en Méditerranée

Dans tous les cas, l'Union Méditerranéenne aurait déjà une immense utilité si elle permettait une complète mise à plat des relations entre pays méditerranéens. Il existe, en effet, de nombreux liens entre eux, en premier lieu la francophonie puisqu'un francophone sur trois est maghrébin, et qu'il y a plus de locuteurs français au Maghreb qu'en France même. Aujourd'hui, l'Algérie compte 27 quotidiens francophones. Mieux, il y a en France plus de citoyens d'origine algérienne qu'il n'y en avait en 1954, comme si l'Indépendance, loin de couper les liens entre l'Algérie et la France, avait étoffé leurs relations.

Chaque pays du nord tente, dans les faits, de développer des relations bilatérales avec les pays du sud de la Méditerranée. C'est le cas de l'Espagne (l'Andalousie réhabilite son passé arabo-

séfarade) ou de la Grèce par exemple, qui se présente comme protectrice de tous les chrétiens orthodoxes arabes. Les Turcs, quant à eux, ont ouvert un consulat à Jérusalem Est, ville qui doit son aspect actuel et ses belles murailles à Soliman le Magnifique. Ainsi, ce projet d'Union Méditerranéenne, s'il permettait de faire l'état des relations en Méditerranée, serait un pas considérable dans le sens d'une plus grande intégration de l'idée méditerranéenne.

L'approche de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen

Pierre BECKOUCHE

Conseiller scientifique de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen

Je vous présente les excuses de Jean-Louis Guigou. Ce dernier participe à Alger à un colloque sur le même thème que celui que nous traitons, ce qui prouve que cette question prend de l'importance. Soulignons que le Président Sarkozy a décidé de provoquer un G-Med, une réunion des chefs d'Etat de la Méditerranée, au mois de juillet 2008.

I. L'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen, partisan de l'Union Méditerranéenne

L'IPEMed a pour objectif de rapprocher par l'économie les deux rives de la Méditerranée. Il nous semble urgent de sortir du face à face entre l'Europe et le Monde Arabe, entre l'Occident et l'Islam, qui sont de grandes catégories auxquelles je crois peu. Nous pensons qu'il faut comparer la région à d'autres grandes régions. En Asie Orientale par exemple, les conflits politiques et enjeux territoriaux sont aussi importants, voire plus, qu'en Méditerranée. Or l'intégration économique entre la Chine, le Japon et l'Asie du Sud Est se construit très rapidement. Il en va de même pour l'ALENA, entre l'Amérique du Nord et le Mexique. Ainsi la région Méditerranéenne prend du retard sur ces intégrations Nord-Sud. Il est temps de réagir.

Un des objectifs de l'IPEMed est de se situer au barycentre de trois milieux, les experts, le monde politique et l'entreprise, qui généralement se rencontrent peu. En effet nombre d'excellents diagnostics sont posés en Méditerranée, mais ils sont peu suivis d'actions car l'entreprise n'est généralement pas partie prenante des projets qui sont lancés. C'est en cela que nous sommes favorables à l'Union Méditerranéenne qui, en premier lieu, sous-entend l'idée d'une gouvernance paritaire Nord-Sud. Si le processus de Barcelone n'a pas fonctionné, c'est en partie du fait de sa dissymétrie puisque les Européens demandaient aux pays du Sud de les rejoindre en adoptant leurs normes. Qui plus est l'Union Méditerranéenne consiste à réaliser des projets concrets, pour les populations notamment, alors qu'Euromed se traduit essentiellement par des subventions à la modernisation des administrations publiques. Cette Union permet de placer les entreprises en meilleure position qu'elles ne l'étaient dans Euromed.

II. L'esquisse d'une Union Méditerranéenne

1. La question de la gouvernance

a. La gouvernance vis-à-vis de l'Union Européenne

En premier lieu il faut éviter la concurrence avec Euromed et l'Union Européenne. L'Allemagne a rapidement signifié à la France qu'elle n'entendait nullement être exclue du processus d'Union Méditerranéenne. La solution imaginée serait de créer une coopération renforcée, consistant à ce

que les 8 pays méditerranéens de l'Union Européenne entament le processus, puis soient rejoints par les autres pays qui le souhaitent. Qui plus est l'Union Méditerranéenne devra développer des complémentarités avec l'Union Européenne, par exemple en lançant une politique agricole méditerranéenne. La libéralisation des échanges agricoles dans le cadre d'Euromed est prévue à horizon 2015. Il en résultera une catastrophe puisqu'au Maroc par exemple, les céréaliculteurs – qui représentent les trois quarts de la population paysanne – disparaîtront. Il faut donc mettre en place une politique limitant les effets d'une libéralisation sèche, une véritable régulation régionale : voilà une politique que l'Union Méditerranéenne pourrait légitimement lancer.

Un autre mode de complémentarité pourrait être d'utiliser l'Union Méditerranéenne comme banque de projet pour la politique méditerranéenne de l'Union Européenne. Cette dernière a lancé, par exemple, une stratégie européenne de développement durable qui n'a rencontré qu'un faible succès au Sud. L'Union Méditerranéenne pourrait proposer des projets concrets pour faire avancer les politiques de l'Union Européenne en Méditerranée.

b. La gouvernance de l'Union Méditerranéenne

Il convient d'éviter les erreurs du processus de Barcelone, qui comportait de nombreux partenaires et souffrait de blocages politiques. La Présidence Française souhaite inclure dans le périmètre les pays du pourtour de la Méditerranée, mais aussi avancer de façon pragmatique, par projets ne réunissant pas nécessairement l'ensemble des partenaires. Cette conception est également susceptible de faire progresser l'intégration de la Méditerranée occidentale (« 5 + 5 »).

Sur le plan institutionnel, la structure de l'Union Méditerranéenne serait à l'origine extrêmement légère et tirerait sa légitimité de l'efficacité. Son financement obéirait à une double logique. D'une part la complémentarité avec les financements de l'Union Européenne et la promotion de projets « privés d'intérêt public », financés par des entreprises. La priorité de l'Union Méditerranéenne serait de créer une institution financière capable de garantir des prêts aux entrepreneurs du Sud autrement que contre un gage de fortune personnelle. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur la manière de faire contribuer les pétrodollars du Golfe aux projets structurants de l'Union Méditerranéenne. D'autre part, il faut envisager un financement propre à l'Union Méditerranéenne pour de grandes politiques communes, auquel les états du Nord et du Sud devront contribuer.

2. Le contenu

Nous défendons, à l'IPEMed, l'idée que le contenu doit d'abord être économique, parce que l'économique est un langage commun, que les besoins au Sud sont immenses, et les intérêts du Nord à y contribuer très importants.

Les priorités concernent l'eau (l'accès à la ressource, le traitement des eaux usées et la dépollution de la Méditerranée) ; l'énergie (un partenariat industriel entre fournisseurs d'hydrocarbures du Sud et les pays consommateurs du Nord, le développement des très nombreuses centrales électriques qui manquent au Sud) ; l'agriculture, on l'a vu ; la santé (création d'une agence méditerranéenne pour favoriser les coopérations transméditerranéennes) ; la protection civile, afin de coordonner l'action des différents pays de la région en matière de gestion des risques naturels et technologiques ; les mobilités, car les partenaires du Sud n'accepteront jamais une intégration économique régionale qui ne serait pas accompagnée de la remise en cause du refus européens des mobilités.

Ce processus sera certes difficile, mais il constituera une opportunité pour les pays du Sud de participer à un système productif régional, et d'entrer dans une culture de la prospective, notamment dans le domaine de la lutte conjointe contre le réchauffement climatique, qui va prendre en Méditerranée des proportions inquiétantes au Nord comme au Sud.

Le dernier aspect est le soutien au maillage institutionnel de la région, au travers de réseaux professionnels notamment (postes, ports, universités etc.) en se rapprochant du fonctionnement de la Baltique.

III. Les risques

Je conclurai en établissant une liste de cinq risques :

- Celui que représenterait une hostilité de l'Allemagne et de l'Union Européenne à l'égard de l'Union Méditerranéenne.
- Le risque que l'Italie et de l'Espagne ne souhaitent pas participer à une opération conçue comme trop française [*ndlr.* risque que la déclaration commune de Rome du 20 décembre 2007 a, depuis, fait disparaître].
- Celui que représente la Turquie, qui est indispensable à l'Union Méditerranéenne en matière d'agriculture, d'eau et d'énergie mais qui craint que cette union soit l'outil de sa non-inclusion dans l'Union Européenne.
- Le Sud, qui a déjà boudé le processus de Barcelone, et qui souhaitera s'il rejoint la démarche imposer ses priorités (notamment la mobilité).
- La volonté qu'auront les entreprises de participer aux projets et de les financer.

Les principes d'une Union Méditerranéenne

Thierry FABRE

**Directeur du pôle Euromed à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,
Rédacteur en chef de la revue *La pensée de midi***

Je parlerais plus volontiers d'une Communauté méditerranéenne que d'Union de la Méditerranée, et je me montrerai relativement circonspect quant à certains discours du Président de la République Française sur ce sujet. Il est néanmoins satisfaisant de constater que ce projet ambitieux et stratégique soit mis sur l'agenda de la politique nationale et internationale par le Chef de l'Etat, montrant la prise de conscience d'un enjeu majeur qui se joue en Méditerranée. Cette proposition prend acte d'un certain nombre d'impasses, notamment du naufrage historique de Barcelone en 2005. On se demande d'ailleurs si le partenariat euro-méditerranéen, qui participe d'une vision hégémonique et dissymétrique du monde, n'est pas entré dans une sorte de « coma dépassé » : ce processus est en lui-même sa propre fin, puisqu'il ne porte pas d'objectif d'adhésion.

De ce point de vue, l'Union de la Méditerranée change la donne et semble politiquement intéressante parce qu'elle prend la Méditerranée comme centre, et vise à ce qu'un certain nombre d'acteurs puissent constituer un projet commun. Le monde méditerranéen vient d'un héritage lointain très profond qui continue de jouer un rôle véritable, que cela soit l'héritage antique ou les trois monothéismes. Il était donc temps de lancer une initiative majeure, à rebours du discours guerrier qui se développe de part et d'autre autour du « clash des civilisations » ou des « nouvelles croisades ». Ce qui importe désormais, c'est de bâtir un monde intermédiaire entre l'Islam et l'Occident et ce monde, c'est la Méditerranée.

A mon sens, cinq conditions sont nécessaires pour créer une Communauté de la Méditerranée.

I. La confiance

Ce principe ancien des relations internationales a été utilisé avec intelligence, par exemple, entre la France et l'Allemagne. Il s'agit de réunir les conditions entre les pays méditerranéens d'une guerre impossible, en prenant notamment en compte la dimension historique de la conquête coloniale. A cet égard le discours sur la « repentance » me semble tout à fait déplacé, il n'a pas lieu d'être. Il s'agit plutôt, comme nous l'a appris Paul Ricoeur, d'envisager une politique de la reconnaissance, qui nécessite un travail de mémoire et un devoir d'histoire, de part et d'autre. La perspective est d'établir ce que j'appellerais « un monde de significations communes ».

II. La cohérence

Il faut se demander quels sont les grands acteurs qui jouent sur la scène méditerranéenne. Parmi ceux-là figurent en tout premier lieu les Etats-Unis, Israël étant un de leurs principaux alliés. Il faut tenir compte de ce « nœud » dans la réalité des rapports de force internationaux, alors que nous constatons une évolution vers la politique de la force plus que du droit, qu'il s'agisse de l'intervention américaine en Irak ou de l'intervention israélienne au Liban. Il existe une forme d'incohérence – qui se retrouve dans le discours du Président de la République – entre le fait de vouloir une Union de la Méditerranée tout en se rapprochant de la politique américaine et de la

politique israélienne. Bâtir une Communauté de la Méditerranée suppose d'établir un contrepoids face à ce projet stratégique américano-israélien, d'autant que l'idée d'une Méditerranée comme ensemble n'entre pas en ligne de compte dans les relations stratégiques américaines. Soulignons par exemple que les diplomates turcs ont indiqué avec humour qu'ils seraient favorables au projet d'Union de la Méditerranée une fois que la Turquie serait entrée dans l'Union Européenne ! L'écrivain turc Orhan Pamuk considère d'ailleurs cette idée méditerranéenne comme un « billet de seconde classe pour l'Occident ». Il faut donc tenir compte de ces différentes représentations sans se contenter d'une vision de la Méditerranée qui serait une simple projection du Nord sur le Sud.

III. L'ouverture

Sommes-nous dans la perspective d'une Europe sans rivages, comme le disait François Perroux, ou d'une Europe citadelle ? On ne construira pas d'ensemble méditerranéen sans prendre en compte la dimension humaine, qui est majeure. Or nous-nous inscrivons aujourd'hui de plus en plus dans une relation inhumaine. Chaque année, près de 3 000 personnes meurent aux frontières de l'Europe dans une grande indifférence ! A horizon de 20 à 30 ans pourtant, des besoins de main d'œuvre très significatifs se manifesteront en Europe. On ne pourra donc pas construire d'Union sur une vision inflexible de la frontière, ni sans aucune fluidité. A cet égard je relève une contradiction entre le souhait d'une Union de la Méditerranée et le fait d'envoyer certains signaux agressifs comme la création d'un Ministère de l'immigration et de l'identité nationale ou l'instauration de tests ADN.

IV. La mesure

Ce principe fait référence à ce que Camus appelait la « pensée de midi ». C'est une pensée des limites, par rapport à la démesure du capitalisme mondialisé et spéculatif actuel. La prise de conscience progresse, sur le fait que « l'*american way of life* » appliqué à l'ensemble de la planète conduirait à sa perte. Il me semble qu'un « style de vie méditerranéen » pourrait prévaloir, plus orienté sur la jouissance de l'être que sur la jouissance des choses, et qui irait à l'encontre de la propagation de la violence et de la haine qui est à l'œuvre aujourd'hui dans le monde méditerranéen. Ce sens de la mesure est une chance et un principe à partir duquel peut se bâtir un grand projet commun.

V. L'écoute

Pour décrire les relations entre les cultures méditerranéennes, l'image des polyphonies me paraît plus pertinente que celle du métissage. Chacun chante selon son registre mais module sa voix pour chanter avec l'Autre. Or le monde méditerranéen actuellement se décrit plus volontiers comme une vaste cacophonie que comme des polyphonies concertantes ! Si nous voulons maintenir le cap d'un projet commun il faut créer les conditions d'une écoute et, comme le disait Louis Massignon : « pour comprendre l'Autre il ne faut pas se l'annexer mais s'en faire l'hôte ». A l'heure où des murs de la peur se dressent, il faut réfléchir à la manière de créer des ponts. Il faut penser une manière de partage entre les cultures, une tension entre ce qui est en commun et ce qui nous divise, sans chercher à abolir les différences mais plutôt à les reconnaître pour tenter de créer un monde commun.

Enfin, je pense qu'il convient de renouer avec le « rêve méditerranéen » des Saint-Simoniens, plutôt qu'adopter une approche trop technocratique de ce projet. Il s'agirait là d'un rêve lucide, qui prenne acte notamment de la forme contemporaine du tragique qu'est le terrorisme, non pour démissionner mais pour surmonter ce tragique, le regarder bien en face. Ce qui construit un grand projet politique, au fond, c'est la question de la guerre et de la paix.

C'est ce qui se joue aujourd'hui dans la relation au monde méditerranéen : comment faire pour que la prolifération des conflits ne nous conduise pas vers un grand embrasement, alors que bien des esprits sont prêts à la confrontation ? Le défi de la génération politique de l'après-guerre était de faire l'Europe, et cela s'est accompli sans la Méditerranée. Le défi pour notre génération est de faire l'Europe avec la Méditerranée. Cela suppose de surmonter la propension à l'indifférence et à la peur, que je nomme volontiers euro-centrisme, et de nous ouvrir pleinement vers l'horizon méditerranéen.

La Méditerranée comme centre dans un monde polycentré

Gilles KEPEL
Professeur des Universités

J'ai noté, chez les trois intervenants qui m'ont précédé, un discours tout à la fois enthousiaste sur le projet méditerranéen, et empreint d'une certaine inquiétude. Je vous proposerai une vision plus réaliste et plus ambitieuse de la perspective méditerranéenne que les projets qui nous intéressent aujourd'hui, et auxquels se référait le Président de la République dans son discours de Tanger.

La Méditerranée est en compétition pour constituer un centre du monde polycentré qui se reconstruit dans l'après Guerre Froide. Ce mouvement se déroule sur un marché très ouvert où se mettent en œuvre des oppositions, mais qui offre de possibles complémentarités économiques ou géographiques.

I. Penser la Méditerranée dans un univers polycentré

La Méditerranée se limite-t-elle aux pays riverains ? A cet égard je comprends la volonté des Allemands d'être associés au processus d'Union de la Méditerranée. Je préfère ce terme « d'Union de la Méditerranée » à celui d'Union Méditerranéenne : elle évoque une union dont la Méditerranée constitue le point d'équilibre, mais qui organise autour d'elle les régions avoisinantes.

« Méditerranée » signifie « au milieu des terres ». Rien ne dit pour autant que les terres en question doivent se limiter aux rivages. A mon sens, cette zone dont la Méditerranée devrait être le point d'équilibre s'étend de la Mer du Nord et de l'Atlantique d'un côté, au Golfe de l'autre.

De même que la Méditerranée servait de trait d'union dans l'Antiquité, elle doit être le lieu où se résolvent et se structurent les relations parfois conflictuelles entre ces univers très complémentaires que sont l'Europe, développée et importatrice d'énergie, et les pays du Golfe, disposant de réserves énergétiques et de liquidités considérables, et autour de ces deux pôles les pays riverains du sud de la Méditerranée qui connaissent des problèmes de développement. Ainsi, dans l'espace monde qui se crée, la Méditerranée est le lieu d'une triangulation entre l'Europe, le monde méditerranéen riverain, et le Golfe.

Sciences-Po, à Menton, s'inscrit directement dans cette perspective. Ses étudiants, qui sont de 28 nationalités, réfléchissent à la manière dont peut se construire autour de l'univers méditerranéen un pôle, une zone de mise en relation intellectuelle, culturelle, économique et politique pour le monde de demain.

Historiquement, la Méditerranée a été marginalisée et a perdu sa place d'espace central. Elle n'a reconquis une forme d'importance politique qu'après la Seconde Guerre Mondiale parce qu'elle a été un lieu d'affrontement Est-Ouest. Elle est devenue un lieu de conflits, essentiellement le conflit israélo-arabe. Là encore, les conflits en Méditerranée ne se limitent pas aux pays qui en sont les riverains : sur sa partie Est en particulier, le conflit pour le contrôle du Golfe se traduit par un conflit entre Sunnites et Chiites, et entre Persans et Arabes.

II. Les vecteurs de la paix et de la construction d'une dynamique méditerranéenne

Comment la perspective d'une logique méditerranéenne pourrait-elle contribuer à éteindre ces conflits, tout en tirant partie d'une dynamique extraordinaire ?

Je prendrai l'exemple de l'énergie. La Méditerranée est confrontée à une croissance démographique telle que l'énergie issue des hydrocarbures ne permettra pas, à terme, de satisfaire la demande. Dans ces conditions, se pose la question de la nucléarisation du sud et de l'est de la Méditerranée. S'y ajoute, dès lors, la problématique de l'arme nucléaire : elle se pose en Iran aujourd'hui. Néanmoins le nucléaire aujourd'hui est devenu symbole de substitut propre aux hydrocarbures. Le Président de la République, lorsqu'il était candidat, m'avait interrogé sur la question du nucléaire algérien : plutôt que s'enfermer dans la repentance, l'avenir de la relation franco-algérienne reposait, selon lui, sur une aide de la France à construire un parc nucléaire civil, en échange de quoi l'Algérie prendrait une participation dans Gaz de France. C'est ce type de complémentarité qui, me semble-t-il, peut émerger du système Méditerranée demain. Cette logique peut d'ailleurs être étendue aux Etats du Golfe. Le financement par le biais du gaz et du pétrole de l'énergie nucléaire civile pourrait assurer le fonctionnement de cette structure triangulaire que j'ai évoquée : c'est pour l'Europe un atout majeur pour continuer à peser dans la mondialisation à l'avenir. Cet enjeu soulève néanmoins des questions complexes. En particulier, le nucléaire civil est-il un élément de paix ? Quels sont les risques d'une « tchernobylisation » générale ?

Il faut aussi s'interroger sur les vecteurs économiques de la paix. Le gaz nécessite une infrastructure lourde, et la construction de gazoducs contraint les états à s'inscrire dans des perspectives pacifiques à long terme avec leurs voisins. Ainsi le rattachement du réseau gazier iranien au réseau qatari, de celui-ci au réseau saoudien, puis aux gazoducs qui rejoignent l'Europe, est un enjeu majeur de la paix de la région. Dès lors que les gazoducs traversent la Méditerranée la capacité de faire la guerre, pour les pays qui sont parties de ces réseaux, est considérablement réduite.

Aussi, cette logique très féconde doit certes être centrée sur la Méditerranée, mais être porteuse d'un dépassement de la Méditerranée *stricto sensu* pour retrouver le sens véritable de cette dernière : une mer qui assure la médiation, qui met en contact, qui exerce du commerce à tous les sens du terme.

(Une partie de cette intervention n'est pas enregistrée)

Ainsi nous pouvons porter une ambition plus forte. Je ne suis pas certain qu'il faille penser l'Union Méditerranéenne sur le modèle de l'Union Européenne. Néanmoins c'est par la mise en commun de logiques économiques et de la construction de complémentarités fortes que peut naître une dynamique qui réponde aux intérêts de chacun et permette de sortir du dilemme Nord-Sud. Le rêve arabe, aujourd'hui, n'est plus nécessairement de rejoindre l'Europe ou l'Amérique mais de rejoindre les pays du Golfe. Cette zone s'est projetée vers l'avant, dans un mouvement sans doute dangereux en ce qu'il suscite des problèmes environnementaux massifs notamment. Le savoir-faire européen sur ces problématiques paraît un atout précieux.

III. L'ambition de Sciences-Po « Moyen Orient Méditerranée »

Notre ambition à Sciences-Po est de faire que la jeune génération, qui est un espoir pour les différentes sociétés dont elle est issue, construise cet espace de réflexion commun. Il s'agit d'apprendre à se connaître et à se comprendre en mettant en contact, voire en crise, les cultures des uns et des autres. Cet exercice permet de découvrir dans la culture et dans la langue de l'autre un regard inhabituel sur soi. Il permet de faire un retour sur sa propre culture, et de ce qu'elle peut contribuer au monde de demain. Nombreux sont ceux qui estiment que l'Union Européenne est affaiblie par son excessive pluralité. Nous pratiquons à Sciences-Po Menton « Moyen Orient Méditerranée » trois langues, le Français, l'Anglais et l'Arabe. Plutôt que nous limiter à l'apprentissage du français pour les jeunes qui viennent étudier, nous les incitons à développer leur propre langue mais aussi à utiliser la langue des autres et à fonctionner de manière trilingue et tri-culturelle. C'est l'une des forces de cette logique méditerranéenne pour aujourd'hui et demain, et c'est cette ambition que je souhaite pour le projet d'Union de la Méditerranée : elle ne saurait se cantonner à une vision statique et passéiste de la Méditerranée mais doit retrouver l'essence même de ce qui a fait sa force dans l'Antiquité, et l'adapter aux défis actuels et futurs.

Table ronde

Jean-Claude GUIBAL

Visiblement, le projet du Président de la République concernant l'Union Méditerranéenne n'a laissé personne indifférent. Certains y sont réticents, d'autres manifestent leur intérêt, mais chez ceux-là comme chez d'autres cela produit une sorte d'inquiétude identitaire. Sur le plan géopolitique, le centre de gravité de l'Europe élargie se trouve aujourd'hui au Nord, à Coblenz. Les pays de l'Union Européenne qui sont par ailleurs riverains de la Méditerranée sont périphériques de cette Union. La tendance dominante dans le monde occidental, où la recherche du consensus est de mise, est d'inspiration anglo-saxonne. Faut-il institutionnaliser des relations entre des peuples, des nations, des Etats ? Faut-il s'en référer à la logique du moment ou chercher à adopter la logique dominante des peuples que l'on cherche à mettre en commerce ? A mon sens, la Méditerranée est marquée par le goût du débat, de la controverse, du rapport de force avec l'interlocuteur. Est-il possible de créer des institutions en se fondant sur autre chose que la recherche du consensus et en essayant de s'inspirer de relations plus conflictuelles ? Ne pensez-vous pas que les pays de la Méditerranée sont un parfait terrain d'illustration de ce que René Girard appelait « la rivalité » ou le « désir mimétique » ? Ne faudrait-il pas trouver des institutions qui tiennent compte de ce type de relation entre les peuples ? Si le projet de Nicolas Sarkozy a suscité un tel intérêt, c'est probablement aussi parce qu'il a réveillé une forme d'inquiétude existentielle : dans le monde tel qu'il est, on peut se demander ce que signifie « être Méditerranéen ». Ceux qui vivent sur le bord de la Méditerranée se sentent-ils réellement méditerranéens, compte tenu que pour beaucoup ils n'y sont pas nés et n'ont pas été imprégnés des valeurs et des pratiques qui caractérisent ces bords ? Les vrais Méditerranéens sont-ils ceux qui sont nés sur les bords de la Méditerranée ou bien ceux qui, nés et élevés loin ailleurs, ont nourri un rêve de Méditerranée et s'identifient aux valeurs que cette dernière représente ?

Slimane ZEGHIDOUR

Avant d'être une réalité, l'Union de la Méditerranée devrait être une idée qui fasse consensus. Or pour l'heure il n'existe aucun concept tel qu'il en existait avant la création de l'Union Européenne, qui pouvait s'exprimer sous la forme schématique : « plus jamais de guerre en Europe ». S'ajoutait à ce concept un intérêt utilitaire immédiat pour les parties prenantes, le commerce de l'acier et du charbon. Enfin, il existait pour cette Union un lieu symbolique, Rome.

Or quel serait le concept géopolitique d'une l'Union de la Méditerranée ? Serais-ce la fin des guerres, ou la réhabilitation du passé ? Qui plus est, quelle serait la traduction utilitaire immédiate d'une telle Union ? J'apprends aujourd'hui que le candidat Nicolas Sarkozy s'est posé la question du nucléaire algérien. Cela n'est pas fortuit, car l'Algérie était alors en pourparlers avec les Américains pour monter un partenariat technologique nucléaire civil, lequel a été conclu le 9 juin. La protection de l'environnement marin pourrait-elle constituer un tel objectif utilitaire ? Pour l'heure, cet objectif n'a pas été défini. Enfin, quel lieu serait le symbole de cette Union de la Méditerranée ?

Qui plus est, de nombreux pays jouent aujourd'hui « en solo ». La Turquie par exemple tente de réhabiliter l'héritage ottoman, notamment en Palestine et en Israël. Elle a signé un traité d'amitié avec l'Algérie, à la date anniversaire de la loi sur la colonisation qui a été adoptée en France :

rappelons qu'à cette période l'Algérie exprimait son vif mécontentement quant à cette loi. Dans le même mois, Condoleeza Rice, qui recevait le Ministre des Affaires Etrangères algérien, lui a offert le fac-similé du premier traité de paix signé entre les Etats-Unis et un pays étranger – en l'occurrence avec le Bey d'Alger, le Pacha de Tripoli et le Pacha de Tunis.

Thierry FABRE

C'est un enjeu majeur que le « rêve méditerranéen » ne se mue pas en cauchemar. L'approche proposée par Gilles Kepel est intéressante : comment la Méditerranée peut-elle redevenir un centre ? Qui y aspire, qui s'y oppose ? Il faudrait clarifier les choses. Sur cette route du monde, évoluent des acteurs extérieurs majeurs comme les Etats-Unis ou la Chine. Parler de Communauté de la Méditerranée me semble plus juste qu'évoquer une Communauté méditerranéenne. Pour faire émerger ce centre, deux approches me semblent possibles. D'abord l'approche pragmatique – la méthode Monnet qui consiste à « amener l'esprit des hommes au point où leurs intérêts convergent... », à rechercher les complémentarités triangulaires possibles entre Méditerranée, Europe et Golfe (par exemple TangerMed). Cette logique est également territoriale. Pour autant une telle approche doit impérativement se conjuguer avec la prise en compte de la dimension symbolique et des grandes passions collectives, en particulier pour résorber la peur de l'Autre. Enfin, ce rêve méditerranéen n'est pas réservé à ceux qui sont nés sur ces rives : Fernand Braudel, qui a fait de la Méditerranée un personnage historique, était Lorrain. Matvejevitch, auteur du « Bréviaire Méditerranéen », estime que l'identité méditerranéenne ne s'hérite pas, mais s'acquiert. Il me semble essentiel d'échapper aux visions verticales de la Méditerranée, et de la considérer désormais comme un cercle ouvert sur l'ailleurs. Une approche pragmatique conjuguée à une approche symbolique permettra peut-être de créer autre chose qu'un « mastodonte institutionnel » vide de sens.

Pierre BECKOUCHE

Un centre ne se décrète pas. Je suis plus séduit par l'idée d'une Méditerranée comme interface entre l'Europe, le Golfe, le Moyen Orient. Un autre enjeu important de ce projet est de faire de l'Afrique du Nord l'interface entre l'Europe et l'Afrique. Je pense, par exemple, à la possibilité d'instaurer un commerce d'exportation de médicaments à faible coût vers l'Afrique depuis le Maghreb, avec l'aide des industriels européens. Quant à la notion de conflit qu'a soulevée Monsieur Guibal, la gestion par projets peut être une façon d'éviter le besoin de passer par un consensus général de tous les partenaires ; car dans le fonctionnement de Barcelone à l'heure actuelle, les conflits servent souvent de prétexte aux autorités du Sud pour ne pas s'engager dans le partenariat Nord-Sud et accélérer les réformes dont leur pays a besoin. Cette logique n'est pas durable, car ces pays sont trop petits isolément pour être des partenaires commerciaux consistants. Les conflits Sud-Sud en particulier condamnent ces pays à l'isolement. Ces pays se regrouperont-ils avec le monde arabe, le Golfe, voire la Russie ? Nul ne le sait, mais un projet de regroupement régional est nécessaire. Le rapport de forces qui monte se joue entre les grandes régions du monde.

Jean-Claude GUIBAL

Il n'est pas question de dire que les Méditerranéens ont une tendance naturelle au conflit, ni de considérer qu'il faut multiplier ces frictions. Simplement il faut établir un constat et se demander si, face à cette réalité anthropologique, il est préférable de gérer ces conflits pour les rendre féconds ou bien faire comme s'ils n'existaient pas. Je suis partisan de la première solution. Le Maroc, l'Algérie

et la Tunisie par exemple partagent un même contexte économique, alors que leur balance commerciale n'est constituée qu'à 5 % d'échanges avec leurs voisins maghrébins. Pour les faire commercer, il faut peut être jouer davantage sur les symboles, les façons de penser, les façons de réagir, d'avoir des émotions plutôt que de reprendre les « bons modèles » des écoles de management, qui ne sont pas nécessairement valables sur le pourtour méditerranéen. Je suis étonné, par exemple, que l'on tienne aussi peu compte des données anthropologiques ou ethnologiques lorsque l'on élabore des lois.

Gilles KEPEL

J'ai tracé une perspective qui a pour objectif de subsumer le conflit, de dépasser la guerre ou la peur. Le fait de travailler ensemble sur certains points apporte davantage que s'affronter. Ainsi l'un des objectifs de la construction européenne était de dépasser la peur de l'autre, d'abord en bâtissant la CECA. L'éducation, le développement durable et les technologies en particulier sont des enjeux considérables pour la triangulation méditerranéenne, comme l'étaient à l'époque le commerce du charbon et de l'acier en Europe. Enfin, la figure de l'emporium est importante : c'est aujourd'hui Dubaï. C'est là un enjeu dans lequel nous devons être partie. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure le levier méditerranéen peut constituer pour nous un atout majeur dans le monde de demain, et de quelle manière nous devons dépasser sa dimension *stricto sensu* pour retrouver sa dimension fondamentale.

Thierry FABRE

Les travaux du sociologue Michel Peraldi sur « l'économie de bazar » montrent effectivement le dynamisme de Dubaï, mais aussi d'Istanbul, comme lieu d'échanges. Par ailleurs, « interface » et « centre » sont deux notions différentes : si la Méditerranée n'est qu'interface, on ne fera que la traverser ; un centre, en revanche, « fait monde ». Dans ce débat entre les lieux et les flux, il me semble important de faire de la Méditerranée un monde commun qui ne soit pas le lieu de tous les affrontements ni de toutes les peurs. Il faut sans doute un peu plus qu'une simple interface comme dynamique d'échanges. Certes la centralité ne se décrète pas mais on peut porter l'ambition d'inventer ou de réinventer un centre, en recomposant les héritages, qui d'ailleurs ne sont pas oubliés, et en pariant sur la création, les forces créatrices qui sont à l'œuvre et qui sont trop souvent entravées, notamment par les régimes dictatoriaux qui gouvernent la plupart des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. L'Europe, notamment méditerranéenne, ne devrait pas avoir la mémoire trop courte, la Grèce, l'Espagne et le Portugal étaient des dictatures jusque dans les années 70 !

Débat avec la salle

Jean-Pierre LOMBET

Pierre Beckouche a évoqué un jeu à trois, entre les deux côtés de la Méditerranée et l'Arabie Saoudite, patrie du wahhabisme. Quelle peut être la compatibilité confessionnelle de part et d'autre de la Méditerranée ? Existe-t-il quelque espoir de nouer de bonnes relations économiques et juridiques notamment ?

Pierre BECKOUCHE

J'ai évoqué la région du Golfe en général, qui est un pôle de modernité. Les pays du Golfe investissent 12 milliards de dollars tous les ans en Egypte et jouent un rôle déterminant en Méditerranée.

Gilles KEPEL

Concernant la compatibilité religieuse, je citerai l'exemple de ce que nous faisons à Sciences-Po Menton. Certains étudiants viennent par exemple du Golfe. Nous avons fait le pari qu'en réfléchissant avec eux il était possible de leur faire partager une réflexion et une culture commune. Nous sommes loin de rejeter l'Arabie Saoudite.

(Une partie de cette intervention est inaudible).

En construisant des projets communs qui obligent chacun à modifier sa mentalité et sa manière de fonctionner, on peut créer des dynamiques qui cassent l'isolement, l'hostilité et la violence contre d'autres. Certaines forces sont certes très hostiles à l'Europe et à l'Occident, mais elles ne sont pas les seules : nous tentons d'encourager dans ces pays ceux qui sont ouverts au dialogue – et cela contre une partie de leur société. C'est ainsi que nous contribuerons à la transformation de ces sociétés. Inversement, la tactique des Etats-Unis qui les a conduits à envahir l'Irak et à chercher à transformer par la force la situation au Moyen-Orient s'est retournée contre eux, pour finalement radicaliser la position iranienne sur le nucléaire. Si j'en juge par ce que nous parvenons à faire dans le domaine de l'éducation, l'espoir n'est pas perdu.

Jean-Pierre LOMBET

Les pratiques et convictions religieuses ont-elle une influence sur les pratiques économiques et les stratégies de puissance des pays de la zone ?

Gilles KEPEL

Oui et non ! La capacité d'investissement de ces pays, à l'heure où le prix du pétrole approche 100 dollars le baril, est considérable. Le secteur bancaire de l'économie islamique s'est développé. Il repose sur un système de confiance et, compte tenu de la prohibition du prêt à intérêts, permet de financer certaines opérations de *leasing*. En revanche les investissements dubaïotes ou saoudiens

dans le secteur des télécoms par exemple sont tout à fait conventionnels. Notre intérêt est de participer à la gestion de ces investissements et de faire en sorte qu'ils financent des projets de sociétés françaises.

Pierre BECKOUCHE

Un autre enjeu est que les pays du Golfe financent des opérations touristiques sur la Mer Rouge ou ailleurs dans une logique durable, et non pas comme ils le font aujourd'hui. La question des standards et des politiques communes est à cet égard fort importante.

Victor CAVASINO, Etudiant à Sciences-Po

Certains pays européens dont la France sont en passe de se lancer dans la construction d'une Union Méditerranéenne. D'autres y voient, peut être à raison, la transplantation de l'Union Européenne en Méditerranée. L'Union Méditerranéenne et l'Union Européenne auront-elles la force, l'expérience, et les moyens de mener à bien ce projet à l'heure où les ports de Méditerranée ne sont pas les plus importants, où l'Union Européenne peine à gérer son énergie, et alors que la politique agricole commune n'a jamais connu de grand succès ? L'Union Européenne aura-t-elle l'énergie suffisante pour être active à la fois sur le continent et en Méditerranée ? Saura-t-elle s'accorder notamment avec des pays de cette zone, qui ont tant à donner et tant à recevoir ?

Thierry FABRE

Jean Giono disait de cette mer qu'elle ne sépare pas, mais unit, et que ce n'est pas par-dessus cette mer que les échanges se sont faits mais grâce à elle. Ce « continent liquide » peut permettre de construire un centre. L'intérêt de l'approche qui est avancée est de partir de la Méditerranée elle-même et non pas de Bruxelles. C'est cette logique trop centrée sur l'Union Européenne qui a conduit au rendez-vous manqué de Barcelone. Il faut opérer une révolution mentale, un retournement de cartes comme celle que faisait Al Idrissi, un géographe andalou qui travaillait pour le roi Roger II le Normand de Sicile, et qui plaçait l'Afrique en dessus et l'Europe en dessous. Ce n'est pas à l'Union Européenne de tout décider, même s'il faut trouver bien sûr des points d'accord. Je suis frappé par deux dates, celle des accords d'Evian en 1962 et celle du traité de l'Elysée en 1963 : il semble qu'entre les deux, la France ait pivoté sur ses bases pour s'orienter selon un axe Paris-Bonn (puis Paris Berlin), après avoir vécu selon un axe Paris-Alger. Cette situation évolue aujourd'hui mais il reste à mener un vaste travail de concertation avec nos partenaires de l'Union Européenne sur l'initiative française. Or ce travail n'a pas été mené au préalable, notamment avec nos partenaires Allemands, et cela peut nous porter préjudice. Enfin il faut voir ce que signifie, de l'autre côté de la Méditerranée, une projection à 20 ou 30 ans. La mer, prise comme centre, n'est très certainement pas un obstacle.

Jean-Pierre LOMBET

Je pense que le lancement du processus de dialogue euro-méditerranéen à Barcelone en 1995 présente à la fois un intérêt majeur, la redécouverte de la Méditerranée par l'Union Européenne et l'enjeu qu'elle comporte, et un caractère négatif parce que l'Europe continue à concevoir avec la Méditerranée une relation de centre à périphérie – le centre étant Bruxelles. Les accords

d'association ouvraient droit à des crédits MEDA à la condition que sous 10 ans les pays bénéficiaires mettent en œuvre l'économie de marché, et se conforment à notre pratique démocratique. Le plus gros bénéficiaire de ces crédits est la Tunisie, qui n'est pas l'exemple le plus remarquable de la pratique démocratique telle qu'elle est conçue en Europe. Enfin, peu de temps après cette ouverture en 1995, l'Europe a basculé vers les pays d'Europe Centrale en délaissant la Méditerranée compte tenu du blocage lié au conflit israélo-palestinien.

De manière anecdotique, sachez que la Fondation qui a été créée pour tenter de relancer le processus de Barcelone et qui est chargée de favoriser le dialogue des cultures, s'appelle « Anna Lindh » est qu'elle est basée à Alexandrie. Comment les populations de la rive Sud peuvent-elles s'identifier à cette institution qui, pour honorable qu'elle soit, ne dispose que de 10,4 millions d'euros pour animer le dialogue des cultures sur 35 pays ? Poser des conditions sans se donner les moyens d'atteindre les objectifs qui sont fixés est extrêmement frustrant et dangereux. Ces sujets déterminent fortement notre avenir commun. Il est essentiel de bien les étudier, et de prendre en compte leur dimension symbolique. A défaut, on risque de les gâcher et de voir s'aggraver les tensions sur la scène méditerranéenne.

De la salle

Certains parlent d'Union Méditerranéenne, de la Méditerranée, ou de Communauté. Il semble que le projet soit plutôt de créer une communauté euro-méditerranéenne. A cet égard la vision de Slimane Zeghidour m'a semblé plus réaliste que les autres lorsqu'il indique que cette future union a pour but de limiter la migration des populations d'Afrique du Nord vers l'Europe. Effectivement, il serait extrêmement problématique que ces populations n'aspirent qu'à quitter leur pays plutôt qu'à le développer. Fermer les frontières permettrait d'éviter certains problèmes, en particulier que l'immigration clandestine fasse des victimes. Ainsi, l'objectif de cette union n'est-il pas de maintenir les populations sur place et de développer les pays sous-développés ?

Jean-Pierre LOMBET

L'Algérie, je le rappelle, a 100 milliards de dollars de réserve...

De la salle

Le PNB algérien est 100 fois inférieur au nôtre. La question n'a pas été posée aux Européens ni aux Africains de savoir ce qu'ils pensaient de cette union. Monsieur Kepel a évoqué le rattachement éventuel de la Turquie à l'Europe : les Français n'y tiennent nullement, exceptées les classes dirigeantes. De même personne ne veut de frontière avec l'Irak, la Syrie ou l'Iran. On ne peut rattacher tous les pays à cette Union. Par exemple, quel lien pouvons-nous avoir, autrement que financiers, avec l'Arabie Saoudite ? A mon sens il s'agit plus d'une communauté que d'une union, avec des perspectives bien précises. S'il n'y a pas de repentance, ce projet ne progressera jamais.

Pierre BECKOUCHE

Concernant la question fondamentale des mobilités, on ne peut dire que les populations du Sud veulent rejoindre le Nord. Elles veulent bel et bien vivre chez elles, mais avoir un accès facile à

l'autre rive pour toutes sortes d'allers-retours. L'importance des modes de vie qui sont à cheval sur le nord et le sud, ou l'est et l'ouest de la Méditerranée, est largement sous-estimée. Ce phénomène tient notamment au différentiel de pouvoir d'achat. Les mobilités sont fortes dans les deux sens. Les retraités par exemple peuvent acheter une maison sur la rive sud et y passer quelques mois par an. De nombreux immigrés retournent ainsi dans leur pays d'origine, ou envoient des remises migratoires pour aider leur famille. Ils investissent, contribuent à la consommation, font des placements pour leur retraite. C'est une source de flux financiers importants. D'autres phénomènes, par exemple le « tourisme sanitaire » (consistant à se faire soigner dans un autre pays que le sien), se développent.

De la salle

Le co-développement, semble-t-il, vise à limiter la mobilité pour que chacun puisse vivre chez soi selon ses racines. Or selon certains intervenants, la mobilité serait une aspiration générale, une fin en soi. Souvent, ces mobilités sont contraintes. Enfin, j'ai entendu des intellectuels africains évoquer le contrôle des naissances. Qu'en pensez-vous ?

Thierry FABRE

Je partage la définition de l'éthique de Paul Ricoeur, « souhait d'une vie accomplie avec et pour les autres dans des institutions justes ». Le contrôle des naissances relève de l'éthique personnelle de chacun : pourquoi pas ? Des institutions ont été mises en place en Europe, des pratiques de contrôle des naissances ont lieu sur l'autre rive de la Méditerranée, des associations de femmes très dynamiques jouent un rôle fort important au Maghreb etc. La part féminine de la population est un élément majeur de la transformation du monde méditerranéen, et la transition démographique est une véritable révolution silencieuse qui se joue sur l'autre rive de la Méditerranée. Pour l'essentiel cette transition est faite, ce qui change la donne dans la configuration des relations. Même si l'analyse de Todd et Courbage surévalue le facteur démographique à mon sens, cette hypothèse mériterait d'être mieux analysée.

Enfin, je crois qu'il existe un désir de « mobilité », concept qui se distingue de celui de « migration ». Plusieurs millions de personnes qui souhaitent authentiquement vivre sur les deux rives de la Méditerranée en sont aujourd'hui empêchées, alors que ces mouvements créeraient les conditions d'une forme de co-développement et de vie partagée...

Jean-Pierre LOMBET

Il y a une vingtaine d'années le taux de natalité des pays de la rive sud était de 7 enfants pour 1 000 femmes. Ce taux est actuellement de 2,2, contre 1,9 en France environ. L'écart se réduit donc considérablement.

Slimane ZEGHIDOUR

Je me suis gardé, dans mon exposé initial, d'exprimer une opinion personnelle. J'ai mentionné la principale objection des pays maghrébins sur le fait de s'associer à un dispositif sécuritaire à la fois anti-terroriste et anti-immigration illégale, sans qu'il existe en parallèle des facilités d'immigration

légale. Quant à la mobilité, elle a toujours existé sous des formes diverses. Gilles Kepel a souligné un point fondamental : les migrations se font, pour l'essentiel, dans le sens Sud-Sud. De nombreux jeunes instruits, y compris des Français descendants de Maghrébins, souhaitent gagner les pays du Golfe. Je rappelle que le visa a été imposé pour l'Algérie en 1986. Or il n'y avait eu aucune « invasion » d'Algériens en France avant cette date : ceux qui ne réussissaient pas à s'intégrer en France revenaient en Algérie en attendant un meilleur moment pour émigrer. C'est de la fermeture des frontières que naissent les trafics, les réseaux de passeurs. C'est cette fermeture qui explique que des cadavres échouent sur les côtes espagnoles, qui contribuent d'ailleurs à rendre le phénomène spectaculaire et donnent l'impression que nous risquons l'invasion.

Pierre BECKOUCHE

Le Commissaire européen Franco Frattini, qui est chargé de la Sécurité et de la Justice, propose la création d'une « carte bleue » pour les businessmen, les étudiants, les professeurs ... ou toutes sortes de métiers qui entreraient dans le cadre de partenariat. Concernant le co-développement, il répond selon moi quatre conditions.

- Le cofinancement par le Nord et le Sud, qui suppose de monter en priorité une institution financière méditerranéenne permettant d'utiliser l'épargne disponible sur la rive sud.
- Le développement des partenariats industriels, autour des contrats commerciaux de livraison d'hydrocarbures en particulier.
- La construction de réseaux partenariaux de PME de part et d'autre de la Méditerranée, et les collectivités locales ont sans doute beaucoup à faire pour informer les petits acteurs locaux.
- La possibilité donnée aux élites de se réaliser sur place, ce qui suppose le passage à l'économie de la connaissance, et qui nécessite pour ces pays un partenariat avec l'Europe.

Elissa KOUCEM, Etudiante à Sciences-Po

Les régimes politiques du Sud, qui sont plutôt marqués par l'autoritarisme, ne risquent-ils pas de se renforcer en captant la légitimité issue de ces coopérations avec l'Europe, ou en s'appuyant sur celle d'une Union Méditerranéenne ?

Jean-Claude GUIBAL

Il faut peut-être s'intéresser à d'autres problématiques pour apprécier précisément ce qui légitime le pouvoir politique dans telle ou telle région du monde. Raymond Aron, dans son ouvrage « Dix huit leçons sur la société industrielle », estimait que le développement économique entraînait la démocratie politique. Nous verrons si un jour la Chine mettra autre chose que la discipline marxiste-léninisme au service de l'ultra-libéralisme ! Pour l'heure, la situation chinoise ne correspond pas à la théorie Raymond Aron mais je pense que pour des pays moins typés, le développement économique entraîne effectivement la démocratisation.

Pierre BECKOUCHE

Ces régimes subsistent parce qu'ils partagent la rente avec des entreprises « amies ». Même si ce facteur reste insuffisant, la libéralisation permet d'introduire plus de transparence. Un autre facteur tient à la société civile et à la décentralisation. Au Maroc par exemple, la décentralisation permet de faire monter en puissance des acteurs qui ne sont pas nécessairement dans la mouvance du Marzen. Enfin, dans certains domaines comme la santé, il faudrait proposer des instruments alternatifs : par exemple, une Agence méditerranéenne de santé pourrait être chargée de s'assurer que les fonds consacrés à ce domaine sont gérés de manière transparente, et d'évaluer les différents projets.

Thierry FABRE

Alaa El Aswany, l'auteur de « L'immeuble Yacoubian », estime que nous commettons souvent une erreur de perspective lorsque nous examinons les sociétés politiques du monde arabe : on confond la grande maladie que sont les dictatures avec leur symptôme, l'intégrisme politico-religieux. On fait d'ailleurs fréquemment semblant de ne pas voir. Peut-être qu'un autre type d'analyse induirait un autre type de politique ? Gilles Kepel, partagez-vous ce diagnostic ? Qui plus est, certains types de coopération de société à société permettent d'ouvrir des espaces politiques, par exemple au travers de nombreuses associations. Il faut accompagner ces processus d'ouverture par tous les moyens, même si les Etats autoritaires en question ne le souhaitent guère. Cela doit faire l'objet de négociations. Quoi qu'il en soit, il est indispensable de prendre en compte cette réalité politique, parce que ce projet ne peut se limiter à un projet entre Etats.

Monsieur l'Ambassadeur de France en Principauté de Monaco

(Une partie de cette intervention n'est pas enregistrée).

Dans les unions telles qu'elles ont été conçues jusqu'à présent, on définissait une zone géographique, on prenait en considération les pays qui s'y trouvaient, puis les marges de ces pays. Il est ici question d'un lieu central, la Méditerranée, qui se compose d'eau ! La question qui se pose est celle de savoir jusqu'où étendre cette Union Méditerranéenne à l'intérieur des terres. Actuellement, la réflexion officielle se décline selon quatre grandes options, par cercles concentriques : la première option est de type « 5+5 » avec l'ouest méditerranéen, dont les pays sont habitués à travailler ensemble ; l'option suivante comporte les pays du pourtour méditerranéen, et ainsi de suite pour les autres options. Cette question n'est pas tranchée : plus les personnes qui sont chargées officiellement de ce sujet effectuent de démarches dans les différents pays, moins cette problématique s'éclaircit ! Les pays européens qui n'appartiennent pas au pourtour méditerranéen sont inquiets de ne pas être impliqués. D'autres se sentent moins concernés. L'Espagne craint que ce processus tue celui de Barcelone, et que des régions souhaitent y entrer en leur nom propre, notamment si Monaco y participe.

Au-delà de la question « qui ? », se pose la question « quoi ? ». Nous nous orientons vers un système qui démarrera lentement, sur la base de projets concrets dans différents domaines en particulier le développement économique. Enfin, « comment ? », et par conséquent « qui paye » ? Cette question n'est pas tranchée non plus. Lorsque les discussions ont commencé nous avons placé l'Union Européenne en tant que telle dans le projet parce qu'elle dispose d'une masse financière, et que les pays européens riches du pourtour méditerranéen n'ont pas envie de payer pour la partie nord de cet ensemble. Qui plus est, il existe une très grande hétérogénéité quant aux

capacités de paiement des pays susceptibles de participer, et il faut éviter de générer des tensions sur les questions de financement.

Enfin, une difficulté va croissant, la faible capacité des Etats à réaliser des unions économiques et politiques comme ils le souhaitent. Elle tient au fait que nombre d'autres acteurs sont entrés dans le jeu, qu'il s'agisse des entreprises, des collectivités locales etc., autant de réseaux qui font l'essence même de la mondialisation. Les Etats sont des acteurs essentiels, mais non-exclusifs, du système. Il n'est pas certain qu'ils disposent de tous les interfaces nécessaires pour faire participer l'ensemble de ces acteurs à la démarche et les faire fonctionner ensemble. Ce sera un des enjeux du processus de cette future Union.

Jean-Claude GUIBAL

Je reviendrai sur les difficultés des Etats à s'engager dans des unions, mais aussi à gérer des institutions qu'ils ont créées, comme la Fondation Anna Lindh. Je précise que Anna Lindh était une députée suédoise, Ministre des Affaires Etrangères, qui a été assassinée. Cette fondation a pour objet de favoriser le dialogue des cultures, mais sans en être un acteur opérationnel. Les acteurs opérationnels sont les membres du réseau, c'est à dire les associations culturelles et autres, qui sont présents dans 35 pays. Ces associations ont pour vocation première de porter un regard critique sur la société. Elles ont des besoins financiers pour animer leurs démarches. Or de l'autre côté, les Etats (l'Italie et l'Espagne sont les principaux contributeurs de la Fondation) demandent aux dirigeants de la Fondation de promouvoir une culture relativement « lisse ». Aussi cette entité, qui pourtant est bien pensée, est prise entre les exigences de ses bailleurs de fonds et les demandes des associations culturelles. Les Etats peinent donc à gérer des créations institutionnelles relativement neuves. Je partage le point de vue selon lequel les interfaces sont certes nécessaires, mais qu'il faut – de part et d'autre – des acteurs capables de s'engager.

Daniel BENSOUSSAN, Menton

Quel est, à chacun d'entre vous, votre « degré d'optimisme » ? Des rendez-vous sont-ils prévus pour entrer dans le concret et faire progresser ce projet ?

Slimane ZEGHIDOUR

Selon une expression russe, un pessimiste est un optimiste bien informé ! Je connais la longue histoire de « ma » Méditerranée : même si les médias amplifient les discours violents des uns et des autres, et que l'on pourrait avoir l'impression d'être à la veille d'une apocalypse, nous vivons une des meilleures périodes des relations entre le nord et le sud de la Méditerranée. Les échanges culturels, matrimoniaux, linguistiques... n'ont jamais été si nombreux. Très concrètement, des problématiques comme la pollution de la Méditerranée sont susceptibles de pousser les pays méditerranéens à se concerter. Enfin il existe trois portes sur la Méditerranée, par lesquelles elle a reçu nombre d'apports et renvoyé au monde les aspects les moins contestables de sa culture : le Bosphore vers le monde slave et la Sibérie, le canal de Suez et le détroit de Bab el Mendeb vers l'Océan Indien et l'Asie, et enfin Gibraltar vers l'Atlantique. La Méditerranée est la seule zone au monde qui possède ainsi trois ouvertures sur le monde, et c'est peut-être là l'essence de notre identité méditerranéenne.

Jean-Claude GUIBAL

Je pensais que vous évoqueriez les trois religions, mais elles vont de paire avec ces trois portes.

Thierry FABRE

« Des hommes ne savaient pas que la chose était impossible, alors il l'ont faite » ! La Communauté de la Méditerranée est aussi improbable qu'indispensable. Pour la construire, il faut clarifier le « qui, quoi, comment ? », mais aussi clarifier les principes que j'ai évoqués, et être porteurs d'une grande ambition. Reste donc à savoir comment les discours incantatoires actuels se traduiront en actes, à la fois dans une dimension pragmatique – selon la méthode Monnet – mais aussi avec une portée symbolique, pour dépasser le face à face dans lequel on voudrait nous placer aujourd'hui, et pour faire du monde méditerranéen un monde de significations communes. Les Turcs entrevoient leur entrée dans l'Union Européenne pour 2023, un siècle après la fondation de leur République : on pourrait imaginer, à ce même horizon de temps, la naissance de cette Communauté méditerranéenne.

Pierre BECKOUCHE

L'IPEMed cherche à réunir les patrons des deux rives de la Méditerranée un mois avant le G-Med. Par ailleurs, avant l'entrée en vigueur de la zone de libre échange, il nous reste 5 ou 6 ans pour mettre en œuvre une régulation régionale visant à éviter une trop dure confrontation entre les économies des deux rives. Enfin, Jean Monnet disait lui-même que l'important n'est pas d'être optimiste ou pessimiste, mais bien d'être déterminé.

Gilles KEPEL

Nous avons quotidiennement cette détermination à Sciences-Po Moyen Orient Méditerranée : nous mettons en œuvre cette union de la Méditerranée à chaque instant. C'est par la jeunesse, par la construction de cultures partagées, que le monde progresse. Nous consacrons d'importants moyens à ce projet. Notre échéance, en tant qu'institution, est le prochain forum Eurogolfe que nous organiserons à Venise fin mai. Des décideurs politiques, des responsables économiques, des universitaires et des étudiants réfléchiront à la manière de construire des passerelles et des complémentarités dans cette zone de triangulation dont la Méditerranée est le centre. Compte tenu de l'importance de cet enjeu, il faudrait que l'Etat prenne conscience du fait que les universités réfléchissent aussi à ces questions. Cette affaire est certes politique, mais elle est porteuse également de projets de société pour lesquels l'Université et la jeunesse doivent être des partenaires de premier rang.

Jean-Claude GUIBAL

L'évolution des échanges entre les rives de la Méditerranée est plutôt encourageante. L'institutionnalisation n'est certes jamais indispensable, mais il serait sans doute préférable qu'il en existe un peu. Je pense qu'il faut conduire une démarche progressive et pragmatique, inspirée de celle de Monnet. Il me semblerait opportun, pour accompagner la prise de conscience et mobiliser davantage de moyens, de conférer une légère existence institutionnelle au dialogue des « 5 + 5 » de

la Méditerranée occidentale et de mettre en œuvre des actions très ciblées conçues comme des coopérations renforcées. Soulignons que chaque année, l'équivalent de 18 cargaisons du pétrolier Erika sont déversées en Méditerranée : il existe un enjeu urgent de protection de cette mer fermée. Certains sujets sont ainsi bien identifiés, et trouvent l'accord du plus grand nombre quant à la nécessité de travailler ensemble dans une relation Nord-Sud. Commencer par la Méditerranée occidentale serait le plus aisé, ne serait-ce que compte tenu de la communauté de la langue française qui caractérise cet ensemble.

Cela permettrait de donner une forme de plus en plus active à des solidarités qui vont largement au-delà de la rationalité, et sont même vécues de manière lyrique. Ne sous-estimons pas la force de ce sentiment d'appartenance à une identité que l'on ne souhaiterait pas voir dissoute par la mondialisation. Si les institutions pouvaient ainsi permettre de conforter ce sentiment d'appartenance à une même civilisation, ainsi qu'un vrai dialogue entre des identités culturelles différentes, cela serait une justification plus que suffisante à leur existence. Il faudrait faire en sorte que ceux qui vivent sur les bords de la Méditerranée soient conscients qu'ils sont les acteurs d'une civilisation et d'une culture qui est le produit de notre histoire, et le lieu d'application idéal du dialogue pacifique entre les cultures dans un monde multipolaire – ce qui d'ailleurs n'exclut pas quelques frottements.

Monsieur l'Ambassadeur de France en Principauté de Monaco

Ce projet commun, consistant à se pencher sur notre *mare nostrum* et sur son avenir écologique en particulier, serait déjà très fédérateur.

Jean-Claude GUIBAL

Il faut effectivement que la Méditerranée puisse continuer d'être créatrice de civilisation pendant au moins aussi longtemps qu'elle l'a été, nourrie de trois portes, de trois religions et de trois influences géographiques. Nous vous donnons rendez-vous d'ici un an pour la suite de ces colloques.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com